

Chaines de valeur des petits ruminants au Burkina Faso :Analyse de situation



RESEARCH
PROGRAM ON
Livestock and Fish

ILRI PROJECT REPORT



CGIAR est un partenariat global comprenant des organismes engagés dans la recherche pour un futur garantissant la sécurité alimentaire. Le programme de recherche du CGIAR sur l'élevage et l'aquaculture vise à améliorer la productivité des systèmes d'élevage et d'aquaculture à petite échelle et de manière durable, afin de rendre la viande, le lait et le poisson disponibles et accessibles pour tous les pays en voie de développement. Le programme regroupe quatre centres CGIAR : Le centre international pour la recherche sur l'élevage (ILRI) focalise sur l'élevage; WorldFish focalise sur l'aquaculture; Le centre international pour l'agriculture tropicale (CIAT) focalise sur les forages; et le centre international pour la recherche sur les zones arides (ICARDA) focalise sur les petits ruminants. <http://livestockfish.cgiar.org>

Chaines de valeur des petits ruminants au Burkina Faso :Analyse de situation

Lota D.Tamini¹, Mohamadou Lamine Fadiga² and Zacharia Sorgho¹

1. Université Laval et Centre de recherche en économie de l'environnement, de l'agroalimentaire, des transports et de l'énergie (CREATE)

2. International Livestock Research Institute (ILRI)

Decembre 2014

© 2014 Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI)



Cette publication répond aux droits d'auteur de l'Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI) et suit la licence Creative Commons Paternité - Pas d'utilisation commerciale - Partage des conditions initiales à l'identique 3.0. Pour voir cette licence visiter <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/deed.fr>. Sous réserve d'indications spécifiques, vous êtes libres de copier, dupliquer ou reproduire, et distribuer, afficher ou transmettre tout ou partie sans permission, et d'entreprendre traductions, adaptations ou autres travaux dérivés selon les conditions suivantes:

-  **ATTRIBUTION.** Vous devez attribuer l'œuvre de la manière indiquée par l'auteur de l'œuvre ou le titulaire des droits (mais pas d'une manière qui suggérerait que ILRI ou l'auteur vous approuve, vous ou votre utilisation de l'œuvre).
-  **PAS D'UTILISATION COMMERCIALE.** Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette œuvre à des fins commerciales.
-  **PARTAGE DANS LES MEMES CONDITIONS.** Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette œuvre, vous n'avez le droit de distribuer votre création que sous une licence identique ou similaire à celle-ci.

REMARQUES

A chaque réutilisation ou distribution de cette œuvre, vous devez faire apparaître clairement au public la licence selon laquelle elle est mise à disposition. N'importe laquelle des conditions ci-dessus peut être levée si vous avez l'autorisation du titulaire de droits.

Les droits suivants ne sont en aucune manière affectés par la licence:

- Vos prérogatives issues des exceptions et limitations aux droits exclusifs ou l'usage loyal;
- Les droits moraux de l'auteur;
- Droits qu'autrui peut avoir soit sur l'œuvre elle-même soit sur la façon dont elle est utilisée, comme le droit à l'image ou les droits à la vie privée.

Les aspects de l'œuvre utilisés ne doivent pas trahir ou s'éloigner du sens originel de la publication.

ILRI apprécie que toute copie de tout élément d'une œuvre dont les photos, le texte etc. ont été utilisés lui soit transmise.

Conception et mise en page—Services de rédaction et de publication de ILRI, Addis Ababa, Ethiopia.

Photo: ILRI/ Jo Cadilhon, Apollo Habtamu, Catherine Pfeifer, Fulani Media, Paul Karaimu, Puskur, Stevie Mann, Susan MacMillan, Yvane Marblé, Zerihun Sewunet

ISBN 92-9146-398-1

Citation: Tamini, L.D., Fadiga, M.L. et Sorgho, Z. 2014. *Chaines de valeur des petits ruminants au Burkina Faso : Analyse de situation*. ILRI Project Report. Nairobi, Kenya: International Livestock Research Institute (ILRI).

ilri.org
vivre mieux grâce à l'élevage
ILRI est membre du Consortium CGIAR

BP 30709, Nairobi 00100, Kenya
Tél.: +254 20 422 3000
Fax: +254 20 422 3001
Email: ILRI-Kenya@cgiar.org

BP 5689, Addis Ababa, Ethiopie
Tél.: +251 11 617 2000
Fax: +251 11 617 2001
Email: ILRI-Ethiopia@cgiar.org

Sommaire

List des tables	vi
List des figures	viii
Liste des encadrés	x
Liste des sigles et acronymes	xi
Résumé et messages clés	I
Introduction : Contexte general, objectifs et approche methodologique de l'étude	19
Contexte general	19
Objectifs et approche methodologique de l'étude	20
l'élevage des petits ruminants au Burkina Faso	23
Races d'ovins et de caprins exploitees	24
Produits de l'élevage des petits ruminants	25
Demande : Consommation et depenses	32
Principales tendances quantitatives globales de la demande	32
Typologie des depenses alimentaires	34
Typologie des depenses en biens alimentaires d'origine animale	34
Principaux scenarii de croissance de la demande	37
Defis auxquels la filiere fait face du point de vue de la demande	38
Production	40
Systemes de production	40
Production	41
Politiques d'appui au secteur des petits ruminants	44
Cas specifique du genre dans la production	45
Principaux acteurs du segment de la production	47
Facteurs influençant la dynamique de production	48
Importations et exportations	50
Tendances	50

Facteurs influençant les tendances	52
Marches de niche	52
Secteur informel et formel	52
Politiques commerciales	53
Sante animale	55
Structuration de l'offre de service de sante animale	55
Tendances et contraintes sanitaires majeures	59
Textes legislatifs et de politiques encadrant les prestations veterinaires	61
Facteurs influençant l'utilisation des medicaments veterinaires	62
Questions de politique en debat	62
Genetique animale	64
Composition du cheptel national	64
Structure du secteur de l'offre en service de genetique animale	66
Composition des troupeaux et utilisation de l'insemination artificielle (ia)	67
Politiques en vigueur influençant le choix de la race, l'acces et l'utilisation de l'insemination artificielle	67
Questions de politique en debat concernant la genetique animale	67
Alimentation	69
Principales pratiques, sources et contraintes d'alimentation	69
Les paturages naturels	69
Les residus culturaux	70
Cultures fourrageres	71
Commercialisation de fourrages dans les zones urbaines et peri urbaines	71
Aliments betails	72
Questions de politique actuellement en debat	73
Systemes de connaissances et recherche et developpement	75
Structures du secteur de la connaissance : formations diplomantes	75
Structures du secteur de la connaissance : les formations non diplomantes	76
Structures du secteur de la connaissance : la recherche-developpement	77
Principales tendances des investissements dans la recherche et les activites de vulgarisation	80
Le genre dans les effectifs du personnel du ministere en charge des ressources animales	81
Politiques et actions en vigueur	82
Questions de politique actuellement en debat	84
Credit	86
Institutions de credit et son accessibilite	86

Questions actuellement en debat	87
Valeur ajoutee et commercialisation	90
Grappes de production	90
Gouvernance des chaines de valeur	99
Formation des prix dans les chaines de valeur des petits ruminants	99
Indicateurs de concentration (SPC) et concurrence	99
Synthese sur des indicateurs de concentration et concurrence	102
Qualite sanitaire des produits	106
Structure du secteur de la sante publique relative a la viande et a ses produits derives	106
Principaux problemes de sante publique lies a la qualite de la viande	106
Principales contraintes liees a la qualite sanitaire de la viande	108
Competitivite	110
Analyse des indicateurs de politique : coefficient nominal de protection nominal (CNP) et coefficient nominal de protection effective (CNPE) (Voir encadre 4)	111
Indicateur d'avantage comparatif : cout des ressources domestiques (CRD)	111
Tableau de synthese sur le CRD, CNP, CNPE	113
Conclusions sur les scenarii de croissance	113
Externalites environnementales	116
Occupation des terres	116
Modes d'elevage et sante des ecosystemes	116
Émissions de matieres polluantes	118
Autres questions environnementales	120
Strategies et activites de developpement du sous-secteur des petits ruminants	122
Contribution du sous-secteur de l'elevage aux strategies nationales de developpement economique et de reduction de la pauvrete	122
Cas specifique de l'elevage des petits ruminants	122
Analyse des activites de developpement de l'elevage: strategies passees et actuelles appliquees au Burkina Faso	123
Politique de recherche agricole	126
Perspective actuelle sur les possibilites de developpement pro-pauvres de la chaine de valeur des petits ruminants	128
Conclusions	130
Bases de donnees annotee	132
References bibliographiques	133
Annexes	137

Liste des tables

Tableau 1. Caractéristiques des différentes zones agro écologiques du Burkina Faso	24
Tableau 2. Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages pour l'année 2003	34
Tableau 3. Paramètres zootechniques des élevages ovins et caprins	43
Tableau 4. Paramètres de production de viande et de lait.	43
Tableau 5. Aperçu du commerce extérieur de petits ruminants au Burkina Faso (en FCFA)	50
Tableau 6. Evolution du nombre de foyers de maladies contagieuses suspectées chez les petits ruminants	60
Tableau 7. Evolution des principales causes de mortalité chez les petits ruminants	60
Tableau 8. Déclarations et notifications de foyers à l'OIE	61
Tableau 9. Mesures corporelles (Moyenne \pm Ecart type) chez les caprins et ovins Mossi en fonction de la classe d'âge et du sexe	65
Tableau 10. Couleur de la robe et structure du poil des ovins et caprins Mossi	65
Tableau 11. Performances à l'embouche d'ovins de race Sahélienne et de race Djallonké	66
Tableau 12. Capacité de charge des pâturages du Burkina Faso	69
Tableau 13. Disponibilité potentielle de résidus de culture	70
Tableau 14. Espèces de plantes fourragères adaptées aux conditions éco-climatiques du Burkina Faso	71
Tableau 15. Compte d'exploitation des vendeurs de fourrage par type	72
Tableau 16. Effectif de l'ENESA pour l'année 2012-2013	76
Tableau 17. Part relative des femmes dans les différentes promotions de l'ENESA	76
Tableau 18. Activités de formation du MRAH pour l'année 2013.	77
Tableau 19. Identification des acteurs impliqués dans les filières et leurs rôles respectifs	90
Tableau 20. Flux physiques dans les filières ovines et caprines : abattages et exportations (données de 2012)	97
Tableau 21. Comparaison entre la valeur ajoutée et le nombre d'acteurs	101
Tableau 22. Comparaison entre la valeur ajoutée et le nombre d'acteurs	102
Tableau 23. Répartition de la valeur ajoutée et du nombre d'agents dans les filières ovines et caprines	103

Tableau 24. Nombre d'organes saisis chez les caprins	107
Tableau 25. Nombre d'organes saisis chez les ovins	107
Tableau 26. Indicateurs de protection et de compétitivité des filières des petits ruminants	113
Tableau 27. Émission de CO ₂ et de CH ₄ des élevages de petits ruminants au Burkina Faso	119
Tableau 28. Principales bases de données disponibles	116
Tableau 29. Fonds documentaire	137
Tableau 30. Liste des personnes rencontrées	138
Tableau 31. Inventaire des unités de production d'aliment bétail	139

Liste des figures

Synthèse de la formation des prix dans les chaînes de valeur des petits ruminants	xxi
Figure 1. Régions administratives du Burkina Faso	1
Figure 2. Carte des zones agroécologiques du Burkina Faso, élaborée par Dembélé O. à partir de la carte de la végétation naturelle et de l'occupation du sol de Fontès et Guinko (1995). Tiré de Kagoné (2001)	23
Figure 3. Évolution de la quantité de viande produite par le biais des abattages contrôlés	26
Figure 4. Part relative des ovins et des caprins dans la production de viande par le biais des abattages contrôlés	26
Figure 5. Part relative des différentes régions dans les abattages contrôlés de caprins	27
Figure 6. Part relative des différentes régions dans les abattages contrôlés d'ovins	27
Figure 7. Évolution de la production de peaux. Source MRAH, 2014a	29
Figure 8. Parts relatives en 2003 et 2012 des différentes régions du Burkina Faso dans la production de peaux. Source	29
Figure 9. Configuration géographique du marché de bétails au Burkina Faso	32
Figure 10. Part des viandes dans la dépense en alimentation des ménages pour différentes régions du Burkina Faso	35
Figure 11. Relation entre les parts de dépenses et les revenus des ménages (ensemble des ménages)	36
Figure 12. Évolution de la production de petits ruminants	41
Figure 13. Objectifs de production d'ovins	42
Figure 14. Objectifs de production de caprins	42
Figure 15. Répartition des effectifs de petits ruminants	42
Figure 16. Contribution du disponible en viande ovine/caprine au disponible protéique total	44
Figure 17. Évolution des exportations de petits ruminants sur pieds	51
Figure 18. Évolution des importations de petits ruminants sur pieds	51
Figure 19. Investissements (en millions de FCFA) dans le domaine du savoir	80
Figure 20. Part de la connaissance dans l'appui direct au secteur agricole	80

Figure 21. Contribution de l'aide publique aux dépenses effectives dans le secteur agricole au Burkina Faso (2006 – 2010)	81
Figure 22. En 2012, répartition par emploi du personnel du MRA (MRA, 2012)	81
Figure 23. Organisation schématique et direction des flux dans la filière ovine – Référence, année 2005	91
Figure 24. Organisation schématique et direction des flux dans la filière caprine – Référence, année 2005	91
Figure 25. Modes de transport utilisé dans les différentes activités convoyage	93
Figure 26. Évolution du nombre d'abattoirs et aires d'abattages	95
Figure 27. Nombre d'abattoirs et aires d'abattage par région en 2012	95
Figure 28. Comparaison de la part relative de chaque région en termes d'abattages et d'aires d'abattage et d'abattoirs en 2012	96
Figure 29. Comparaison de la part relative de chaque région en termes d'effectifs de petits ruminants et d'aires d'abattage et d'abattoirs en 2012	96
Figure 30. Structure des filières des petits ruminant	99
Figure 31. Répartition de la valeur ajoutée (%) au sein de la filière ovine – Année 2005	100
Figure 32. Nombre d'agents au sein de la filière ovine – Année 2005	100
Figure 33. Répartition de la valeur ajoutée (%) au sein de la filière caprine – Année 2005	101
Figure 34. Nombre d'agents au sein de la filière caprine – Année 2005	102
Figure 35. Motifs de saisies d'organes pour l'année 2011	107
Figure 36. CRD dans la production ovine	112
Figure 37. CRD dans la production caprine	112
Figure 38. Évolution la superficie des terres agricoles (% de la superficie des terres) et des prairies et pâturages permanents (% de la superficie agricole)	116
Figure 39. Évolution des émissions de CO ₂ eq pour le Burkina Faso pour la période allant de 1990 à 2012 et prévisions pour 2030 et 2050	119
Figure 40. Évolution des émissions de CH ₄ pour le Burkina Faso pour la période allant de 1990 à 2012 et prévisions pour 2030 et 2050	120

Liste des encadrés

Encadré 1. Principales implications de la faiblesse des revenus des consommateurs	37
Encadré 2. Axes prioritaires pour la prise en compte de la question des genres dans les activités du Ministère en charge des ressources animales (Entièrement tirée de MRA, 2012)	83
Encadré 3. Le Fonds de Développement de l'Élevage	87
Encadré 4. Quelques éléments de réflexion sur les modes de convoyage	94
Encadré 5. Scénario d'intensification et de diversification de la production et amélioration et diversification des revenus ruraux	104
Encadré 6. Mode de calcul de différents coefficients de protection	111
Encadré 7. Le coût des ressources domestiques comme mesure des avantages comparatifs	113
Encadré 8. Loi d'orientation relative au pastoralisme	118

Liste des sigles et acronymes

AFO	Abattoir Frigorifique de Ouagadougou
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
AL	Aides laborantin
ANVAR	Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche
APEX	Agence de Promotion des Exportations
ATE	Agents techniques d'élevage
AVN	Autorité vétérinaire nationale
BACB	Banque de l'Agriculture et du Commerce du Burkina
BCB	Banque Commerciale du Burkina
BM	Banque Mondiale
BOA	Banque Ouest-Africaine
CCIA	Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina Faso
CE	Conseillers d'élevage
CEDAO	Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEFCOD	Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement
CGIAR	Consultative Group on International Agricultural Research
CIRDES	Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Subhumide
CNCA	Caisse Nationale de Crédit Agricole
CNC-RA	Cadre National de Concertation pour la promotion des Ressources Animales
CNMAP	Centre National de Multiplication des Animaux performants
CNRST	Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique
CPAVI	Centre de Promotion de l'Aviculture Villageoise

CNPE	Coefficient nominal de protection effective
CNP	Coefficient nominal de protection
CRD	Coût des ressources domestiques
CRRA	Centres Régionaux de Recherches Agricoles
CRUS	Conseil Régional des Unions du Sahel
DAG	direction chargée de l'amélioration génétique
DEA	Diplôme d'études approfondies
DGPA	direction générale des productions animales
DGSV	Direction Générale des Services Vétérinaires
EISMV	École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires
ELAT	École de lutte anti tsé-tsé
ENEC	Enquête Nationale sur les effectifs de Cheptel
ENESA	École Nationale de l'Élevage et de la Santé Animale
FAARF	Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FAPE	Fonds d'Appui à la Promotion de l'Emploi
FASI	Fonds d'Appui au Secteur Informel
(F)CFA	(Franc) Communauté Financière Africaine
FEB	Fédération des Éleveurs du Burkina
FODEL	Fonds de Développement de l'Elevage
GMQ	Gain moyen quotidien
IA	Insémination artificielle
IDH	Indice du développement humain
IDR	Institut du Développement Rural
ILRI	International Livestock Research Institute
IMF	Institutions de micro-finance
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles de Burkina Faso
IRD	Institut de Recherche pour le Développement

MAFAP	Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies
MEBF	Maison de l'Entreprise du Burkina Faso
MJFPE	Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
MRA	Ministère des Ressources Animales
MRAH	Ministère des Ressources Animales et Halieutiques
MRSI	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
OCDE	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
OIE	Office International des Épizooties (Organisation mondiale de la santé animale)
OMC	Organisation mondiale du commerce
ONAC	Office National du Commerce Extérieur
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation non gouvernementale
OPA	Observatoire des Pratiques Anormales
OPA	organisations professionnelles
PAPISE	Plan d'Actions et Programme d'Investissement du Secteur de l'Elevage
PAPSA	Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire
PATTEC	Campagne Panafricaine d'Éradication de la mouche Tsé-tsé et de la Trypanosomose
PAU	Politique Agricole Commune
PNDEL	Politique Nationale de Développement Durable de l'Elevage au Burkina Faso
PNSR	Programme National du secteur Rural
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PUAAB	Projet d'Urgence d'Appui à l'Alimentation du Bétail du Burkina Faso
RECOPA	Réseau de Communication sur le Pastoralisme
RESUREP	Réseau de surveillance épidémiologique des maladies animales
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SIRA	Système d'Information sur les Ressources Animales
SNE	Stratégie Nationale d'Exportations
SOFAB	Société de Fabrique d'Aliments Bétail

SPA	Sous-produits agricoles
SPAI	sous-produits agro-industriels
TDR	Termes de références
TSE	Techniciens supérieurs d'élevage
TSL	Techniciens supérieurs de laboratoire
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest Africaine
UNABOC	Union des associations des bouchers et charcutiers du Burkina
UNACEB	Associations de Commerçants Exportateurs de Bétails du Burkina
UPB	Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso
WDI	World Development Indicators
ZATE	Zone d'appui technique d'élevage

Résumé et messages clés

Le Burkina Faso est un pays à vocation agricole et pastorale. Sur le plan sociologique, même si au départ l'élevage de petits ruminants n'était pratiqué que par les Peulh, les Bella et les Touaregs, de nos jours de larges pans de la population rurale s'adonnent à cette activité. Il est également pratiqué dans les zones péri-urbaines des grandes villes (Kagoné, 2001).

L'objectif principal de cette analyse de situation est d'évaluer, pour le Burkina Faso, les conditions dans lesquelles les chaînes de valeur des petits ruminants et plus généralement du bétail opèrent. L'analyse inclut des aspects liés au genre et des recommandations et a pour objectif de servir de socle à la définition des activités de recherche ultérieures de l'ILRI. Cette analyse de situation implique de s'intéresser aux tendances passées, à l'état actuel et aux orientations futures probables.

Conformément aux termes de référence, cette étude s'appuie principalement sur une recherche bibliographique. Des entretiens ciblés avec des acteurs impliqués dans la structuration et le fonctionnement des activités de l'élevage au Burkina Faso sont venus étayer les informations issues de la recherche documentaire.

Les races de petits ruminants

Les conditions agro-climatiques influencent la répartition des races au Burkina Faso. Ainsi (Hamidou, 1987; Traoré et coll., 2008; Kaboré et coll., 2011),

- Le nord est peuplé par le mouton et la chèvre Peulh. Ce sont des animaux de grand format.
- Le sud est peuplé par le mouton et la chèvre Djallonké ainsi que, dans une certaine mesure le mouton et la chèvre Mossi. Ces races sont caractérisées par leur plus petite taille.
- Au centre, nous avons le mouton et la chèvre Mossi et dans une certaine mesure les animaux de race Djallonké, et les métis issus de croisement entre animaux de race Peulh, Mossi et Djallonké.

Les produits de l'élevage des petits ruminants

Une bonne partie de la production de petits ruminants est commercialisée sous forme d'animaux sur pieds sur les marchés nationaux et internationaux.

Le principal produit de transformation de la filière des petits ruminants est la viande fraîche qui est issue d'abattages contrôlés et d'abattages non contrôlés (familiaux ou clandestins). Dans une moindre mesure, d'autres produits tels que la viande grillée, les brochettes, les steaks, les rôtis (restaurants) et la viande séchée (kilichi) sont également trouvés sur les marchés. Les produits de charcuterie moderne préparés dans les supermarchés ont une présence très anecdotique dans le paysage des produits carnés du Burkina Faso.

Il y a très peu de transformation alimentaire proprement dite au-delà de la viande fraîche issue des abattoirs. Cela résulterait d'une part, de la maîtrise insuffisante des techniques par les professionnels, mais aussi d'autre part, des habitudes culturelles et culinaires locales et du faible pouvoir d'achat des consommateurs (EASYPol, 2007).

L'autre produit important est représenté par les peaux brutes qui approvisionnent les unités industrielles, l'artisanat local (traditionnel ou moderne) ou les marchés à l'exportation que sont le Ghana et le Nigeria (EASYPol, 2007).

Des produits marginaux sont le lait, le sang et les matières stercoraires les cornes, les déjections du bétail.

La plupart des études s'entendent sur le fait que, pour les petits ruminants, ce n'est que le tiers environ de la consommation de viande qui provient des abattages contrôlés (Tableau A1). Les abattages non contrôlés comprennent les abattages clandestins à destination des circuits de commercialisation et les abattages familiaux réalisés sans raisons particulières ou pendant les périodes de fête.

Tableau A1. Flux physiques dans les filières ovines et caprines : abattages et exportations (données de 2012)

	Type	Ovins	Caprins
Abattages	Contrôlés	25,31%	41,94%
	Particuliers	74,69%	58,06%
Exportations	Sur pieds	0,89%	<0,01%
	Carcasses	99,11%	>99,99%

Source : EASYPol (2007), MRAH (2014a), calculs des auteurs.

Demande : consommation et dépenses

Les marchés sont regroupés en quatre catégories. Les marchés de collecte ou de production se situent dans les zones d'élevage et servent de lieux de collecte primaire des animaux. Les marchés de regroupement sont plus proches des zones agricoles ou des embranchements routiers stratégiques. Les marchés de relais ou de transit sont situés généralement dans les zones plus ou moins proches de la frontière et constituant des centres de remise en forme des animaux avant leur acheminement vers les marchés de distribution qui repartissent les flux de bétails en direction de la consommation interne (revente aux bouchers) ou de l'exportation. Les marchés de consommation ou terminaux sont l'aboutissement de la filière. Ils sont localisés à des proximités ou dans les grandes villes ou d'un lieu d'expédition. Toutes catégories confondues, la demande globale de bétails et de viandes s'organise autour de l'offre présente dans vingt-un (21) marchés (MRA, 2012b).

Tendances de la demande

La demande en produits des petits ruminants (sur pieds et viande) au Burkina Faso est aussi bien interne qu'externe. Les exportations sont essentiellement sous la forme d'animaux sur pieds et à destination des pays de la sous-région (Côte d'Ivoire, la Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria), la demande régionale étant en pleine expansion (Traoré, 2012).

Les principaux produits de la demande intérieure sont les carcasses de viandes (abattoirs), les viandes traitées (boucheries modernes), les charcuteries (boucheries/charcuteries modernes), grillades et viandes séchées (boucheries/charcuteries traditionnelles).

L'autoconsommation est bien présente et est plus marquée dans l'élevage caprin que dans celui ovin. La tendance est inverse pour l'autoconsommation des ménages des grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Dépenses alimentaires

Les 20% des ménages les plus pauvres allouent environ 70% de leurs revenus aux dépenses alimentaires tandis que les 20% des ménages les plus riches y consacrent environ 42% de leurs revenus (ReSAKSS-MSU-Syngenta, 2011).

Il existe une forte dispersion régionale de la part du budget consacrée aux viandes et produits laitiers. Pour les ménages ruraux, à près de 16%, cette part est la plus forte pour la région des Cascades, représentant plus de 5 fois la part de dépenses la plus faible qui est celle observée dans la région du centre. Lorsque l'on tient compte de l'ensemble des ménages les Cascades restent en tête représentant près de 3 fois la part de dépense la plus faible qui est observée dans la région du Nord (MRA-PNUD, 2011). La situation de la région des Cascades pourrait s'expliquer par sa position excentrée avec une absence de véritables marchés de production, de regroupement, de consommation ou d'exportation.

La courbe de tendance linéaire montre que la part de budget consacrée aux viandes et produits laitiers croît avec le revenu. L'élasticité de la consommation de viande et de lait par rapport aux dépenses totales de consommation des ménages est de 0,76.

En milieu rural, l'élevage de petits ruminants aura un rôle prépondérant dans la consommation de viande et de lait. Par ailleurs, les politiques favorisant la possession d'un élevage de petits ruminants se retrouvent de facto à être des politiques dopant la demande en viande et en lait et par deux canaux : l'augmentation des revenus des ménages et l'amélioration de l'accessibilité à la viande (MRA-PNUD, 2011).

Principaux scénarii de croissance de la demande

L'ensemble des études prospectives du secteur de l'élevage montre qu'il existe un important potentiel de croissance de la demande en produits issus de l'élevage des petits ruminants en raison (i) de la démographie galopante, (ii) de l'urbanisation et de l'amélioration des revenus des burkinabè, (iii) de la sous exploitations des potentialités des ovins et caprins et (iv) d'un meilleur accès aux marchés de la sous-région (MRA, 2007a).

Défis

Pour le consommateur final burkinabè les acteurs de la filière doivent travailler à améliorer (i) une hygiène déficiente et (ii) l'accessibilité et la disponibilité en produits des petits ruminants (CEFCOD, 2013).

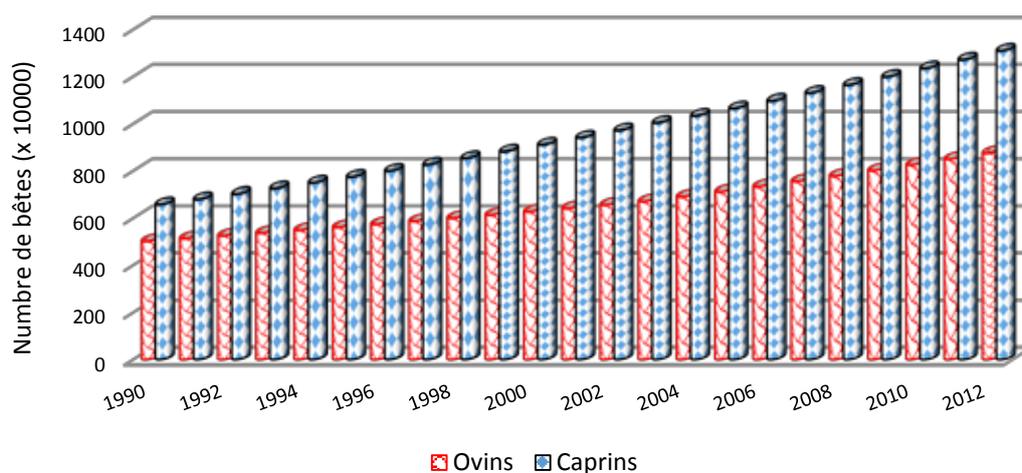
Le déficit en termes de normes constitue un des principaux défis des produits des chaînes de valeur des petits ruminants à destination des marchés à l'exportation (Traoré, 2012). Il s'agit notamment de la faiblesse des normes sur la viande fraîche ainsi que de l'absence de normes sur le conditionnement et les emballages.

Production

L'élevage, au Burkina Faso, repose sur trois systèmes fondamentaux : (a) le pastoralisme transhumant, (b) le système agro-pastoral extensif et sédentaire et (c) le système intensif ou semi-intensif d'embouche avec une stabulation permanente ou temporaire de quelques mois (MRA, 2007b et 2007c; RECOPA, 2009; Traoré, 2012). Le système d'élevage dominant est celui traditionnel (pastoral et agropastoral) qui dépend fortement de l'accès aux ressources naturelles (disponible alimentaire et d'eau) et aux intrants vétérinaires et zootechniques (sous-produits agro industriels, et médicaments vétérinaire).

Comme le montre la Figure A1, depuis 1990, la taille du cheptel de petits ruminants est en nette augmentation : en 2012 plus de 12,5 millions de caprins et près de 6,5 millions d'ovins, contre un peu plus 6 millions de caprins et moins de 5 millions d'ovins en 1990 (FAOSTAT).

Figure A1. Évolution de la production de petits ruminants.



Source : Données de FAOSTAT

Les objectifs de la production de petits ruminants sont essentiellement de trois sortes : pour la reproduction, la viande pour l'autoconsommation, et le commerce sur pieds. Aussi bien chez les caprins que chez les ovins, l'objectif principal de l'élevage est le commerce d'animaux vivants. Le commerce des animaux sur pied motive à 96% l'élevage d'ovins et à près de 97% celui des caprins.

Performances techniques

Les performances techniques des filières des petits ruminants sont globalement faibles. La production de viande et celle de lait (chèvres) sont faibles (Tableau A2) et les taux de mortalité sont très élevés notamment au cours de la première année de la vie des petits ovins et caprins : près de 20% (Tableau A3).

Tableau A2. Paramètres de production de viande et de lait

	Ovins	Caprins
VIANDE		
Carcasse	9 kg	8 kg
Poids des abats	1 kg	1 kg
LAIT		
Pourcentage de femelles adultes de l'effectif	-	33%
Pourcentage de femelles allaitant/ chèvres adultes	-	60%
Taux de fécondité	-	140%
Production moyenne exploitée par chèvre et par an	-	60 litres

Source : MRA, 2012c, Statistiques de l'élevage.

Tableau A3. Paramètres zootechniques des élevages ovins et caprins

	Ovins		Caprins	
	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
Taille moyenne des troupeaux	30 ± 6		26 ± 5	
Composition des troupeaux				
Jeunes	19,8%	22,6%	22,4%	26,3%
Elèves (après sevrage)	6,1%	10,8%	4,8%	11,2%
Adultes	3,5%	37,2%	2,2%	33,1%
Age à la première mise bas	23 mois		20 mois	
Intervalle entre mise bas	11,6 mois		13 mois	
Taux de fécondité	1,05		1,40	
Taux de fertilité	0,8		0,9	
Taux de prolificité	1,08		1,3	
Taux de reproduction annuelle	1,21 agneau / brebis		1,32 chevreau/chèvre	
Taux de mortalité				
0 à 1 an	17,3%		18,3%	
1 à 2 ans	7,5%		6,5%	
3 ans et plus	9,2%		3,8%	
Taux d'exploitation				
0 à 1 an	18,1%		23,2%	
1 à 2 ans	37,4%		51,4%	
3 ans et plus	10,9%		38,9%	

Source : MRA, 2012c, Statistiques de l'élevage.

Disponibilité alimentaire en viandes des petits ruminants

Au Burkina Faso, les taux de couverture des besoins alimentaires sont très faibles : 3,3% pour l'énergie, 7% pour les lipides et 10% pour les protéines (FAO-BM, 2002; FAO, 2011). Et, d'une manière générale, sur le plan nutritionnel, la contribution de l'élevage à la couverture des besoins de la population reste encore très largement en dessous des normes nutritionnelles internationales.

La disponibilité alimentaire en quantité (g/personne/jour) de viandes ovine/caprine est estimée à 9 g/personne/jour, la valeur étant restée constante sur toute la période allant de 2003 à 2011 (FAOSTAT). Par ailleurs, la contribution des petits ruminants au disponible protéique total qui est pourtant faible au Burkina Faso est ainsi allée en décroissant.

L'absence d'une amélioration de la contribution des filières des petits ruminants au disponible alimentaire est due à la combinaison de plusieurs facteurs dont la productivité faible des élevages et des politiques et actions insuffisamment ciblées.

Importations et exportations

Les exportations burkinabè de petits ruminants sont essentiellement des animaux vivants et des cuirs et peaux et en direction de la sous-région ouest-africaine (le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria). Les exportations de viandes sont anecdotiques avec de fortes irrégularités. La demande extérieure de peaux de caprins s'avère quasiment le double de celle d'ovins, bien que les deux demandes présentent une tendance à la baisse. Les importations des produits susmentionnés sont très faibles (MRA, 2012b).

Facteurs influençant les tendances

Les exportations restent relativement en-dessous du potentiel naturel exportable en raison (i) du manque d'infrastructures de production et de transport, (ii) de la difficulté à se conformer aux normes et (iii) de la présence d'obstacles techniques (paperasserie administrative) au commerce (Traoré, 2012 ; ITC, 2011).

Politique commerciale

Formellement, il n'existe aucune mention de politique commerciale spécifique au secteur de l'élevage, encore moins aux chaînes de valeur des petits ruminants.

Santé animale

L'offre de soins et autres services de santé animale est liée à l'organisation vétérinaire au Burkina Faso. Elle se caractérise par la coexistence d'un secteur public dominant qui offre les mêmes prestations qu'un secteur privé. De plus, il n'y a pas de programmes sanitaires spécifiques aux petits ruminants.

La surveillance épidémiologique des maladies animales au Burkina Faso

Le Réseau de Surveillance Épidémiologique des maladies animales (RESUREP) est, comme son nom l'indique, chargé de la surveillance épidémiologique des maladies animales et de la mise en place de mesures de lutte contre elles. La liste des maladies prioritaires des ovins et caprins ne concerne que la peste des petits ruminants (8 foyers en 2011) alors que plusieurs pathologies sont enzootiques au Burkina Faso (68 foyers de pasteurelloses et 1 foyer de variole en 2011). Elles sont seulement l'objet d'une surveillance passive, ce qui ne permet pas d'appréhender leur réalité et leur évolution.

Secteur privé

La libéralisation de la profession vétérinaire a eu pour effet, à la date du 31 décembre 2013, l'ouverture et la mise en service de 34 cliniques vétérinaires ouverts et gérés par les Docteurs vétérinaires et de 49 cabinets de soins vétérinaires ouverts par les paras professionnels vétérinaires (agents techniques d'élevage et techniciens supérieurs d'élevage). Ces établissements offrent des soins vétérinaires et contribuent à la formation et à l'appui-conseil des éleveurs.

La distribution géographique des établissements privés est très inégale : une concentration est observée autour des grands centres urbains et des zones à prédominance des trypanosomiasés animales (ouest du pays) alors que le nord du pays qui renferme la majorité du cheptel est très peu fourni. Par ailleurs, la prise en charge des petits ruminants est marginale.

Distribution de médicaments vétérinaires

L'importation et la distribution en gros est assurée par 13 établissements grossistes-répartiteurs de médicaments vétérinaires privés et leurs succursales. La distribution aux éleveurs est intimement liée et suit les prestations vétérinaires : elle est réalisée au sein des cliniques et cabinets de soins vétérinaires (secteur privé) mais aussi par les postes vétérinaires et les ZATE (secteur public). Cette ambivalence élargit l'offre de distribution mais manque de performance car établissant une concurrence malsaine.

Cas spécifique de la médecine vétérinaire traditionnelle

La médecine vétérinaire traditionnelle est encore très utilisée en milieu rural en raison de l'insuffisance du maillage du réseau de santé animale, de la faiblesse de la distribution des médicaments vétérinaires et de l'absence de programmes spécifiques de santé animale dédiés aux petits ruminants (Kaboré et coll., 2007). L'organisation vétérinaire ne comporte pas de passerelle institutionnelle avec la pharmacopée vétérinaire, de sorte que c'est dans le domaine de la recherche que les études donnent l'état de lieu de la pharmacopée vétérinaire. Des données statistiques officielles ne sont donc pas disponibles, même si dans le processus de relecture de la réglementation du domaine vétérinaire, des dispositions sur la pharmacopée sont ébauchées.

Questions de politique en débat

Une des principales préoccupations en débat est le problème de la concurrence entre le secteur public et le secteur privé : la privatisation ne s'est pas accompagnée d'un réel désengagement de l'Etat afin de permettre le développement d'un secteur privé dynamique. Les autres questions importantes liées à la prestation vétérinaire sont relatives à la fraude sur le médicament vétérinaire et l'exercice illégal de la profession, à l'insuffisance du maillage du territoire et à la persistance de nombreuses maladies contagieuses.

Génétique animale

La faible valorisation du matériel génétique animal utilisé contribue au manque de productivité du secteur des petits ruminants (Mbogo, 1974; Boly, 2000; Toukou, 2001). Sur le plan génétique, avec l'augmentation de la demande en produits animaux, plusieurs politiques volontaristes ont été initiées et mises en œuvre au Burkina Faso, qui privilégient la recherche rapide et immédiate de races à haut potentiel de production. L'introduction de races exotiques sans tenir compte des conditions du milieu d'exploitation constitue une menace de dilution des gènes entraînant une marginalisation et une "dilution" des races locales pouvant déboucher sur un risque réel de leur disparition (Innon, 1999 ; Alvarez et coll., 2009 ; Traoré et coll., 2009).

Structures du secteur de l'offre en service de génétique animale

L'ensemble des réflexions sur la question de la génétique animale a permis au secteur de l'élevage notamment dans son volet « Amélioration génétique » de mettre en place des outils de promotion sur les plans technique, politique et réglementaire ainsi que sur le plan des équipements et des infrastructures.

Au niveau du secteur privé, il n'y a pas d'actions coordonnées d'amélioration génétique en ce qui concerne les petits ruminants même si on assiste ces dernières années à des importations de races étrangères principalement du Niger (chèvre rousse de Maradi) et de Belgique (chèvre sanneem) sur pied et sous formes de semences (races alpine) par certains particuliers. Cependant il s'agit de petits effectifs généralement pour les besoins de croisement chez l'éleveur.

Composition des troupeaux et utilisation de l'insémination artificielle (IA)

L'insémination artificielle ne concerne pas encore les petits ruminants. Cependant, dans le cadre de l'exécution du projet BKF5014, sur financement de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'équipe du projet a reçu du matériel d'insémination artificielle des petits ruminants et une formation aura lieu en décembre 2014.

Des mesures concrètes d'incitation ou de réglementation ne sont pas encore en place pour influencer le choix de la race, l'accès et l'utilisation de l'insémination artificielle. Toutefois, l'exigence d'une autorisation et du contrôle des importations (animaux, semences et embryons) permet de minimiser les risques sanitaires liés à la pratique de l'IA.

Questions de politique en débat concernant la génétique animale

Les principales préoccupations actuelles en génétique animale au Burkina Faso concernent :

- le manque de durabilité dans les actions entreprises ;
- la mise en place d'un plan de financement durable ;
- le choix de méthodes de systèmes de sélection ;
- la faible coordination/maîtrise du système par le service public.
- l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines qualifiées.

Alimentation

L'alimentation des petits ruminants est essentiellement basée sur l'exploitation des pâturages naturels. Des efforts sont entrepris pour mettre en place des systèmes semi intensifs (embouche ovine, fermes d'élevage en stabulation). Ces éleveurs ont recours aux résidus culturels, et aux sous-produits agro-industriels (SPA) en saison sèche en raison de la raréfaction du couvert végétal. Les cultures fourragères restent encore très rarement présentes dans la ration, même si elles constituent une voie d'intensification de la production fourragère (Kagoné, 2000, 2001).

Contraintes liées à l'utilisation des pâturages naturels

Plusieurs contraintes limitent l'utilisation optimale des ressources fourragères au double plan quantitatif et qualitatif. Il s'agit essentiellement de la lutte pour les espaces agricoles entre agriculteurs et éleveurs ce qui se traduit en conflits, des feux de brousse et de la faible longueur de la période de végétation active des pâturages (environ 6 mois dans l'année).

Les résidus culturels

Au Burkina Faso, les résidus culturels constituent une ressource fourragère importante pour le bétail. La valeur alimentaire des résidus est très inégale et il est nécessaire de se pencher sur leur valorisation étant donné que, du fait de développement de l'agriculture au détriment des pâturages, ceux-ci seront de plus en plus disponibles. De plus, leur valeur alimentaire déjà faible, est détériorée par les mauvaises conditions de conservation (Kagoné, 2000, 2001; MRA, 2007a).

Cultures fourragères

Elles sont très peu adoptées, les difficultés majeures d'adoption résidant dans des problèmes fonciers, de temps dans le calendrier culturel et de disponibilité des semences.

La commercialisation de fourrages dans les zones urbaines et péri urbaines

Des marchés permanents ou saisonniers d'aliments fourragers sont présents au niveau des principales villes du Burkina Faso. Les produits vendus sont constitués de fourrages naturels ou de résidus de récolte. Les principales contraintes liées à la commercialisation des fourrages sont, par ordre d'importance, le manque de moyens adéquats de transport, les difficultés de séchage, de conservation/stockage et l'insuffisance de fonds de roulement. Les autres contraintes relevées sont l'indisponibilité des fourrages naturels sur les sites en saison sèche, l'éloignement des sites de prélèvement et de production et les feux de brousse (Sanou et coll., 2011).

Sous-produits agro-industriels et aliments bétails

L'évaluation des disponibilités et de l'évolution des sous-produits agroindustriels (SPA) est délicate à établir car étant tributaires de la dynamique de croissance des filières agroindustrielles et de la concurrence entre les différentes utilisations des sous-produits.

La production d'aliments concentrés repose sur un nombre assez restreint d'unités industrielles. Les aliments composés proposés sont fortement reliés au « pouvoir d'achat » des différentes catégories d'éleveurs : éleveurs emboucheurs, producteurs modernes de lait et viandes, aliments d'entretien. Au meilleur de notre connaissance, une seule unité, la SOFAB (Société de Fabrication d'Aliment pour Bétail) propose une formule spécifique ovine et caprine

Questions de politique actuellement en débat

Pour ce qui est de l'alimentation, les principaux questionnements se posent en ses termes : défis associés à l'alimentation sont :

- Quelles sont les stratégies qui permettent un développement des cultures fourragères étant donné que leur production est marginale ?
- Comment favoriser l'accès à l'aliment bétail à un coût raisonnable et chaque fois que le producteur en a besoin?
- Comment favoriser l'accès à l'aliment bétail à un coût raisonnable et chaque fois que le producteur en a besoin?

Systemes de connaissances et recherche et développement

L'enseignement supérieur

L'Institut du Développement Rural (IDR) est rattaché à l'université Polytechnique de Bobo-Dioulasso. Il forme en 5 ans des Ingénieurs de Développement Rural (IDR) dans 4 options à savoir : Agronomie, Élevage, Eaux et Forêts, Sociologie et Économie Rurales. Le flux annuel moyen de sortie est de 35 ingénieurs. Par ailleurs l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar est responsable de la formation des vétérinaires.

La formation professionnelle

L'École Nationale de l'Élevage et de la Santé Animale (ENESA) est responsable de la formation professionnelle des agents en charge de l'élevage. Elle assure la formation des élèves issus du public (directs et professionnels) et du privé. Pour l'année 2013, la répartition des effectifs selon les types d'inscription montrait que 128 étudiants provenant du recrutement direct, 35 professionnels et 101 inscriptions privées (MRAH, 2014b). Le profil des agents formés par l'ENESA est tel qu'ils interviennent sur les questions de santé et de production animale. Ils constitueront très souvent le premier contact entre les éleveurs et les structures techniques et joueront donc un rôle important dans la dissémination de l'information technique. L'analyse des cohortes de l'ENESA sur les aspects de genre montre que les femmes sont largement sous représentées. Cependant, les données des élèves en année I de formation tendent à montrer que la situation s'améliore, les femmes étant mieux représentées.

L'école de lutte anti tsé-tsé (ELAT) contribue également à la formation professionnelle des agents.

Renforcement des capacités des producteurs par le secteur public

Dans le cadre de ses missions, le MRAH organise régulièrement des formations à l'attention des acteurs des différentes filières. Les données montrent une bonne participation des jeunes et des femmes aux activités de formation qui sont données par le MRAH. Nous n'avons cependant pas de données spécifiques pour ce qui a trait aux acteurs des chaînes de valeur des petits ruminants.

Renforcement des capacités des producteurs : les projets et Organisations non gouvernementales (ONG)

Plusieurs projets et ONG interviennent dans la formation des producteurs et ont des activités d'appui-conseil. L'information n'est cependant pas colligée à une source unique. Aussi, comme déjà souligné, les formations offertes ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des éleveurs.

Renforcement des capacités des producteurs : le secteur privé

Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans le renforcement des capacités des producteurs. Ainsi, pour les questions sanitaires, les vétérinaires privés joueront un rôle important. L'appui-conseil réalisé dans ce cadre passera principalement par deux canaux : (i) les vétérinaires profiteront de consultation et de traitement pour conseiller les producteurs ou (ii) les vétérinaires auront des contrats spécifiques avec des ONG et/ou des projets pour la réalisation de formations. L'information spécifique sur les formations n'étant pas colligée, il est cependant difficile d'avoir une idée des opérations réalisées en direction des chaînes de valeur des petits ruminants.

Structures du secteur de la connaissance : la recherche-développement

Les laboratoires de recherche rattachés à l'Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso, l'Institut de l'Environnement et de la Recherche Agricole au Burkina Faso (INERA) et des organismes internationaux de recherche (Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Subhumide (CIRDES), Institut de Recherche pour le Développement (IRD)) sont les principaux acteurs de la recherche sur les filières bétail-viandes au Burkina Faso.

Selon les documents consultés, il n'existe pas de soutien public spécifique à la chaîne de valeur des petits ruminants. Par contre, lorsque l'analyse porte sur l'ensemble de la filière bétail, le soutien public spécifique agricole est de 24 pour cent sur la période allant de 2006 à 2010. De manière globale, dans le secteur agricole, « l'amélioration des connaissances » représente autour de 20 pour cent des dépenses publiques spécifiques à l'agriculture dont une grosse part (près de 15 pour cent) est affectée à la formation. Par contre une part très faible des dépenses publiques spécifiques à l'agriculture est affectée à la vulgarisation (autour de 2 pour cent), à l'assistance technique (1 pour cent) et à la recherche agricole (5 pour cent). A long terme, la faible part des dépenses spécifiques à l'agriculture dans le domaine de l'inspection, de la vulgarisation, de l'assistance technique et de la recherche agricole constitue un motif d'inquiétudes (MRA, 2012b ; MAFAP, 2013).

Le genre dans les effectifs du personnel du ministère en charge des ressources animales

Même si progressivement le nombre de femme auprès des universités, écoles et centres de formation augmente, les femmes restent sous représentées au sein de l'administration du MRAH. En 2012, dans le meilleur des cas, elles représentaient 21,3 % du personnel technique. Nous pensons cependant que l'augmentation des femmes dans les cohortes d'étudiantes et d'élève pourrait amener une meilleure représentativité des femmes au niveau MRAH (MRA, 2012a).

Questions de politique actuellement en débat

Deux éléments fondamentaux émergent : une réallocation des postes de dépense avec une priorité plus importante pour la recherche agricole, l'inspection et la vulgarisation et renforcer le capital humain (MRA, 2009).

Crédit

Pour l'essentiel, l'octroi de crédit à l'élevage est du ressort de la Banque de l'Agriculture et du Commerce du Burkina (BACB) et d'institutions de micro-finance (IMF) telles que les Caisses d'Épargne et de Crédit. Il s'agit de crédits octroyés directement par lesdites institutions ou par les projets et les ONGs à travers celles-ci. Les institutions de micro-finance (IMF) ont des activités ciblées sur les populations n'ayant pas accès aux services des banques (ruraux pauvres, micro-entrepreneurs, ...). Elles touchent environ 25% des ménages (MRA, 2007a). L'installation d'institutions bancaires en milieu rural s'est toujours heurtée à des coûts de fonctionnement élevés. Les taux d'intérêt sont élevés et le financement disponible est majoritairement de court terme ce qui pourrait favoriser les chaînes de valeur des petits ruminants.

Il faut noter aussi l'existence d'autres acteurs du crédit, notamment le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) qui fait du crédit aux femmes, le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE), le Fonds d'appui au secteur informel (FASI) et plus spécifiquement le Fonds de développement de l'élevage (FODEL). Les taux d'intérêt pratiqués par ces institutions autres que bancaires et IMF restent élevés. A titre d'exemple, ils sont de 10% au FAARF (FAARF, 2013)¹ tandis que, en moyenne, les taux habituellement pratiqués par le secteur bancaire étaient

¹ A ce taux d'intérêt peuvent s'ajouter des frais dits administratifs de 500 FCFA à 2% du montant du prêt demandé (FAARF, 2013). Voir à l'adresse <https://www.google.com/search?q=Fonds+d%E2%80%99Appui+aux+Activit%C3%A9s+R%C3%A9mun%C3%A9ratrices+des+Femmes&ie=utf-8&oe=utf-8>. Site consulté le 21 octobre 2014.

d'un peu plus de 10% pour les prêts aux particuliers d'environ 9% pour les prêts aux entreprises individuelles (Banque de France, 2013).

Questions actuellement en débat

Dans le cas de crédit octroyé directement par les institutions bancaires ou de micro-finance, tous les acteurs s'accordent pour dire que le crédit est inadapté : taux d'intérêt trop élevé, délai de remboursement ne correspondant pas à la vente des animaux, montant des crédits trop bas, etc. (MRA, 2007a ; MRA, 2007b; FIDA, 2012 ; MAFAP, 2013 ; SP/CPSA, 2013 ; MASA, 2014). Ainsi, la quasi-totalité des documents de politique estiment que l'amélioration de l'accès au crédit constitue une des conditions au développement des activités d'élevage dont celles des chaines de valeur des petits ruminants. Cette amélioration se décline en :

- Amélioration de la capacité des acteurs en formulation de projets bancables;
- Zones géographiques couvertes;
- Développement de produits diversifiés et adaptés;
- Harmonisation en matière de fonds locaux d'investissement.

Valeur ajoutée, commercialisation, gouvernance des chaines de valeur

Grappes de production

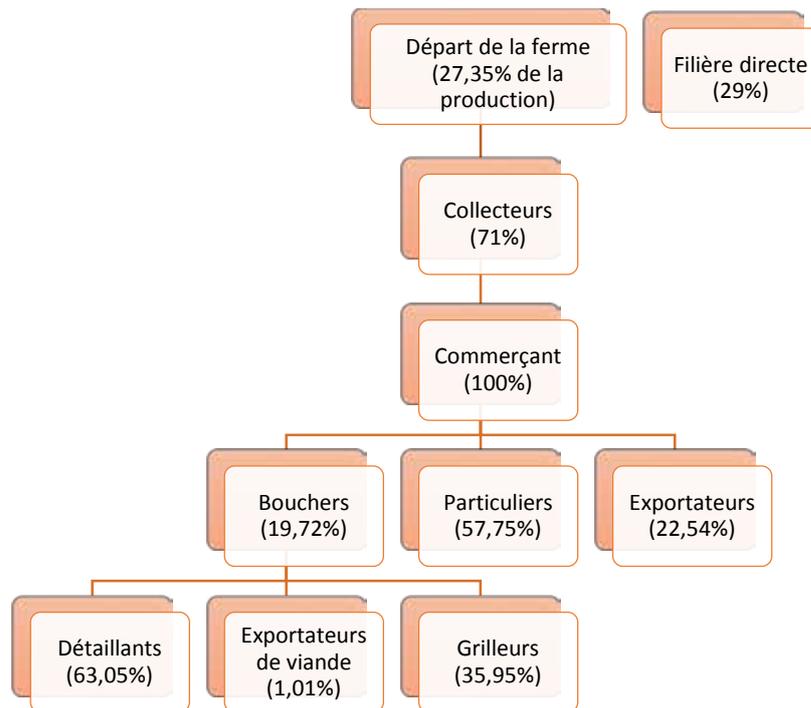
La « filière directe » représente environ un tiers des effectifs de petits ruminants déstockés : l'autoconsommation et la vente directe représentent donc un part importante de l'utilisation des produits des filières des petits ruminants. Par ailleurs, pour ce qui est de la production passant par les collecteurs et les commerçants, plus de la moitié va par la suite à des particuliers.

Les acteurs s'impliqueront dans

- La collecte : 71% de ovins déstockés et 70% des caprins déstockés passent par les collecteurs.
- Le convoyage : deux modes de convoyages vont cohabiter à savoir le convoyage à pieds et le convoyage en camion.
- Commerçants et exportateurs : ils négocient et achètent les animaux auprès des collecteurs.
- Transformation - Abattages : le Burkina Faso dispose de cinq (5) abattoirs frigorifiques dont un (1) privé. Les structures d'abattage dans les petits centres urbains sont de deux types : des aires d'abattages couvertes et datant souvent de l'époque coloniale et des abattoirs séchoirs construits plus récemment. La quasi-totalité de ces abattoirs ne sont pas conformes aux normes internationales.

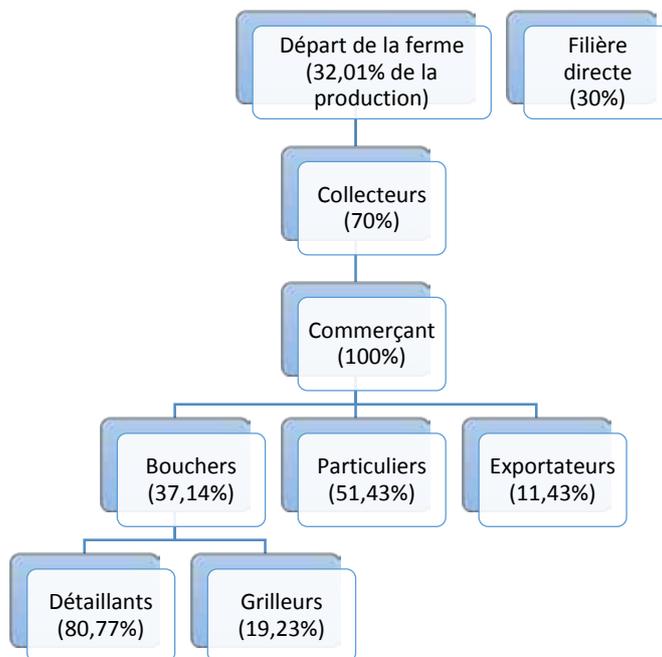
La « filière directe » représente environ un tiers des effectifs de petits ruminants déstockés : l'autoconsommation et la vente directe représentent donc un part importante de l'utilisation des produits des filières des petits ruminants. Par ailleurs, pour ce qui est de la production passant par les collecteurs et les commerçants, plus de la moitié va par la suite à des particuliers (Figures A2 et A3).

Figure A2. Organisation schématique et direction des flux dans la filière ovine – Référence, année 2005.



(Source : EASYPol, 2007).

Figure A3. Organisation schématique et direction des flux dans la filière caprine – Référence, année 2005.



(Source : EASYPol, 2007).

Indicateurs de concentration (SPC) et concurrence

Le segment de la production est celui dans lequel se trouve le plus grand nombre d'agents. Et, le ratio valeur ajoutée (%) / Représentation (%) est inférieur à 1. Les producteurs d'ovins d'élevage représentent 94,48% des acteurs tandis que leur part dans la valeur ajoutée n'est que de 61,54%. A 0,50, le ratio est encore plus faible pour les ovins d'embouche. A contrario, ce ratio est très élevé dans le cas des exportateurs : 163,27 (EASYPol, 2007).

Dans la sous filière caprine, les producteurs de caprins représentent 98,10% des acteurs tandis que leur part dans la valeur ajoutée n'est que de 59,59%. Comme pour les ovins, le ratio est élevé pour les exportateurs (Tableau A4).

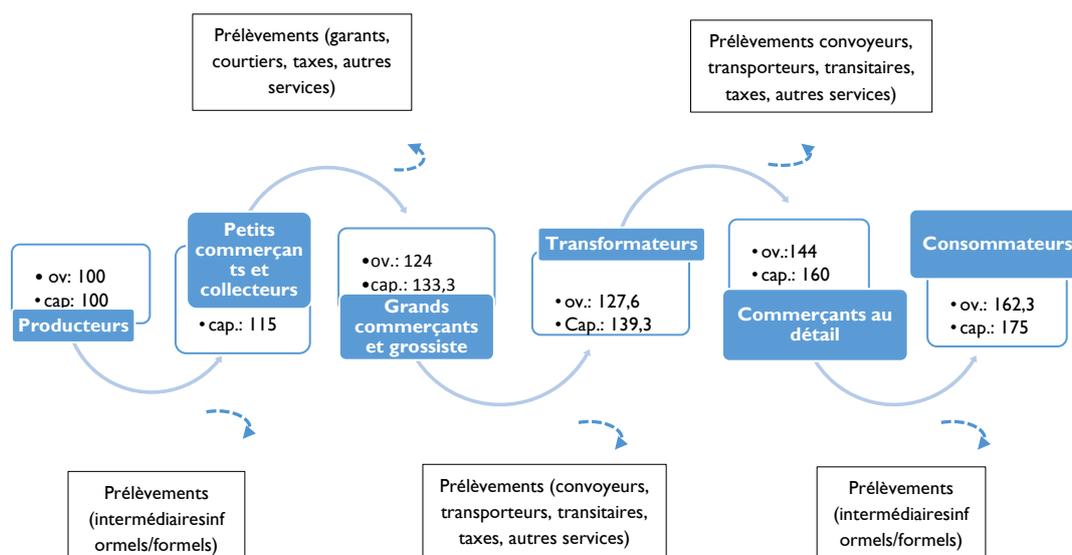
Tableau A3. Répartition de la valeur ajoutée et du nombre d'agents dans les filières ovines et caprines

	Valeur ajoutée		Représentation en termes d'agents		Ratio(% de VA / % de nombre d'agents)	
	Caprins	Ovins	Caprins	Ovins	Caprins	Ovins
Éleveurs	59,59%	63,90%	98,10%	99,20%	0,61	0,64
Collecteurs	2,48%	1,61%	0,38%	0,16%	6,56	9,95
Commerçants	6,34%	3,71%	0,41%	0,11%	15,45	32,87
Bouchers	6,92%	2,24%	0,14%	0,04%	51,02	56,45
Détaillants	4,70%	2,71%	0,32%	0,07%	14,49	36,52
Grilleurs	0,93%	1,61%	0,08%	0,04%	12,07	38,00
Exportateurs	2,14%	4,13%	0,01%	0,03%	159,36	162,26
Particuliers	16,89%	20,09%	0,56%	0,34%	30,08	58,45

Sources : Calcul des auteurs à partir de EASYPol (2007).

Synthèse de la formation des prix dans les chaînes de valeur des petits ruminants

Figure A4. Structure des filières des petits ruminants.



Ov=ovins et cap=caprins

(Source : adapté de Guibert et coll. (2009) et de MRAH (2007a)).

Qualité sanitaire des produits

Structure du secteur de la santé publique relative à la viande et à ses produits dérivés

Le secteur public élabore et met en œuvre les politiques en matière de santé publique vétérinaire et appuie les autres acteurs dans la commercialisation de la viande de petits ruminants. Le secteur privé est le principal acteur dans la production et la commercialisation de la viande des petits ruminants.

Principaux problèmes de santé publique liés à la qualité de la viande

Les saisies les plus fréquentes sont celles des viscères. Les saisies de carcasses entières comme d'organes ont été en croissance à partir de l'année 2008 avant de se stabiliser. Pour les ovins comme pour les caprins, les principaux motifs de saisies sont dans l'ordre : la congestion, la présence d'abcès, la présence de nodules parasitaires, la putréfaction (MRA, 2012c ; MRAH, 2014a).

Principales contraintes liées à la qualité sanitaire de la viande

Les principales contraintes liées à la viande de petits ruminants sont liées à :

- la prédominance des abattages clandestins dans les grandes villes (surtout Ouagadougou) et la circulation sans règle ni contrôle des viandes foraines;
- la vétusté des infrastructures d'abattage et de commercialisation et l'inadaptation des moyens de transport;
- la méconnaissance des règles et normes d'hygiène par les acteurs;
- la faiblesse des organismes officiels de contrôle qui n'arrivent pas à imposer le respect de la législation en matière de santé publique vétérinaire...

Compétitivité

Pour accorder aux produits animaux des avantages comparatifs et compétitifs, le Gouvernement du Burkina Faso, à travers son Ministère des ressources animales, table sur : (1) **le développement des infrastructures de mise en marché** : par exemple, la recherche de financements pour la construction d'un abattoir répondant aux normes internationales à Bobo-Dioulasso ainsi que d'un marché à bétail; la construction supplémentaire de boucheries, d'aires d'abattage. (2) **l'amélioration de la qualité des produits animaux** : par exemple, de lutter contre l'abattage clandestin; promouvoir les foires ou journées promotionnelles des produits carnés et/ou des cuirs et peaux (MRA, 2007a ; MRA, 2007b).

Analyse des indicateurs de politique : Coefficient nominal de protection (CNP) et Coefficient nominal de protection effective (CNPE)

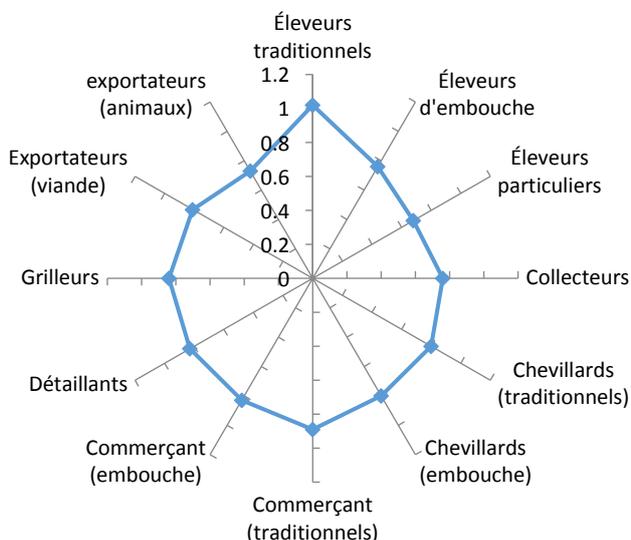
Pour la sous-filière ovine, le coefficient nominal de protection est 0,98 ce qui implique que les agents de la sous-filière ne profitent pas d'une subvention indirecte due à l'intervention de l'état et/ou de ses partenaires. La situation est quasiment identique dans la production caprine avec un CNP de 0,99. Le Coefficient nominal de protection effective (CNPE) intègre les possibles distorsions associées au marché des intrants. Il est de 0,99 pour la sous-filière ovine et de 0,98 pour la sous-filière caprine. Le CNPE < 1 confirme que la filière ne bénéficie pas d'une subvention implicite sur les intrants et/ou d'une protection du prix des animaux et produits animaux (EASYPol, 2007 ; FAO-BM, 2012).

Indicateur d'avantage comparatif : coût des ressources domestiques (CRD)

Globalement la filière ovine est compétitive avec un CRD de 0,84. Cependant, lorsque l'analyse de fait au niveau des différents segments, le CRD des producteurs traditionnels est de 1,02. Pour tous les autres acteurs le CRD est

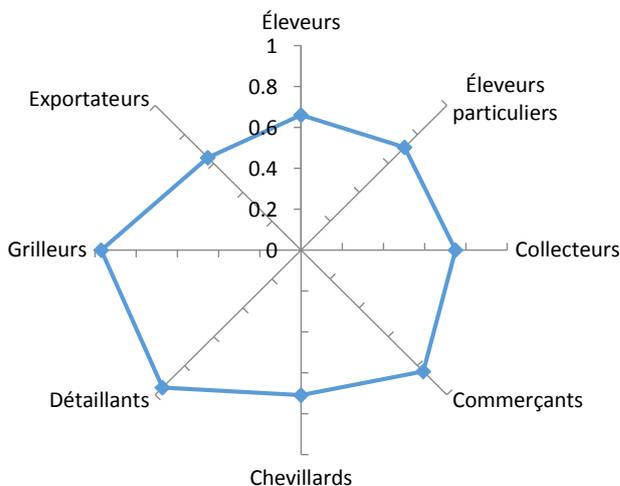
inférieur à 1. Les gains à faire se situent donc au niveau des producteurs en élevage traditionnel (Figure A5). La Figure A6 montre que la filière caprine a un CRD de 0,54 ce qui lui confère un important avantage comparatif (EASYPol, 2007; FAO-BM, 2012).

Figure A5. CRD dans la production ovine.



(Source : EASYPol, 2007).

Figure A6. CRD dans la production caprine.



(Source : EASYPol, 2007).

Externalités environnementales

Occupation des terres

La superficie des terres agricoles occupe environ 40% territoire national. Les superficies exploitées augmentent en moyenne de 2,8 pour cent par an et si cette tendance se poursuit, l'agriculture burkinabè épuisera ses terres cultivables à l'horizon 2030. En 2011, la part des superficies agricoles occupée par des prairies et pâturages représentait 51% des terres agricoles soit environ 22% du territoire national (MAFAP, 2013).

Modes d'élevage et santé des écosystèmes

Le Burkina Faso est très exposé aux impacts négatifs des changements climatiques. Dans le domaine de l'élevage, l'impact de l'augmentation de la température et de la diminution de la pluviosité prévues va se traduire surtout par (i) une réduction drastique et la dégradation des pâturages, (ii) un déficit du bilan pastoral et alimentaire (iii) et une aggravation des conditions d'abreuvement du bétail. Les ressources fourragères de la zone sahélienne ont connu un grave surpâturage durant les années 80 entraînant un déplacement des troupeaux vers le Sud (CONEDD, 2006). Par ailleurs, la loi relative au pastoralisme garanti un accès libre aux ressources pastorales et en eaux et cela sous la responsabilité de l'État et des collectivités territoriales. Cependant, les inter-actions entre élevage en général et environnement sont mal maîtrisées (MRA, 2007a).

En milieu urbain et périurbain, la progression des systèmes d'embouche ovine familiale et commerciale qui sont très demandeurs en fourrages stimulent le développement incontrôlé des pratiques de fauche et de conservation des fourrages naturels avec des impacts environnementaux qui n'ont cependant jamais été évalués.

Émissions de matières polluantes

Les niveaux d'émission de matières polluantes (CO₂, CH₄,...) par les élevages sont faibles (FAOSTAT). Cependant, le sang et les matières stercoraires ne sont pas valorisés dans les abattoirs. Ils constituent ainsi des déchets. La croissance continue des abattages pourrait faire en sorte que la question de la gestion de ces matières soit posée avec plus d'acuité. Il en est de même pour l'eau utilisée pour nettoyer les salles d'abattage et les instruments et qui est rejetée dans le système d'égout de l'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) après un traitement préliminaire ne répondant cependant pas toujours aux normes édictées.

Stratégies et activités de développement du sous-secteur des petits ruminants

Contribution du sous-secteur de l'élevage aux stratégies nationales de développement économique et de réduction de la pauvreté

Pour faire jouer au sous-secteur de l'élevage le rôle stratégique qui devrait être le sien, le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré, en novembre 2009, un document de Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage (PNDEL) à l'horizon 2025, qui donne les grandes orientations de la politique de l'élevage du pays et qui sert de cadre de référence et d'actions à moyen et long termes.

L'objectif global de la PNDEL est de renforcer la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la croissance de l'économie nationale et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Dans cette perspective, des plans d'actions pour le développement des filières: aviculture traditionnelle, bétail-viande, petits ruminants, lait, porcine, cuirs et peaux, ont été élaborés et attendent d'être mis en œuvre.

Cas spécifique de l'élevage des petits ruminants

Trois axes stratégiques majeurs sont définis (MRA, 2007a ; MRAH, 2014a):

- L'organisation des acteurs au sein de la filière et le renforcement des services qui leur sont offerts.
- L'amélioration et de sécurisation de l'offre nationale durable en produits d'élevage de qualité.
- Une meilleure valorisation des animaux et des produits de l'élevage.

Politique de recherche agricole

Le volet Productions animales du Plan stratégique de la recherche agricole est bâti autour de 4 programmes scientifiques, à savoir : i) le programme bovin, ii) le programme petits ruminants, iii) le programme monogastriques, iv) et le programme élevage-environnement. Spécifiquement aux filières bétail/viande et petits ruminants, les contraintes identifiées par le Plan sont les suivantes (MRA, 2007a):

- la difficulté d'alimentation en saison sèche (quantité et qualité),
- la précarité de la santé animale,
- la faible connaissance du potentiel génétique des races locales,
- la faible maîtrise des paramètres zootechniques,
- l'inadéquation de l'alimentation des bovins/ovins d'embouche,
- la faible maîtrise des inter-actions élevage-environnement,
- la faible disponibilité fourragère,
- et la faible maîtrise de la contribution de l'élevage à l'économie nationale.

Ces différents éléments devraient être au cœur des projets de recherche à mettre en œuvre. Nous constatons cependant que les aspects liés à la transformation, la commercialisation et la consommation sont absents des contraintes identifiées comme étant importantes. Par ailleurs les dimensions plus sociales et/ou associées au comportement des producteurs sont absentes de ce plan (FAO-BM, 2012 ; Fall, 2013).

Perspective actuelle sur les possibilités de développement pro-pauvres de la chaîne de valeur des petits ruminants

En 2009, l'incidence de la pauvreté au Burkina Faso était 46,7%²et, en 2013, avec un indice du développement humain (IDH) de 0,388, il occupait le 181^{ème}rang sur 186 pays.³

Les effets des changements climatiques rendent de plus en plus vulnérables les familles paysannes les plus pauvres. Le petit élevage en général, et plus spécifiquement celui des petits ruminants, va constituer une forme d'épargne pour les populations rurales et est parfaitement intégré aux activités agricoles. Et, les femmes sont impliquées dans l'embouche ovine commerciale ou familiale ce qui constitue une source de revenu au bénéfice de leurs enfants. Le petit élevage joue à la fois le rôle d'épargne et de capital (CSAO-OCDE, 2013; Fall, 2013).

Tous ces éléments font que le développement des chaînes de valeur des petits ruminants sera important dans les politiques pro-pauvres et pro-genre. Cela est d'autant plus le cas que les modes d'élevage pratiqués par les ménages les plus vulnérables, démontrent un réel potentiel en termes de gains de productivité.

Notons cependant que, comme le souligne FAO-BM (2012), une amélioration des performances de l'élevage ne peut, à elle seule, prétendre amener le revenu agricole des ménages vulnérables au niveau du seuil de pauvreté. De plus, comme constaté lors de la réalisation de cette étude, même si la plupart des documents de politique reconnaissent la place centrale du petit élevage dans les stratégies pro-pauvres, celui-ci est rarement spécifiquement traité. Il est donc important, pour définir des indicateurs permettant de cibler les pauvres parmi les acteurs du sous-secteur élevage il faudrait impérativement tenir compte des spécificités des chaînes de valeur des petits ruminants et rôle de chacun des acteurs. Les contraintes principales sur lesquelles il faut travailler devront également être spécifiquement rattachées

2 Voir sur le site de la Banque Mondiale à l'adresse <http://www.worldbank.org/en/country/burkinafaso>. Site consulté le 12 novembre 2014.

3 Voir à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/data>. Site consulté le 27 novembre 2014.



Introduction : Contexte general, objectifs et approche methodologique de l'etudecontexte general

Contexte general

Le Burkina Faso est un pays sahélo-soudanien couvrant une superficie de 274 000 km² avec une population estimée à 17,322 millions d'habitants⁴ dont près de 72% vivent en zones rurales⁵. Il est subdivisé en 13 régions représentées à la Figure 1.

Figure 1. Régions administratives du Burkina Faso.



Source : Institut Géographique du Burkina.

L'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI)⁶ travaille à renforcer la participation de l'élevage aux stratégies et moyens de lutte contre la pauvreté dans les pays en développement. ILRI est membre du Consortium du GCRAI, un partenariat de recherche mondial de 15 centres de recherche et de nombreux partenaires pour un avenir de sécurité alimentaire.⁷ Dans cadre du lancement de ses activités au Burkina Faso, l'ILRI a décidé de réaliser une analyse de situation sur les chaines de valeur des petits ruminants au Burkina Faso, le deuxième sous-secteur économique de l'élevage après celui des bovins.

L'activité d'élevage occupe une place économique majeure et est pratiquée par plus de 80 % des ménages qui en tirent tout ou partie de leurs revenus (MRAH, 2014b : 1). Le secteur de l'élevage a toujours constitué un pilier de l'économie nationale à côté de l'agriculture. Il contribue pour plus de 18 % (12 % pour les animaux et 6 % pour les cuirs et peaux) à la formation de la valeur ajoutée nationale, à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population

4 Projection de 2013 faite par l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD). Voir à l'adresse <http://www.insd.bf/fr/>. Site consulté le 12 octobre 2014.

5 World development indicators (WDI) à l'adresse <http://data.worldbank.org/indicator/SP.RUR.TOTL.ZS>. Site consulté le 27 octobre 2014.

6 ILRI a deux campus principaux en Afrique orientale (Nairobi et Addis) et des bureaux en Afrique de l'Est, de l'Ouest et Australe, ainsi que des bureaux en Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est. Voir des détails sur les objectifs et activités de l'ILRI à l'adresse <http://www.ilri.org/> (Site consulté le 10 octobre 2014)

7 Voir les détails sur le CGIAR à l'adresse <http://www.cgiar.org/our-research/cgiar-research-programs/> (Site consulté le 10 octobre 2014)

et occupe le second rang en termes de valeurs des exportations après le coton dans le secteur primaire (MRAH, 2014b : 1). L'élevage burkinabè recèle d'énormes potentialités au regard de l'importance et de la diversité du cheptel. Selon les estimations du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MRAH)⁸, en 2013, le Burkina Faso comptait un cheptel riche de près de 9 millions de bovins (soit 8 912 532), de 22,5 millions de petits ruminants (soit 22 494 494), de 41 millions de volailles (soit 41 008 503), en plus de 2 345 188 de porcins, de 1 114 628 d'asins et de 38 897 d'équins (MRAH, 2014b : 1). Il se caractérise aussi par un système d'exploitation à dominante extensive mais bien adapté à la variabilité saisonnière et interannuelle des ressources pastorales (Traoré, 2012 : 10).

Objectifs et approche methodologique de l'étude

L'objectif principal de l'analyse de la situation est d'évaluer, pour le Burkina Faso, les conditions dans lesquelles les chaînes de valeur des petits ruminants et plus généralement du bétail opèrent. L'analyse inclut des aspects liés au genre et des recommandations et a pour objectif de servir de socle à l'élaboration des activités de recherche ultérieures de l'ILRI. Cette «analyse de situation» implique de s'intéresser aux tendances passées, à l'état actuel et aux orientations futures probables.

Conformément aux TDR, cette étude s'appuie principalement sur une recherche bibliographique et une analyse des rapports produits des directions et des structures techniques intervenant dans les filières concernées (les ovins et les caprins). Il a été également conduit des entretiens ciblés avec des acteurs impliqués dans la structuration et le fonctionnement des activités de l'élevage (en particulier les petits ruminants) au Burkina Faso. Ces entretiens avec les partenaires ministériels, les opérateurs privés, etc., pour complément de données secondaires, ont pour but de préciser et approfondir l'analyse documentaire, afin de mieux connaître leurs capacités, échanger sur leurs contraintes et identifier leurs besoins d'appui.

En somme, notre démarche méthodologique se base sur la recherche de données secondaires et des entretiens ciblés. Ce faisant, l'**annexe 1** du rapport présente les principales sources de données physiques et électroniques disponibles tandis que l'**annexe 2** dresse la liste des personnes rencontrées durant la présente étude.

La suite du présent rapport traite des éléments suivants :

- L'élevage des petits ruminants au Burkina Faso
- La demande : consommation et dépenses
- La production
- Les importations et les exportations
- La santé animale
- La génétique animale
- L'alimentation
- Les systèmes de connaissances et recherche et développement
- Le crédit
- La valeur ajoutée et commercialisation
- La gouvernance des chaînes de valeur
- La qualité sanitaire des produits

⁸ Dans le reste du document nous gardons cette dénomination même si le ministère en charge de l'élevage a connu plusieurs changements de nom.

- La compétitivité
- Les externalités environnementales
- Les stratégies et activités de développement du sous-secteur des petits ruminants
- Les politiques de recherche agricole
- Les perspectives actuelles sur les possibilités de développement pro-pauvres de la chaîne de valeur des petits ruminants
- Conclusions
- Une base de données annotée.

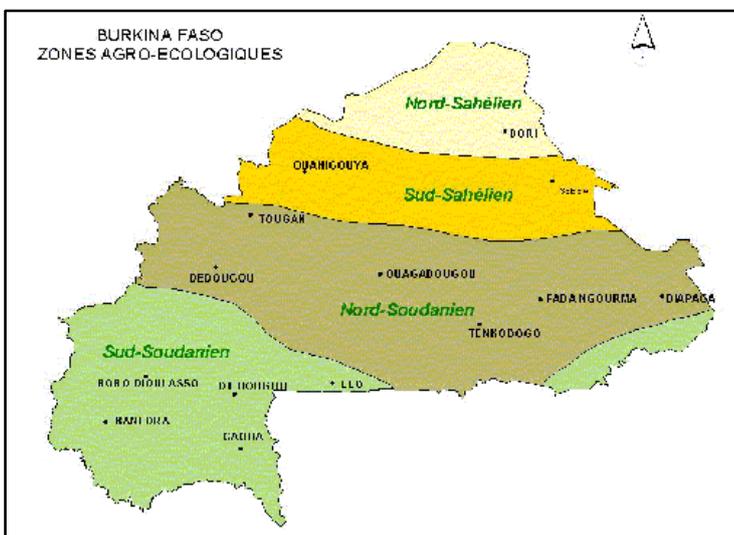


l'élevage des petits ruminants au Burkina Faso

Le Burkina Faso est un pays à vocation agricole et pastorale. Le secteur de l'élevage constitue un facteur d'intensification des systèmes de production agricoles par la traction animale et la fertilisation des sols. Sur le plan sociologique, même si au départ l'élevage de petits ruminants n'était pratiqué que par les Peulh, les Bella et les Touaregs, de nos jours de larges pans de la population rurale s'adonnent à cette activité. Elle est également pratiquée dans les zones péri-urbaines des grandes villes (Kagoné, 2001).

L'élevage de petits ruminants est en définitif praticable presque partout sur l'ensemble du territoire burkinabè (voir la section suivante). Au Burkina Faso, « il n'a pas encore été établi un zonage agro-écologique au sens strict du terme. Ce sont les secteurs phytogéographiques, reconnus et définis par Monod (1957) et Guinko (1984) d'après des critères climatiques et floristiques, qui tiennent lieu de zones agro-écologiques » (Kagoné, 2001). La Figure 2 présente les quatre zones agro-écologiques.

Figure 2. Carte des zones agroécologiques du Burkina Faso, élaborée par Dembélé O. à partir de la carte de la végétation naturelle et de l'occupation du sol de Fontès et Guinko (1995). Tiré de Kagoné (2001).



Les principales caractéristiques des quatre zones agro-écologiques sont synthétisées au tableau I. Ces caractéristiques détermineront au moins en partie les espèces exploitées et les systèmes de production rencontrés (Voir la section 4).

Tableau I. Caractéristiques des différentes zones agroécologiques du Burkina Faso

Zones agroécologiques	Portion (%) du territoire national	Pluviométrie annuelle (mm)	Occupation des sols
Sahel	13,4	< 400	Steppe arbustive à épineux et à graminées annuelles Zone à vocation pastorale évoluant vers l'agro-pastoralisme à dominante pastorale Agriculture vivrière à base de mil, sorgho et niébé Élevage peul transhumant de Zébus
Sub-sahel	15,3	400 à 700	Steppes arbustives à Combretacées et à graminées annuelles Zone agropastorale à dominante agricole Forte densité humaine et saturation foncière Agriculture céréalière d'autoconsommation à base de sorgho, de mil et de niébé Élevage pastoral transhumant et élevage agropastoral sédentaire
Nord-soudan	38,9	700 à 900	Savanes arborées à arbustives Zone agropastorale à dominante agricole Fortes densités des populations humaine et animale Bassin cotonnier et agriculture à base de sorgho, de mil, de niébé et d'arachide Élevage pastoral transhumant et élevage villageois sédentaire
Sud-soudan	32,4	900 à 1 200	Savanes arborées à arbustives et boisées, forêts claires Zone à vocation agricole caractérisée par les cultures pérennes (manguiers, agrumes, anacardiens, etc.), la culture cotonnière, de l'igname et des céréales (sorgho, mil et maïs) Zone d'accueil des transhumants en saison sèche et de conflits quelquefois mortels entre agriculteurs et éleveurs Élevage villageois sédentaire de taurins

Source: Kagoné (2001).

Races d'ovins et de caprins exploitées

Les conditions climatiques influencent la répartition des races exploitées par les éleveurs burkinabè. Ainsi, suivant les quatre zones décrites plus haut les ovins et caprins se répartissent de la façon suivante (Hamidou, 1987; Traoré et coll., 2008; Kaboré et coll., 2011):

- au nord, le mouton et la chèvre Peulh encore appelé mouton et chèvre du Sahel. Ce sont des animaux de grand format dont le poids varie entre 35 et 50 kg pour le mâle et entre 30 et 40 kg pour la femelle pour les ovins tandis que pour la chèvre Peulh, les poids s'échelonnent de 23 à 27 kg pour les animaux mâles et femelles.
- au sud, le mouton et la chèvre Djallonké ainsi que, dans une certaine mesure le mouton et la chèvre Mossi.⁹ Ces animaux sont caractérisés par leur petite taille. Le mâle des ovins pèse de 25 à 35 kg et la femelle de 23 à 25 kg. Chez les caprins, la femelle pèse de 18 à 22 kg et le mâle de 20 à 25 kg.
- au centre, nous avons les Mossis, dans une certaine mesure les Djallonké, et les métis issus de croisement entre mouton Peulh, Mossi et Djallonké.

Le phénomène climatique influence beaucoup cette répartition. Dans la partie sud du pays, plus humide et infestée de tsé-tsé, se trouve le Djallonké, et plus au nord, la région sahélienne constitue le berceau du mouton et de la chèvre Peulh qui sont les plus adaptés au climat sec et à la rareté des ressources.

⁹ Le mouton mossi est un proche parent du mouton Djallonké (Kaboré et coll., 2011).

Certaines autres races plus marginales sont également exploitées au Burkina Faso. Ainsi, pour les caprins, on retrouve la chèvre rousse de Maradi qui possède un potentiel de production laitière et de viande relativement important (Kaboré et coll., 2012).

Produits de l'élevage des petits ruminants

Betail vif

Une bonne partie de la production de petits ruminants est exportée sous forme d'animaux sur pieds (Section 5). Sur les marchés nationaux, les échanges d'animaux vivants sont également très importants ceux-ci servant à approvisionner les particuliers ou des élevages.

Viande

Le principal produit de transformation de la filière des petits ruminants est la viande fraîche. Elle représente l'écrasante majorité des produits carnés achetés pour la consommation. Dans une moindre mesure, d'autres produits tels que la viande grillée en morceaux, les brochettes, les steaks, les rôtis (restaurants) et la viande séchée (kilichi) sont également trouvés sur les marchés. Abattages contrôlés

Les abattages contrôlés sont ceux enregistrés par les services d'élevage, après inspection des viandes et des abats dans les abattoirs. La figure 3 présente l'évolution de la quantité de viande d'ovins et de caprins produite par le biais des abattages contrôlés. Elle montre qu'après une période de stagnation sinon de baisse, cette quantité est croissante depuis 2006. Cela est à mettre en relation avec le développement d'infrastructures d'abattages.

Les produits de charcuterie moderne préparés dans les supermarchés sont les pâtés, les boudins, les merguez, les chawarmas. Ils gagnent progressivement du terrain dans les deux principales villes du pays et quelques villes secondaires (Ouahigouya, Koudougou), mais leur incidence est très anecdotique dans le paysage des produits carnés du Burkina Faso.

Il y a très peu de transformation alimentaire proprement dite au-delà de la viande fraîche issue des abattoirs. Cela résulterait de la maîtrise insuffisante des techniques par les professionnels, des habitudes culturelles et culinaires locales et du faible pouvoir d'achat des consommateurs (EASYPol, 2007).

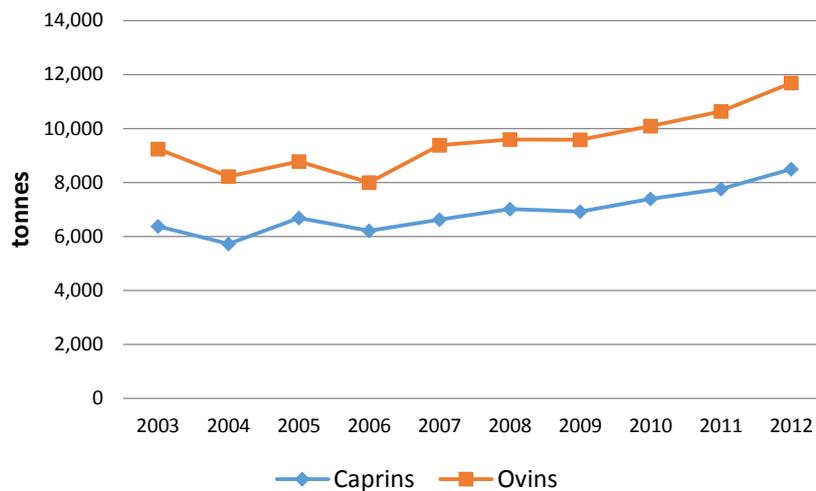
La viande provient de l'abattage des animaux avec 2 principaux circuits de production des viandes : les abattages contrôlés et les abattages non contrôlés. D'après Traoré (2012) « *Les nombreuses études menées dans le domaine s'accordent à dire que seulement un tiers de la viande consommée au Burkina Faso provient des abattages contrôlés ; l'autre partie de la viande consommée provenant des abattages familiaux (filière directe).* »

consommée provenant des abattages familiaux (filière directe). »

Abattages contrôlés

Les abattages contrôlés sont ceux enregistrés par les services d'élevage, après inspection des viandes et des abats dans les abattoirs. La figure 3 présente l'évolution de la quantité de viande d'ovins et de caprins produite par le biais des abattages contrôlés. Elle montre qu'après une période de stagnation sinon de baisse, cette quantité est croissante depuis 2006. Cela est à mettre en relation avec le développement d'infrastructures d'abattages.

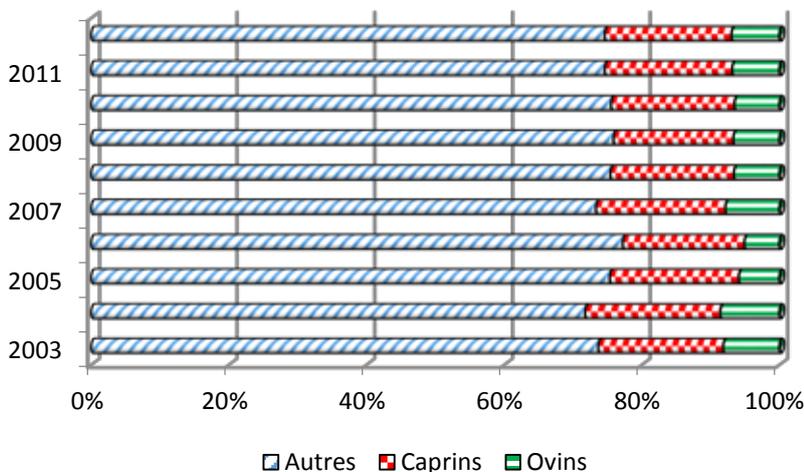
Figure 3. Évolution de la quantité de viande produite par le biais des abattages contrôlés.



Source : MRAH, 2014a.

Par ailleurs, la figure 4 montre que la part relative des petits ruminants dans la quantité totale de viande produite par le biais des abattages contrôlés est stable se situant un peu en dessous de 30%.

Figure 4. Part relative des ovins et des caprins dans la production de viande par le biais des abattages contrôlés.



Source : MRAH, 2014a.

Les figures 5 (a et b) et 6 (a et b) montrent qu'un relatif ajustement a eu lieu avec une plus forte dispersion des abattages contrôlés. Cette tendance est sans doute associée à la construction d'infrastructures d'abattages dans plusieurs villes moyennes du Burkina Faso. Et, la part relative de la région des Hauts-Bassins (chef-lieu : Bobo-Dioulasso) est plus élevée reflétant mieux son poids démographique. Que ce soit pour les caprins ou pour les ovins, la région des Haut-Bassins a gagné en importance en terme de part relative d'animaux abattus. Cela semble indiquer que, le développement d'infrastructures d'abattages contribue au développement de marchés de consommation.

Figure 5. Part relative des différentes régions dans les abattages contrôlés de caprins.

Figure 5a. Année 2003.

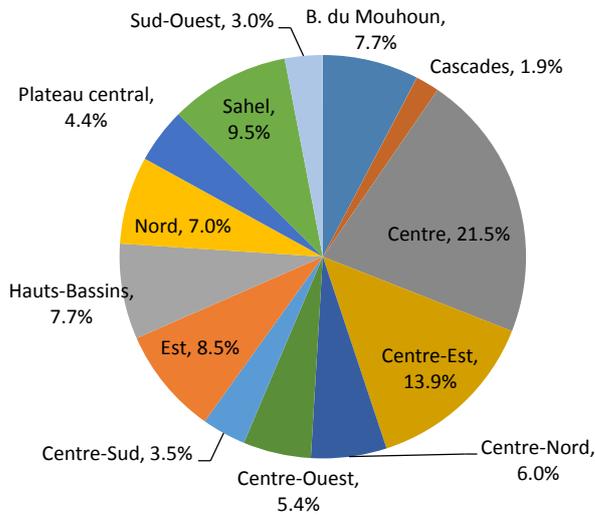


Figure 5b. Année 2012.

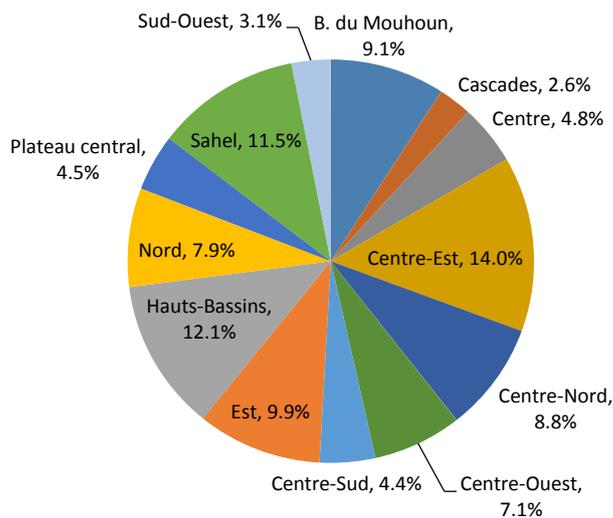
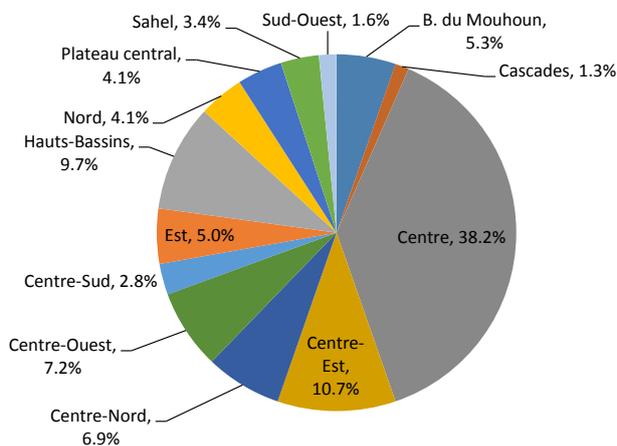


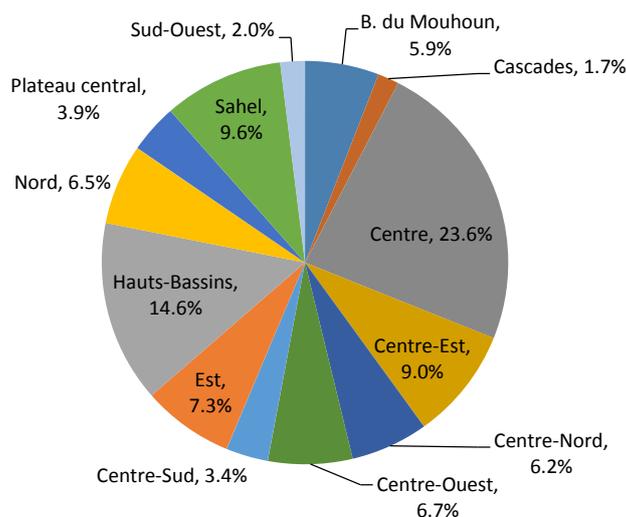
Figure 6. Part relative des différentes régions dans les abattages contrôlés d’ovins.

Figure 6a. Année 2003.



Source MRAH, 2014a.

Figure 6b. Année 2012.



Source MRAH, 2014a.

Abattages non contrôlés

Les abattages non contrôlés comprennent :

- les abattages non contrôlés par les services de l'élevage et qui rentrent dans le circuit de la commercialisation (abattages clandestins);
- les abattages familiaux non contrôlés par les services de l'élevage et qui sont réalisés sans raison particulière ou dans le cadre de fêtes ordinaires (fêtes de fin d'années), de fêtes coutumières (funérailles, intronisation etc.), de fêtes religieuses (Tabaski, ramadan, Pâques, Noël etc.) et des manifestations diverses (baptêmes, les mariages, etc).

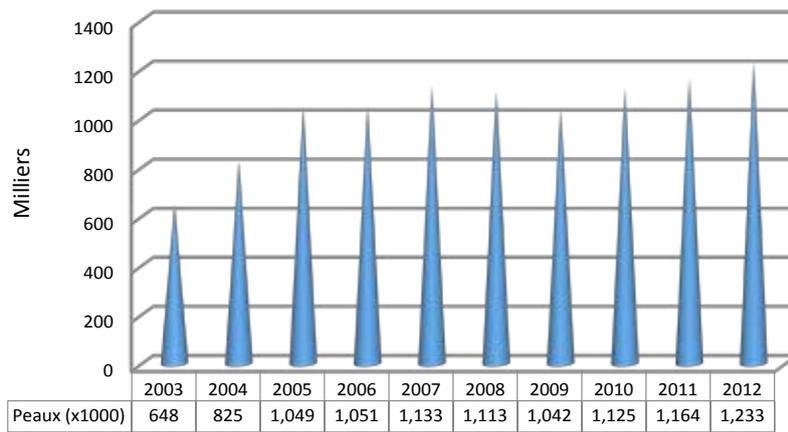
Comme nous le verrons dans la section II, une part relativement importante des animaux issus des élevages ovins et caprins sont vendus à des particuliers. Ces ventes approvisionnent le circuit des abattages non contrôlés de type familial. Des données précises sur les abattages clandestins ne sont pas disponibles.

Peaux de petits ruminants

La collecte des peaux brutes s'effectue à travers un réseau dense de petits collecteurs et qui se déplacent jusque dans les plus petits villages. Ces collecteurs approvisionnent les unités industrielles - dont la principale est située à Ouagadougou - en vue des transformations successives jusqu'à la semi finition et la finition.

Cependant une part substantielle des peaux est directement transformée en produits d'artisanat traditionnel ou moderne local ou est exportée vers le Ghana et le Nigeria pour la consommation humaine (EASYPol, 2007). La figure 7 présente l'évolution de la production de peaux au Burkina Faso entre 2003 et 2012. Les données collectées ne portent que sur les peaux issues des abattages contrôlés. En moyenne, sur les 10 dernières années, les statistiques du MRAH indiquent que le nombre de peaux produites est égal à environ 90 % du nombre de petits ruminants abattus en abattages contrôlés. Nous pouvons penser que le chiffre de la production de peaux est largement sous-évalué, une partie des peaux produites en abattages non contrôlés réintégrant certainement le marché des peaux.

Figure 7. Évolution de la production de peaux.



Source MRAH, 2014a.

Les figures 8 (a et b) présentent la répartition régionale de la production de peaux pour les années 2003 et 2012. Sans surprises, la tendance générale de la répartition régionale de la production de peaux suit celle de la production de viande des petits ruminants.

Figure 8. Parts relatives en 2003 et 2012 des différentes régions du Burkina Faso dans la production de peaux.

Figure 8a. Part relative en 2003 des différentes régions du Burkina Faso dans la production de peaux.

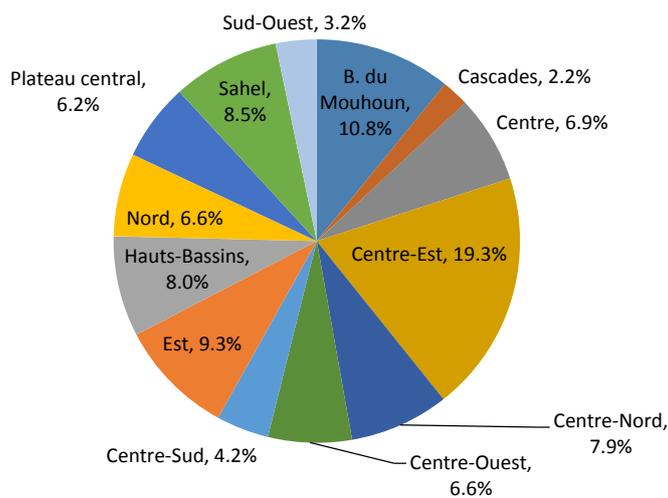
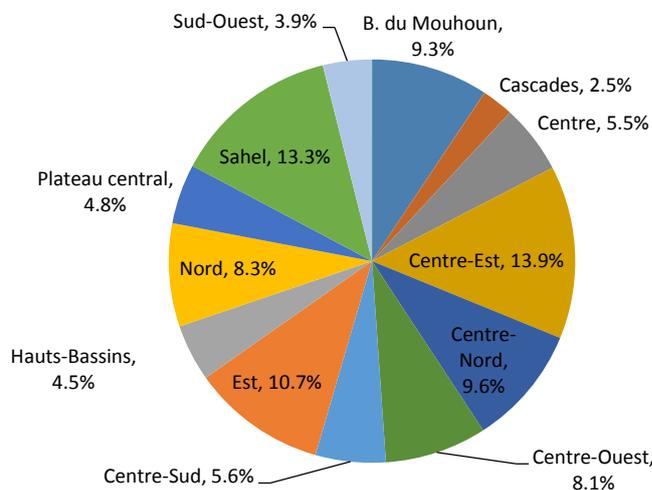


Figure 8b. Part relative en 2012 des différentes régions du Burkina Faso dans la production de peaux.



Source : MRAH, 2014a.

lait

Le lait représente un des produits des chaînes de valeur des petits ruminants. Cependant, il ne fait pas véritablement partie des objectifs de production des élevages de petits ruminants au Burkina Faso. Comme nous le verrons aux sections 4 et 7, les faibles potentialités laitières des petits ruminants expliquent sans doute, au moins en partie, cet état de fait. La production de lait de chèvre ou de brebis n'est donc pas documentée. Cependant, autour des grands centres urbains et Ouagadougou notamment, il existe quelques unités de fabrication du fromage de chèvre. C'est le cas par exemple à Loumbila.

Autres produits secondaires

A. Le sang, les viscères et les matières stercoraires

Le sang et les matières stercoraires constituent de très importants sous-produits des abattoirs, disponibles quotidiennement en grandes quantités. Ils peuvent être entièrement valorisés respectivement dans l'alimentation des volailles ou dans la fertilisation des sols agricoles.

Lors des abattages familiaux, le sang et les viscères sont récupérés et entrent dans la préparation de plats spécifiques (boudins, « soupe de boyaux »). Ces plats se retrouvent également dans la majorité des petits restaurants des villes comme des villages.

B. Les cornes et onglons

La production annuelle de cornes, incluant celles des bovins, est estimée à près de 400 tonnes. Cependant, même si nous ne disposons pas de données spécifiques sur la question nous pouvons affirmer qu'il s'agit essentiellement de cornes de bovins. Ce produit est essentiellement utilisé pour l'artisanat d'objets utilitaires (chausse-pieds, tables, cuillères, fourchettes, peignes, porte bougies, accoudoirs de fauteuils), d'objets de décoration (tableaux, boutons d'habits) et de bijoux (attrape cheveux, pique cheveux, bagues, bracelets, boucle d'oreilles).

C. Les déjections animales (fumier)

La valorisation des déjections du bétail dépend des systèmes d'élevage. Ainsi, dans les systèmes transhumants, seule une partie des déjections animales produites profite à l'exploitation du propriétaire du cheptel. Ce n'est pas le cas lorsque les déjections sont laissées sur les champs en jachère. Ainsi, la proportion des déjections animales qui sont valorisées dépend du système d'élevage et de la saison.



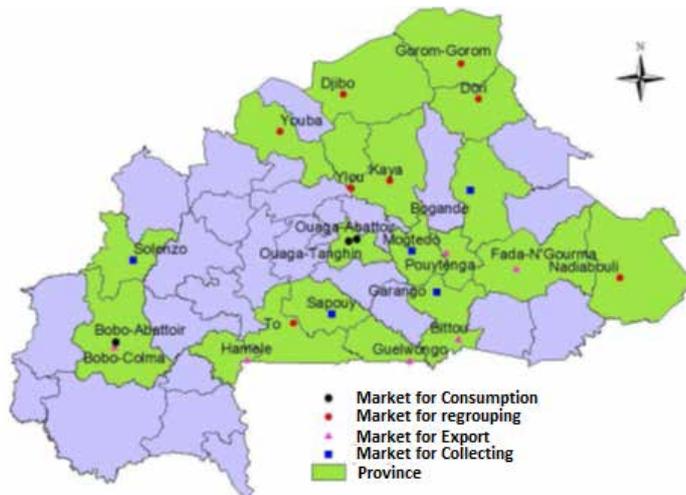
Demande : Consommation et dépenses

Principales tendances quantitatives globales de la demande

Organisation des marchés

La demande globale de bétails et viande s'organise autour de l'offre de marchés-types établis sur l'étendue du territoire du pays. Ces marchés, qui étaient quatorze (14) en 2001¹⁰, sont aujourd'hui au nombre de vingt-un (21), regroupés en quatre (4) catégories de marché-types définis en fonction des critères géographiques et d'importance relative des flux commerciaux : le marché de production, le marché de regroupement (ou de collection), le marché de consommation, et le marché d'exportation (MRA, 2012b : 117). Les différents marché-types sont représentés à la Figure 9.

Figure 9. Configuration géographique du marché de bétails au Burkina Faso.



Source : Adaptation de la cartographie de MRA (2012b : 117).

Les marchés de collecte ou de production se situent dans les zones d'élevage et servent de lieux de collecte primaire des animaux venant des troupeaux individuels. La majorité des vendeurs sont les éleveurs ou des propriétaires. Les acheteurs sont d'une part, d'autres éleveurs, des consommateurs directs ou des bouchers de la place, et d'autre part, des courtiers et des commerçants-collecteurs.

Les marchés de regroupement sont plus proches de zones agricoles ou se trouvent à des embranchements routiers stratégiques. Ils regroupent des animaux venant de plusieurs marchés de collecte. Les animaux regroupés sont destinés à être convoyés vers les marchés frontaliers ou terminaux de consommation intérieurs.

¹⁰ Un résumé des marchés de bétails (MRA, 2002).

Les marchés de relais ou de transit sont des centres situés généralement dans les zones plus ou moins proches de la frontière. Ils constituent des centres de remise en forme des animaux avant leur acheminement vers les marchés de distribution qui repartissent les flux de bétails en direction de la consommation interne (revente aux bouchers) ou de l'exportation.

Les marchés de consommation ou terminaux sont l'aboutissement de la filière. Ils sont localisés à proximité ou des grandes villes ou des lieux d'expédition. Les acheteurs seront des consommateurs locaux directs, des bouchers et des marchands-expéditeurs. Ces marchés se retrouvent à l'intérieur du pays ou au niveau des grands centres administratifs ou économiques (Bobo-Dioulasso, Ouagadougou,...).

En général, toutes les espèces de bétails sont commercialisées sur la plupart des marchés même si certains marchés semblent être plus «spécialisés» : c'est le cas du marché de "Ouaga Tanghin" où on trouve surtout des petits ruminants (ovins et caprins) et celui de "Bobo Colma" spécialisé pour les bovins (MRA, 2012b : 118).

Moutons sur le marché à bétail de Ouaga Tanghin.



Crédit photo : Tamini, L. D.

Tendances de la demande

La demande de petits ruminants (sur pieds et viande) au Burkina Faso est aussi bien interne qu'externe. La demande interne reste essentiellement destinée aux transformateurs (les boucheries, abattoirs, charcuteries, chevillards, etc.), alors que celle dirigée vers l'extérieur est majoritairement du bétail sur pieds. Les exportations le sont principalement à destination des pays de sous-région, comme la Côte d'Ivoire, la Ghana, le Togo, le Bénin et le Nigéria.¹¹ En dépit des fluctuations enregistrées sur les échanges de ces dernières années, le commerce régional du bétail (toutes espèces confondues) demeure globalement en pleine expansion (Traoré, 2012).¹²

Les principaux produits de la demande intérieure sont les carcasses de viandes (abattoirs), les viandes traitées (boucheries modernes), les charcuteries (boucheries/charcuteries modernes), grillades et viandes séchées (boucheries/charcuteries traditionnelles). L'autoconsommation qui est présente est plus marquée dans l'élevage caprin que dans celui ovin. La tendance est inverse pour l'autoconsommation des ménages des grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Traoré (2012 : 19) note une pleine croissance du secteur de la charcuterie, avec l'implantation et le développement d'unités semi-industrielles dans les grandes villes burkinabè : une dizaine d'unités semi-industrielles (Petites et

¹¹ Pour l'analyse de la tendance, voir la Section 5 : "Importations et Exportations".

¹² L'auteure cite des résultats de Guibert et coll., 2009, Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail/accès aux marchés et défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales, IRAM, Paris.

moyennes entreprises - PME) se dénombre à Ouagadougou, en plus de quelques charcuteries de petites tailles. Selon Traoré (2012), la filière de la transformation compte des milliers de grilleurs et de restaurants professionnels à travers tout le Burkina Faso. Des PME de transformation, comme la Générale des Viandes, SACS, CPBK, se distinguent déjà dans la capitale burkinabè. Cependant, fondamentalement, la transformation est artisanale et semi-industrielle (bouchers, rôtisseurs/grilleurs et charcutiers). Il n'y existe pas encore de transformation industrielle de viande : la mise en conserves de produits de viande préparée ou autres produits dérivés.

Typologie des dépenses alimentaires

Au meilleur de notre connaissance, il n'existe pas de données secondaires sur l'étude des déterminants de la demande spécifique en viande de petits ruminants au Burkina Faso. Par conséquent, dans les sections qui suivent, nous traitons du cas plus général de la demande en viandes. Notons que selon les données de la FAO, au Burkina Faso, les ménages pauvres allouent environ 60% de leurs revenus aux dépenses alimentaires. Selon ReSAKSS-MSU-Syngenta (2011), en 2000, ces parts étaient d'un peu moins de 60% pour les ménages ruraux et d'un peu plus de 40% pour les ménages urbains. Le tableau 2 présente la situation selon les quartiles et pour l'année 2003. Ce tableau montre clairement que pour les ménages les plus pauvres (Q1), l'essentiel des ressources financières est alloué à l'alimentation.

Tableau 2. Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages pour l'année 2003

	Classes de revenus				
	Plus pauvres				Plus riches
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5
Part des aliments dans les dépenses des ménages	69,6%	68,3%	65,4%	60,4%	41,7%

Source : ReSAKSS-MSU-Syngenta, 2011.

Typologie des dépenses en biens alimentaires d'origine animale

Les figures 10 présentent la part des dépenses en viandes dans les dépenses alimentaires totales pour les différentes régions du Burkina pour les ménages ruraux (Figure 10a) et l'ensemble de la population (figure 10b). Même si les données sont celles de 2003, elles reflètent certainement la tendance actuelle. Ces figures montrent une forte dispersion de la part du budget consacré aux viandes. Pour les ménages ruraux, à près de 16%, cette part est la plus forte pour la région des cascades, représentant plus de 5 fois la part de dépenses la plus faible qui est celle observée dans la région du centre. Lorsque l'on tient compte de l'ensemble des ménages les Cascades, restent en tête représentant près de 3 fois la part de dépense la plus faible qui est observée dans la région du Nord.

La situation de la région des Cascades pourrait s'expliquer par sa position excentrée et le fait que cette région n'est pas une région de production (voir la section 4). Elle n'a donc pas de véritables marchés de production, de consommation, de regroupement ou d'exportation. Notons cependant que sa proximité d'avec le marché de consommation qu'est Bobo-Dioulasso (distance d'environ 80 km entre Banfora et Bobo-Dioulasso), aurait dû rendre la viande accessible et rapprocher sa part de dépense en viande de celle de la région des Hauts-Bassins. C'est ce qui est observé lorsque l'analyse porte sur l'ensemble des ménages, l'écart entre les deux régions n'étant que d'environ 4%. La position de la région du Sahel qui vient juste après celle des Cascades s'explique certainement par le fait que, en général, la finition des animaux se fait dans d'autres régions du Burkina en raison de la rudesse du climat.

Figure 10. Part des viandes dans la dépense en alimentation des ménages pour différentes régions du Burkina Faso.
 Figure 10a. Part des viandes dans la dépense en alimentation des ménages ruraux pour différentes régions du Burkina Faso.

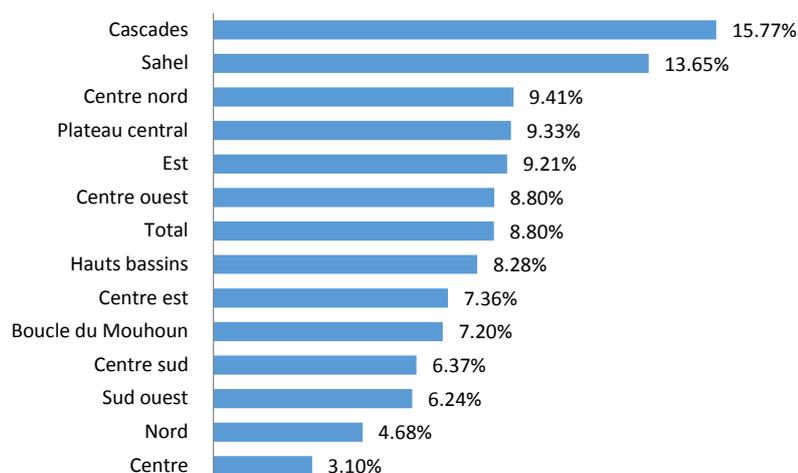
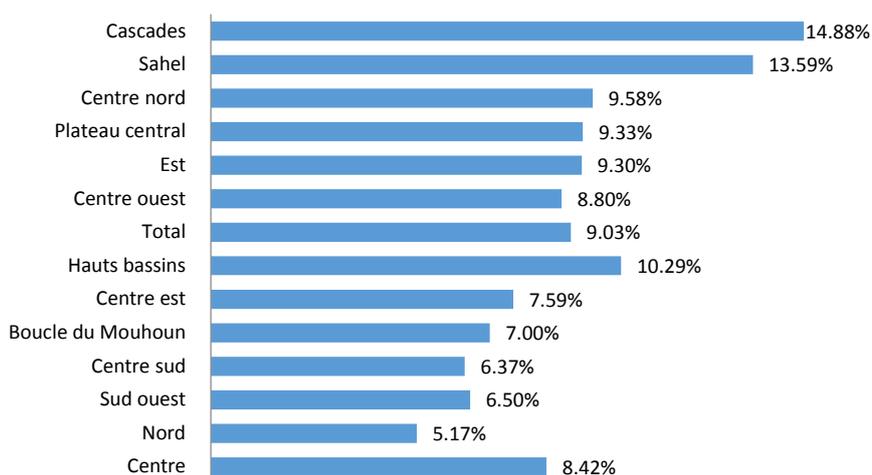


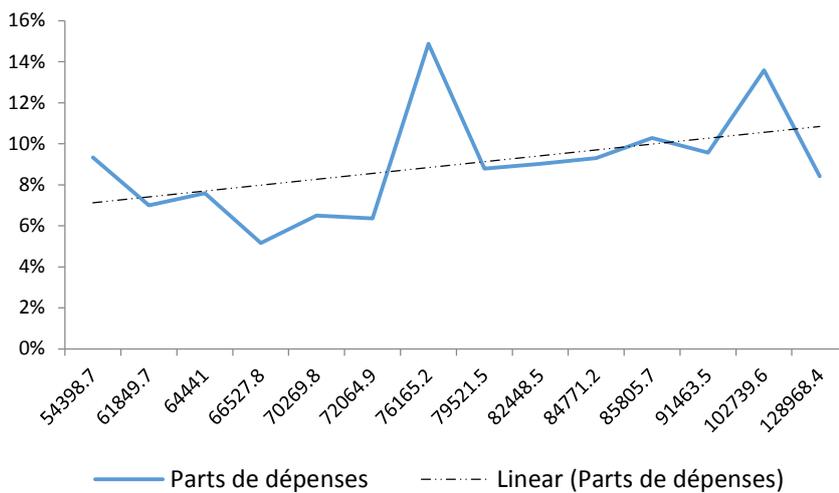
Figure 10b. Part des viandes dans la dépense en alimentation de l'ensemble des ménages pour différentes régions du Burkina Faso.



Source MRA-PNUD, 2011.

La Figure 11 représente les parts de dépenses en viande dans l'ensemble des produits alimentaires en fonction du niveau de revenu. La courbe de tendance linéaire montre que les parts sont croissantes avec le revenu. Cela est conforme à la tendance mondiale observée qui est celle que, l'accroissement des revenus s'accompagne d'une augmentation des dépenses consacrées à la viande.

Figure 11. Relation entre les parts de dépenses et les revenus des ménages (ensemble des ménages).



Source : calcul des auteurs à partir de MRA-PNUD, 2011.

MRA-PNUD (2011 : 41) estime la relation entre la pratique des activités d'élevage et les dépenses pour la viande et le lait des ménages ruraux. Ces auteurs montrent que « l'élasticité de la consommation de viande et lait par rapport au niveau des dépenses totales de consommation des ménages est de 0,76. Ce qui signifie que, toute chose égale par ailleurs, lorsque les dépenses de consommation des ménages augmentent de 10%, leur dépense de consommation de viande et de lait augmente de 7,6% ». Par ailleurs, ce rapport montre que la taille du ménage a un effet négatif sur la consommation de viande et de lait. Par contre, le fait d'être en milieu rural, le niveau d'instruction, le nombre d'animaux par membre du ménage influencent positivement la consommation de produits d'élevage.

Deux implications directes et complémentaires découlent de cette étude sur la demande de viande et de lait.

Deux implications directes et complémentaires découlent de cette étude sur la demande de viande et de lait.

- En milieu rural, l'élevage de petits ruminants aura un rôle prépondérant dans la consommation de viande et de lait. En effet, parmi les ménages ruraux disposant d'animaux, les propriétaires de petits ruminants sont ceux qui sont les plus nombreux.
- Les politiques favorisant la possession d'un élevage de petits ruminants se retrouvent de facto à doper la demande en viande et en lait et par deux canaux : l'augmentation des revenus des ménages et l'amélioration de l'accessibilité à la viande.

L'encadré 1 présente les principales implications pour les filières des viandes de la faiblesse des revenus des consommateurs.

Encadré I. Principales implications de la faiblesse des revenus des consommateurs

La formation des prix sur les marchés de consommation est très fortement encadrée par une limite supérieure donnée par le pouvoir d'achat de la population et donc par les revenus. Ainsi, une hausse de prix se traduit par un espacement voire un arrêt des repas carnés.

Cette limitation des prix sur les marchés terminaux ... impose aux opérateurs des filières des marges extrêmement faibles (souvent inférieures à 10%) qui conduisent parfois certains de ces acteurs à la limite de la survie... Elle a également pour conséquences majeures:

- une fragilité des acteurs des filières face aux [risques] commerciaux;
- une grande prudence, voire une résistance, des opérateurs privés face aux changements et, surtout face à l'investissement et à toute concurrence;
- une qualité sanitaire peu satisfaisante des produits (les faibles marges ne permettant en effet pas d'investir dans la qualité);
- une sensibilité des marchés de produits animaux face à la conjoncture économique générale et aux facteurs externes.

Tiré et adapté de MRA (2007a : 72-73).

Principaux scénarii de croissance de la demande

L'ensemble des études prospectives du secteur de l'élevage montre qu'il existe un important potentiel de croissance de la demande en produits issus de l'élevage des petits ruminants du fait principalement de 4 effets combinés :

- La démographie galopante ;
- L'urbanisation et l'amélioration des revenus des burkinabè ;
- La sous exploitation des potentialités des ovins et caprins qui fait qu'il existe d'énormes gains de productivité à aller chercher ;
- Un meilleur accès aux marchés de la sous-région grâce à la formulation et à la mise en œuvre de politiques à l'échelle de l'UEMOA¹³ et de la CEDEAO.¹⁴

Les paragraphes qui suivent reprennent in extenso les éléments qui sont présents dans plusieurs des études sur la demande.

MRA (2007 : 89)

*« Le potentiel d'accroissement de la productivité et de la production [des] élevages de petits ruminants, est très important et devrait permettre aux acteurs burkinabés de renforcer leur compétitivité, et partant, leur présence sur les marchés à l'exportation. L'intégration des marchés régionaux (UEMOA et CEDEAO) autorise la libre circulation des "produits du cru" (dont animaux sur pied et viande) dans la zone CEDEAO, ce qui facilite les exportations du bétail burkinabé vers les pays côtiers. ... Sans recours aux importations, les bassins commerciaux ivoiriens et nigériens ne pourront en effet vraisemblablement pas répondre aux demandes intérieures à partir de leurs propres productions. **Les potentiels d'exportation apparaissent donc importants.***

*Au niveau national, l'urbanisation croissante et la modification des habitudes alimentaires vers davantage de produits animaux qu'elle induit, constituent des facteurs importants de croissance de la demande de ces produits. Même si la consommation par personne restait au niveau actuel, très nettement insuffisant par rapport aux besoins alimentaires théoriques, la demande globale à l'horizon 2016 serait fortement augmentée, entraînant **un déficit important en viande ovine (- 40.000 tonnes) et caprine (- 33.000 tonnes), dans les conditions actuelles de production et***

¹³ Union Économique et Monétaires Ouest Africaine.

¹⁴ Communauté Économique des États d'Afrique de l'Ouest.

d'exploitation des cheptels. »

Defis auxquels la filiere fait face du point de vue de la demande

A. Le consommateur final burkinabè

Pour le consommateur final burkinabè, les défis sont principalement au nombre de trois (CEFCOD, 2013) :

Pour le consommateur final burkinabè, les défis sont principalement au nombre de trois (CEFCOD, 2013) :

- L'hygiène déficiente sur les lieux d'abattage, de transformation et de consommation;
- L'accessibilité en termes de coût : cette situation a tendance à s'aggraver (i) ces dernières années avec l'inflation des prix des produits agricoles et (ii) pendant les périodes de fêtes ou l'on assiste à une plus forte demande¹⁵;
- La disponibilité de la viande de petits ruminants en général, le phénomène étant accentué pendant les périodes de fête.

B. Labels et normes

Le déficit en termes de normes constitue un des principaux défis des filières de production de la viande en provenance d'élevage de petits ruminants. Il s'agit notamment de la faiblesse des normes sur la viande fraîche ainsi que de l'absence de normes sur le conditionnement et les emballages (Traoré, 2012). Par ailleurs lorsque des normes de production et/ou de transport existent, elles sont méconnues par les acteurs de la filière et/ou le suivi- contrôle est déficient.

Plusieurs normes et labels de qualité sont en train d'être élaborés dans le secteur des viandes au Burkina Faso¹⁶ sous la charge de l'Agence de Promotion des Exportations (APEX). Traoré (2012) indique que « Pour la réalisation de sa mission, l'APEX s'appuie sur la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) nouvellement élaboré pour aider à apporter des solutions au maillon commercialisation à travers la recherche de marché et le respect des normes de qualité.» Il n'existerait cependant pas de normes spécifiques pour les viandes fraîche et séchée qui sont pourtant les principaux produits issus de la transformation au Burkina Faso et qui pourraient contribuer à créer de la valeur ajoutée au sein des filières. La question de l'élaboration de normes pour le conditionnement et l'emballage des produits est également posée.

C. Politiques régionales relatives aux normes de qualité des produits

Il n'y a pas vraiment de normes qualité identiques du point de vu des pays membres de l'UEMOA, ces pays constituant pourtant les principaux marchés à l'exportation des animaux produits au Burkina Faso. Selon CEFCOD (2013), cela devrait bientôt être le cas au sein des pays de l'UEMOA grâce à la Politique Agricole Commune (PAU) et au Programme de gestion durable des ressources pastorales et de contrôle de la transhumance en Afrique de l'Ouest de la CEDEAO. En effet, parmi les actions proposées figure l'harmonisation des dispositions règlementaires et de développement des services sanitaires.

¹⁵ A la tabaski, le prix d'un mouton peut être multiplié par 3 ou 4 et cela malgré l'importation de moutons en provenance du Mali.

¹⁶ 14 normes/labels d'après CEFCOD (2013) et 29 normes selon Traoré (2012).



Production

Systemes de production

L'élevage, au Burkina Faso, repose sur trois systèmes fondamentaux : **(a)** le pastoralisme transhumant qui implique la recherche continue de nouvelles pâtures et de points d'eau, notamment pendant la longue saison sèche, **(b)** le système agro-pastoral extensif et sédentaire dans lequel les animaux ont une base fixe mais paissent extensivement aux alentours et sont nourris avec les résidus des récoltes à la saison sèche et **(c)** le système intensif ou semi-intensif d'embouche avec une stabulation permanente ou temporaire de quelques mois.

Systeme pastoral

Les troupeaux sont relativement importants et ce système est basé sur l'exploitation extensive des ressources naturelles avec un très faible recours aux intrants zootechniques et vétérinaires. Cependant, ce mode de gestion des ressources naturelles semble être celui qui est le mieux adapté aux écosystèmes fragiles du Sahel. Ce mode d'élevage exploite au mieux la variabilité géographique et temporelle des pâturages et des ressources en eau. La transhumance pastorale est aujourd'hui menacée par (MRA, 2007b et 2007c; RECOPA, 2009; Traoré, 2012):

- une progression des fronts agricoles et urbains ce qui
- réduit progressivement l'accès aux terres de parcours, aux pâturages et aux points d'eau;
- entraîne des conflits récurrents entre éleveurs et agriculteurs, du fait de l'insécurité foncière et de la difficulté de gestion des parcours;
- l'inégale répartition des points d'eau dans l'espace, qui ne permet pas une valorisation optimale de la ressource en pâturage;
- des difficultés quant à l'accès et à l'utilisation des ressources partagées pour la transhumance transfrontalière;
- Un encouragement à l'intensification de la production afin de tirer le meilleur des potentialités zootechniques des animaux exploités.

Systeme agro-pastoral

Les troupeaux sont de plus petite taille et bénéficient très souvent d'une alimentation complémentaire.

Pendant la saison des pluies, les animaux sont nourris à base d'herbes (graminées, légumineuses) et de sous-produits artisanaux (son) tandis que pendant la saison sèche l'alimentation est composée de pailles, de résidus de cultures (fanés de niébé, d'arachide et de dolique) et de suppléments issus de sous-produits (son de mil, de maïs et de sorgho, tourteaux et parfois concentrés pour les ovins notamment).

Embouche

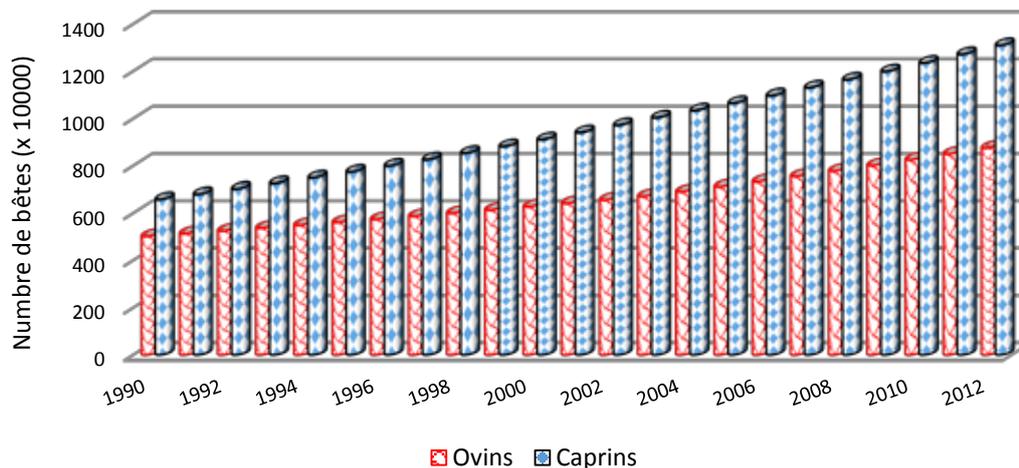
L'embouche est exclusivement pratiquée dans la production ovine et essentiellement dans les zones urbaines ou périurbaines mais également dans certains villages. Ce système est celui qui utilise le plus les intrants zootechniques et vétérinaires. Les coûts de production sont donc relativement élevés et cette production est essentiellement orientée vers le marché. Dans ce système de production, cohabitent l'embouche paysanne ou encore familiale qui est pratiquée par les agro-éleveurs en milieu rural (1 à 5 moutons) et l'embouche commerciale pratiquée par des fonctionnaires, des commerçants et des professionnels. Les animaux utilisés pour l'embouche familiale sont des mâles de 2 à 3 ans de race Peulh, Djallonké ou des métis. Le poids des animaux à la sortie des ateliers varie de 25 kg à 35 kg et cela après 130 jours d'embouche, soit des gains moyens quotidiens (GMQ) de 75gr/j environ. L'alimentation des animaux est à base de résidus culturaux (fanés de niébé et d'arachide, pailles de céréales) et de fourrages naturels. Les animaux sont ensuite complétés avec des sous-produits agro-industriels (tourteau de coton, son local, etc.), mais aussi avec les résidus de cuisine. Pour l'embouche commerciale, les effectifs de moutons varient de 10 à 50 têtes, souvent de la race Peulh. La durée de l'embouche s'étale de 3 à 4 mois, avec un GMQ estimé à 110 g/jour. L'alimentation est basée sur les sous-produits agricoles (pailles de céréales, fanés de niébé et d'arachide). La complémentation comprend des SPAI (tourteau de coton, son local) et du sel ou pierre à lécher. Que ce soit pour l'embouche familiale ou pour celle commerciale, la protection sanitaire est réalisée juste après l'achat des animaux. Elle comprend généralement la vaccination contre la pasteurellose, un déparasitage externe et un déparasitage interne.

Production

Offre de petits ruminants

Le secteur des petits ruminants est important pour l'économie agricole du Burkina Faso, et sa production est constamment en progression (voir la figure 12).

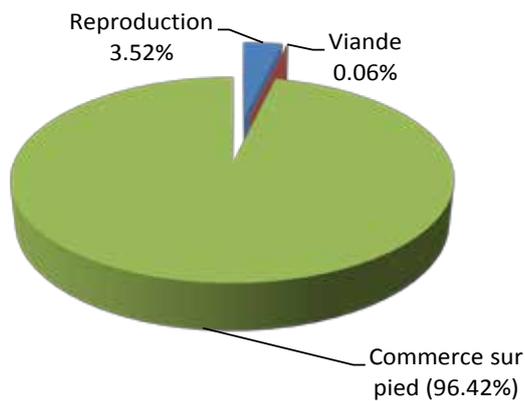
Figure 12. Évolution de la production de petits ruminants.



Source : Données de FAOSTAT.

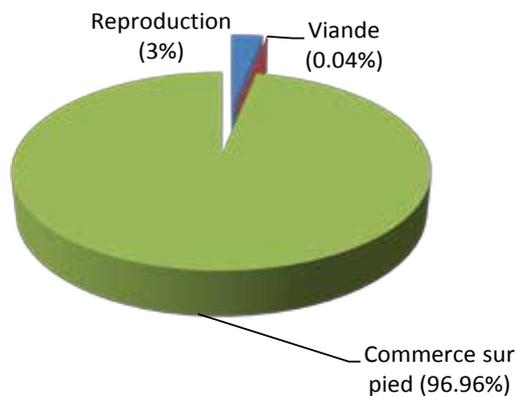
Depuis 1990, la taille du cheptel de petits ruminants est en nette augmentation. Il comptait en 2012 plus de 12,5 millions de caprins et près de 6,5 millions d'ovins, contre un peu plus de 6 millions de caprins et moins de 5 millions d'ovins en 1990. Ces chiffres témoignent d'une forte expansion des effectifs au cours des 12 dernières années. Les objectifs de la production de petits ruminants sont essentiellement de trois sortes : la reproduction, la viande, et le commerce sur pieds (voir les figures 13 et 14).

Figure 13. Objectifs de production d'ovins.



Source : Données de FAOSTAT.

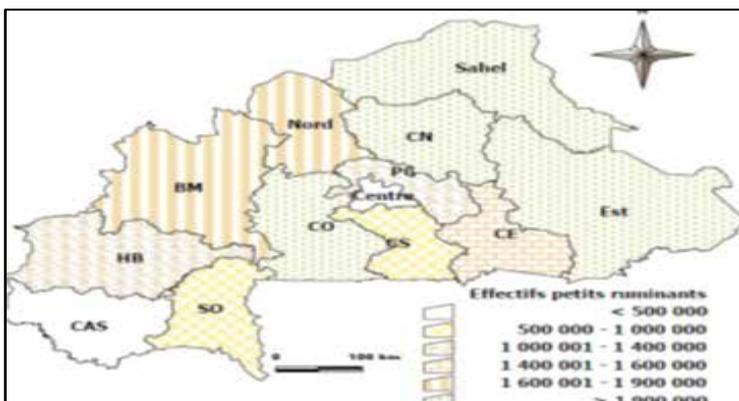
Figure 14. Objectifs de production de caprins.



Source : Données de FAOSTAT.

Aussi bien chez les caprins que chez les ovins, l'objectif principal de l'élevage est le commerce d'animaux vivants. Le commerce des animaux sur pieds motive à 96,42% l'élevage d'ovins et à près de 97% celui des caprins. Viennent ensuite l'objectif de reproduction (3% chez les caprins et un peu plus de 3,5% chez les ovins), et plus loin celui de l'abattage pour la viande (0,04% et 0,06% respectivement chez caprins et chez les ovins).Le mode de production pastoral et les lacunes du segment de la transformation pourraient expliquer cet état de fait. La Figure 15 présente la répartition géographique des effectifs de petits ruminants au Burkina Faso. Elle montre une prédominance de du nord et de l'est du Burkina.

Figure 15. Répartition des effectifs de petits ruminants.



Paramètres de production

Comme le montrent les tableaux 3 et 4, les performances techniques des filières des petits ruminants sont globalement faibles. La production de viande et de lait (chèvres) sont faibles (Tableau 4) et les taux de mortalité sont très élevés notamment au cours de la première année de la vie des petits ovins et caprins : près de 20% (Tableau 3). La réduction du taux de mortalité dans les premières années de la vie des animaux mais également des autres groupes d'âge est un défi majeur pour les chaînes de valeur des petits ruminants. Source : MRA, 2011, Statistiques de l'élevage.

Tableau 3. Paramètres zootechniques des élevages ovins et caprins

	Ovins		Caprins	
	Mâles	Femelles	Mâles	Femelles
Taille moyenne des troupeaux	30 ± 6		26 ± 5	
Composition des troupeaux				
Jeunes	19,8%	22,6%	22,4%	26,3%
Elèves (après sevrage)	6,1%	10,8%	4,8%	11,2%
Adultes	3,5%	37,2%	2,2%	33,1%
Age à la première mise bas	23 mois		20 mois	
Intervalle entre mise bas	11,6 mois		13 mois	
Taux de fécondité	1,05		1,40	
Taux de fertilité	0,8		0,9	
Taux de prolificité	1,08		1,3	
Taux de reproduction annuelle	1,21 agneau / brebis		1,32 chevreau/chèvre	
Taux de mortalité				
0 à 1 an	17,3%		18,3%	
1 à 2 ans	7,5%		6,5%	
3 ans et plus	9,2%		3,8%	
Taux d'exploitation				
0 à 1 an	18,1%		23,2%	
1 à 2 ans	37,4%		51,4%	
3 ans et plus	10,9%		38,9%	

Source : MRA, 2011c, Statistiques de l'élevage.

Tableau 4. Paramètres de production de viande et de lait

	Ovins	Caprins
Viande		
Carcasse	9 kg	8 kg
Poids des abats	1 kg	1 kg
Lait		
Pourcentage de femelles adultes de l'effectif	-	33%
Pourcentage de femelles allaitant/ chèvres adultes	-	60%
Taux de fécondité	-	140%
Production moyenne exploitée par chèvre et par an	-	60 litres

Source : MRA, 2011, Statistiques de l'élevage.

Production industrielle, grandes fermes et taille moyenne des élevages

La typologie de production reste majoritairement le système d'élevage traditionnel (pastoral et agropastoral) qui dépend fortement de l'accès aux ressources naturelles (disponible alimentaire et d'eau) et aux intrants vétérinaires et zootechniques (sous-produits agro industriels, et médicaments vétérinaire). Le système intensif et semi-intensif est marginal représentant moins de 5% de l'offre globale d'ovins. Il est inexistant dans l'élevage caprin. Par ailleurs, du fait des faibles performances laitières des races caprines exploitées, la production de chèvres pour le lait n'est également pas développée. Cependant, depuis quelques années, autour des centres urbains, les producteurs s'organisent afin de

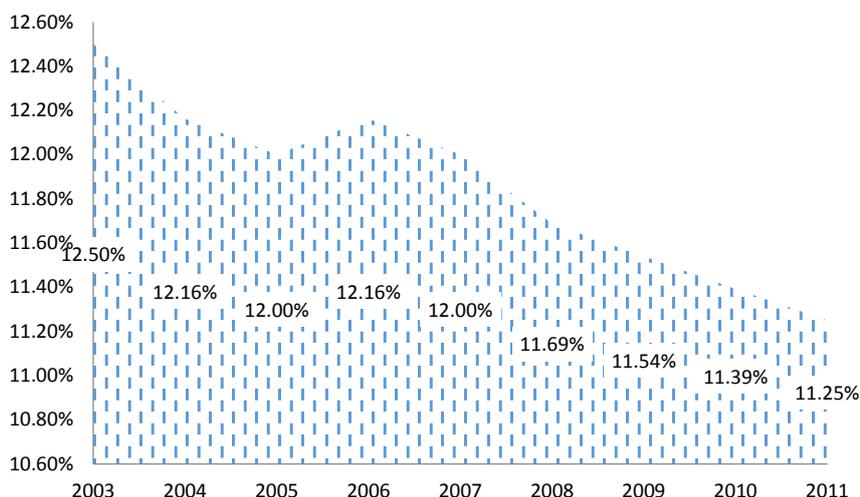
créer des conditions pour un élevage intensif performant. Au nombre de ces actions figure l'érection de sociétés de fabrication d'aliment bétail.¹⁷ De plus, les élevages modernes investissent dans des puits ou forages afin de garantir aux animaux un accès suffisant à de l'eau de boisson de qualité.

Disponibilité alimentaire en viandes des petits ruminants

Au Burkina Faso, les taux de couverture des besoins sont très faibles pour plusieurs des groupes alimentaires : 3,3% pour l'énergie, 7% pour les lipides et 10% pour les protéines (FAO-BM, 2002). Et, d'une manière générale, sur le plan nutritionnel, la contribution de l'élevage à la couverture des besoins de la population reste encore très largement en dessous des normes nutritionnelles internationales.

Les données de la FAO indiquent qu'il n'y a pas de gains en termes de disponibilité alimentaire de viandes d'ovins et caprins au niveau du Burkina Faso. La disponibilité alimentaire en quantité (g/personne/jour) de viandes ovine/caprines est estimée à 9 g/personne/jour, la valeur étant restée constante sur toute la période allant de 2003 à 2011¹⁸. Par ailleurs, la contribution des petits ruminants au disponible protéique total qui est pourtant faible au Burkina Faso est ainsi allée en décroissant (Voir figure 16).

Figure 16. Contribution du disponible en viande ovine/caprines au disponible protéique total.



Source FAO.

Selon FAO (2011), «le creusement du déficit des échanges de produits alimentaires en Afrique est surtout dû à l'accroissement de la population, à une productivité faible et statique de la production alimentaire et agricole, mais aussi à des distorsions provoquées par l'action publique, à des infrastructures de mauvaise qualité et à un manque d'appui institutionnel.» L'absence d'une croissance du disponible alimentaire par habitant dans les filières ovine et caprine est certainement due à la combinaison de tous ces facteurs.

Politiques d'appui au secteur des petits ruminants

En 2007, une étude diagnostic détaillait les différentes contraintes et difficultés que font face les acteurs de la filière des petits ruminants (MRA, 2007a). Ainsi, les politiques d'appui au secteur des petits ruminants se regroupent globalement en cinq grands domaines:

- **la disponibilité et la sécurisation de l'accès aux ressources pastorales** avec comme principaux facteurs

¹⁷ Voir l'article de presse du quotidien d'information Sidwaya sur la Société de Fabrication d'aliments pour bétails (SOFAB) à l'adresse <http://www.sidwaya.bf/m-1040-koubri-le-pm-satisfait-de-la-production-d-aliments-a-betail-et-volaille.html>. Site consulté le 22 novembre 2014.

¹⁸ Voir les données de la FAO à l'adresse <http://faostat3.fao.org/home/E>. Site consulté le 11 octobre 2014.

limitants: i) la réduction sévère de l'espace et des ressources pastorales à cause principalement de la progression du front agricole, ii) le déficit de capacités de négociation des éleveurs dans un contexte de compétition croissante pour l'utilisation des ressources et de concentration des décisions en matière de gestion des ressources au niveau des collectivités territoriales, iii) les déficits d'investissement en matière de protection, d'aménagement et de réhabilitation des parcours; iv) le ralentissement des programmes d'hydraulique pastorale, et v) la faiblesse des dispositifs de prévention et de gestion des effets néfastes des sécheresses.

- **l'organisation de la filière** avec comme principaux facteurs limitants: i) l'insuffisance d'organisation et ii) le manque de professionnalisme des acteurs. Les organisations et associations professionnelles sont généralement peu efficaces en termes d'apport de services aux membres et présentent souvent un déficit de représentativité. Cette absence de structuration solide et de représentativité forte est particulièrement préjudiciable aux producteurs (éleveurs et agropasteurs) qui ne peuvent ainsi garantir leur représentativité au sein des instances locales de gestion foncière.
- **la sécurisation des marchés et la valorisation des produits** avec comme principaux facteurs limitants: i) la faiblesse des investissements publics et privés de modernisation des infrastructures de commercialisation et de transformation, ii) les difficultés du maintien et du suivi sanitaire et épidémiologique du cheptel, iii) les déficits de formation et de sensibilisation des producteurs, transformateurs et commerçants en matière de sécurité et d'hygiène alimentaires et iv) les difficultés des services publics à assurer les contrôles des produits et denrées d'origine animale.
- **l'intensification et l'optimisation économique des activités de production et de traitement des produits de l'élevage pour une amélioration de la compétitivité** avec comme principaux facteurs limitants: i) l'inégalité et les difficultés d'accès aux intrants alimentaires en raison de déficit dans les disponibilités et de faibles capacités financières, ii) les déficits d'accès aux services d'appui conseil et, par conséquent, de formation en matière de gestion technico-financière des opérations de production et de traitement des produits, iii) la faiblesse des capacités d'investissement des producteurs et des transformateurs, iv) la difficile valorisation du potentiel génétique national.
- **le financement du secteur de l'élevage** avec comme principaux facteurs limitants: i) la faiblesse des investissements publics en faveur du développement de la filière au regard de l'importance économique et sociale de la filière, ii) la rareté et la difficulté d'accès aux services et produits financiers adaptés aux activités d'élevage.

Cas spécifique du genre dans la production

L'embouche ovine familiale

L'embouche ovine familiale est essentiellement pratiquée par les femmes, plus rarement par les hommes. Elle vise à générer des revenus nécessaires au paiement des soins de santé, de la scolarité des enfants et des besoins quotidiens de la famille. Cela confère aux femmes une relative indépendance dans les décisions de dépenses sur ces questions.

L'embouche ovine commerciale

L'embouche ovine commerciale est pratiquée généralement à proximité des marchés à bétail, soit par des commerçants, soit par des groupements de femmes. Chaque femme achète un à deux moutons grâce à un crédit accordé individuellement par le groupement. Les fonds de démarrage du groupement proviennent soit d'un projet ou d'une ONG. L'activité d'embouche en elle-même est individuelle, les opérations communes se limitant à l'accès au crédit et éventuellement l'achat des animaux et/ou d'une partie des aliments et la commercialisation.¹⁹

La « chèvre de case » ou la « brebis de case » comme moyen de fructification de l'épargne des femmes

¹⁹ A titre d'exemple, dans le cadre de ses activités 2010-2011, les services du MRAH ont suivi 2 796 ateliers d'embouche (toutes espèces confondues) dont 47,64% appartenaient à des femmes. Les ateliers gérés par les femmes ont produits 7,88% des bovins (total de 18 101 bovins), 23,22% des ovins (total de 11 276 ovins) et 32,74% de porcins (total de 2 037 porcins). Ces chiffres montrent qu'en général les effectifs d'animaux sont plus faibles dans les ateliers d'embouche gérés par des femmes. (MRA, 2012). L'encadré 2 présente un certain nombre d'actions visant à favoriser l'accès des femmes aux différentes actions d'appui aux producteurs.

Très souvent, l'acquisition d'une chèvre ou d'une brebis sera un moyen, pour les femmes non issues des groupes ethniques d'éleveurs, de conserver leur épargne et de le faire fructifier. La chèvre ou la brebis sera alors conservée aux alentours de l'habitation ou des champs. Des résidus de cuisines ou de la culture serviront à compléter l'alimentation des animaux.

Chèvres de case



Crédit photo : Tamini, L.D.

Les enfants et l'élevage des petits ruminants

Dans l'élevage des petits ruminants, la main-d'œuvre est surtout familiale (Killanga et Traoré, 1999; Boly et coll. 2001; Tchouamo et coll., 2005). Le rôle des enfants se retrouve par conséquent à être déterminant dans l'élevage des petits ruminants. Dans les sociétés de tradition d'éleveurs cela peut quelque fois nuire à la réussite scolaire des enfants. De plus, comme le signale Boly et coll. (2001), très vite des enfants sont initiés à l'élevage du mouton de case. Ils participent à la surveillance des animaux et/ou vont les attacher à des piquets à la demande de leur mère.

Enfant assurant la surveillance de moutons



Crédit photo : Tamini, L. D.

Principaux acteurs du segment de la production

Organisations d'éleveurs²⁰

Les groupements d'éleveurs

Les groupements d'éleveurs servent de relais entre les services d'élevage, les projets ou les ONGs et les producteurs. Ils constituent un canal pour le passage de l'information et les messages techniques. Malheureusement dans plusieurs cas ils ne sont fonctionnels que lorsque des interventions extérieures ayant motivé leur création est en cours et entrent en léthargie dès lors que le projet prend fin.

Les unions régionales

Les unions de groupements sont encore peu nombreuses (MRA, 2007a). Toutefois, elles ont l'avantage de s'organiser autour d'activités économiques et des services aux membres. MRA (2007a) cite le CRUS à Dori qui s'investit dans l'approvisionnement et la distribution des intrants d'élevage et l'appui à la commercialisation du bétail ou encore le RECOPA dont la section régionale de l'Est basée à Fada est très active dans les activités de sécurisation des espaces pastoraux.

La fédération des éleveurs du burkina faso

La Fédération des Éleveurs du Burkina (FEB) a été créée en 2001 après des tentatives de regroupement depuis près de 20 ans. Cette structure se veut un interlocuteur et un véritable partenaire en matière de définition et de mise en œuvre des politiques de développement de l'élevage. La FEB est présente dans les treize régions du Burkina.

Le cadre national de concertation pour la promotion des ressources animales

MRA (2007a : 37) indique que « *Le Cadre national de concertation pour la promotion des ressources animales (CNC-RA) a été créé au Burkina Faso conformément aux recommandations du séminaire régional sur la commercialisation du bétail et de la viande dans les pays du Sahel et les pays côtiers... Outre l'Administration, le CNC-RA regroupe les professionnels de la filière bétail-viande, à savoir la FEB, l'UNAEB, l'UNACEB et l'UNABOC.* »

Prestataires de services de sante animale

Ce sont les vétérinaires privés et les agents de santé animale des administrations publiques, des projets et des ONG. Nous revenons sur cette question dans la section 6 qui traite spécifiquement des aspects associés à la santé animale.

Prestataires de services d'appui-conseil

Ce sont essentiellement des agents des projets, ONG et des ministères. Les services d'appui-conseil sont en général payants et ne concernent donc que les éleveurs localisés dans la zone d'intervention des projets et ONGs. MRA (2007a) souligne que la grande majorité des éleveurs ne bénéficient pas de services d'appui-conseil et, lorsqu'ils sont disponibles, ils ne sont pas toujours adaptés (gestion du troupeau, gestion des pâturages, management des opérations d'embouche ovine).

²⁰ Selon CEFCOD (2013) 6 211 organisations de producteurs (tous animaux confondus) étaient répertoriées en 2012 et comptant 71 591 hommes et 34 716 femmes. Il n'existe pas de données spécifiques pour les petits ruminants.

Facteurs influençant la dynamique de production

- Des sections précédentes, il découle que, globalement, la productivité des élevages de petits ruminants est faible. Cela constitue également une force étant donné que la production caprine et ovine dispose d'une bonne marge de progression. La section 13 revient en détail sur les stratégies et activités de développement de l'élevage. Cependant, nous faisons noter certains des défis des filières des petits ruminants identifiés par CEFCOD (2013), Fall (2013) ou encore Traoré (2012) :
- Agro-pasteurs avec point d'attache en zone sahélienne
 - accessibilité sécurisée aux ressources pastorales et hydriques;
 - accessibilité à des intrants zootechniques et vétérinaires;
 - structuration de l'appui-conseil autour des fonctions sociales et économiques notamment meilleure prise en compte de la problématique pastorale;
 - meilleure stratégie de gestion des crises climatiques.
- Agropasteurs avec point d'attache en zone soudanienne à transhumance de petite à grande envergure
 - sécurisation de l'accès aux ressources pastorales et hydriques;
 - accessibilité à des intrants zootechniques et vétérinaires;
 - structuration de l'appui-conseil autour de la commercialisation;
 - meilleure stratégie de gestion des crises climatiques.
- Embouche ovine familiale et commerciale
 - encadrement sanitaire et zootechnique spécialisés;
 - sécurisation de l'accès aux marchés d'écoulement de leur production;
 - structuration des producteurs autour de la commercialisation.
- Une dimension transversale est celle des changements climatiques et de leur impact négatif.²¹ La réduction drastique et la dégradation des pâturages et une aggravation des conditions d'abreuvement du bétail pourraient résulter en une baisse de la productivité animale et un déficit d'approvisionnement sur l'ensemble des produits d'élevage. Une meilleure stratégie de gestion des crises climatique est donc nécessaire. De plus, il est sans doute nécessaire de travailler également aux stratégies d'adaptation à mettre en place dans l'élevage des petits ruminants.

²¹ Voir les différents rapports du GIEC sur la question à l'adresse http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml. Site consulté le 11 décembre 2014.



Importations et exportations

Tendances

Les exportations du Burkina Faso de petits ruminants sont essentiellement des animaux vivants et des cuirs et peaux. Les exportations de viandes sont anecdotiques avec de fortes irrégularités comme le montre le Tableau 5. Sur trois années (2007 à 2010), les exportations de viande sont nulles, sauf 348 000 FCFA de viande d'ovins en 2007 et 11 312 500 de viande de caprins exportées. L'année 2011 montre cependant des exportations de viandes dans les deux produits (ovins et caprins) bien que les exportations de viandes ovines demeurent trop faibles comparées à celles des caprins.

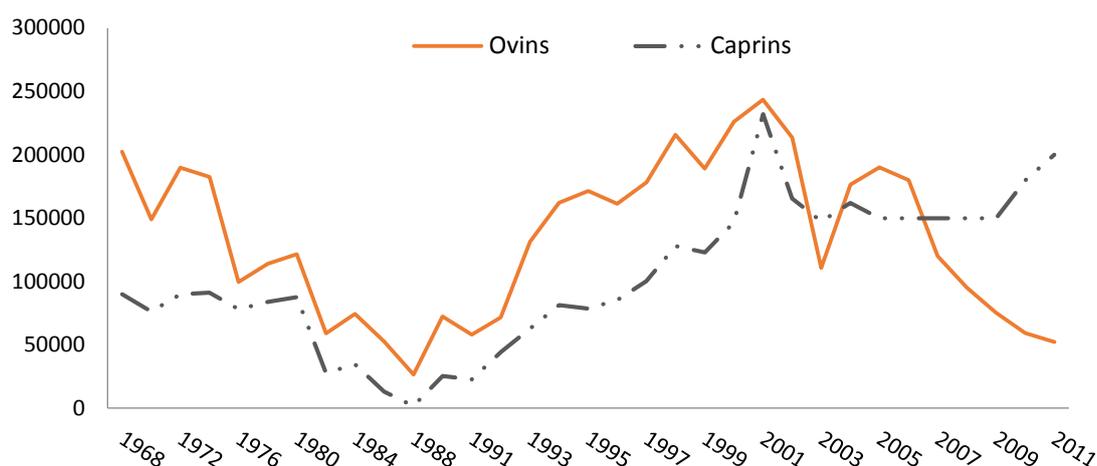
Tableau 5. Aperçu du commerce extérieur de petits ruminants au Burkina Faso (en FCFA)

		2007	2008	2009	2010	2011
Exportations						
Ovins	Sur pieds	756 836 294	878 201 750	1 343 426 402	938 349 250	788 450 500
	Viandes	348 000	0	0	0	5 000
Caprins	Sur pieds	113 302 500	208 604 500	24 841 000	127 049 750	124 810 000
	Viandes	0	0	0	11 312 500	4 000 000
Importations						
Ovins	Sur pieds	-	680 000	810 000	810 000	600 000
	Viandes	0	0	0	1 112 831	1 141 684
Caprins	Sur pieds	-	-	-	150 000	286 000
	Viandes	0	0	0	-	-

Source : MRA (2012b).

Selon le Tableau 5, entre 2007 à 2011, les exportations des animaux sur pied enregistrent une croissance de 4,18% pour les ovins et 10,16% pour les caprins. Sur toute la période, l'année 2009 se démarque comme une année contrastée avec une forte valeur d'exportations d'ovins (1 343 426 402 Francs CFA) contre une très faible valeur des exportations de caprins (24 841 000 Francs CFA). Sur une période plus antérieure, de 1968 à 2011, les exportations sur pied des deux produits suivent globalement une même tendance, sauf à partir de 2004-05 où les exportations de caprins vivants sont en hausse ce qui n'est pas le cas de celles des ovins à baisse (voir la Figure 17).

Figure 17. Évolution des exportations de petits ruminants sur pieds.

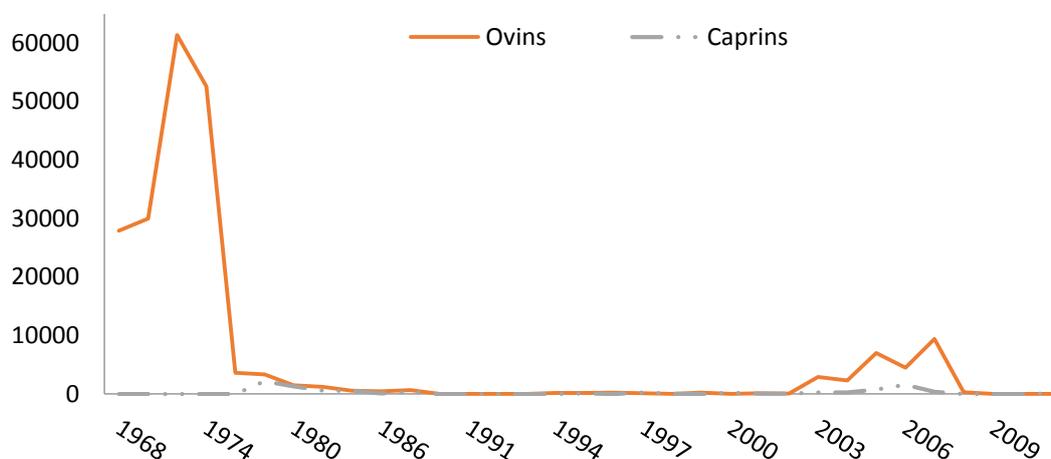


Source : Données de FAOSTAT.

La demande extérieure de peaux de caprins s'avère quasiment le double de celle des ovins, bien que les deux demandes présentent une tendance à la baisse. Entre 2007 et 2011, le Burkina Faso en a exporté près de 1,4 tonne pour les ovins contre un peu plus de 2,7 tonnes pour les caprins.²² Cependant, les exportations de peaux de caprins présentent une tendance générale à la baisse (moins de 20 à 25% par an) s'établissant à 251 570 kg en 2011 contre 913 179 en 2007.²³ Toutefois l'année 2010 marque une rupture de cette tendance avec une hausse abrupte de la demande extérieure de peaux d'ovins laissant celle des caprins à la baisse.

Les importations des produits susmentionnés sont très faibles lorsque comparées aux exportations. Par ailleurs, les produits de caprins semblent moins plébiscités auprès des consommateurs. Les dernières années contrastent d'avec les années antérieures en termes d'importations (voir Tableau 8 et Figure 18). Dès 2003, les importations d'ovins sur pieds se différencient et atteignent le pic de plus de 15 000 têtes en 2008, un niveau jamais atteint depuis la fin des années 1970 (voir Figure 18). Par ailleurs, le Tableau 5 révèle des importations de viandes d'ovins et de caprins dans les années 2010 et 2011 alors que les importations sont nulles dans les années antérieures. Comme pour les importations des animaux sur pied, les ovins se démarquent des caprins en termes d'importations de leur viande. La valeur de la viande d'ovins importée représente presque 10 fois celle de la viande de caprins (Tableau 5).

Figure 18. Évolution des importations de petits ruminants sur pieds.



Source : Données de FAOSTAT.

²² Données statistiques MRA (2012b).

²³ Données statistiques MRA (2012b).

Facteurs influençant les tendances

Malgré l'encourageante production du cheptel burkinabè de petits ruminants (voir Section 4), les exportations restent en dessous du potentiel naturel exportable. La situation est essentiellement imputable au manque d'infrastructures, à la difficulté de se conformer aux normes sanitaires et à la présence d'obstacles techniques au commerce (paperasserie administrative).

Le Burkina Faso ne compte que cinq abattoirs frigorifiques dont un privé, en plus de quarante-cinq (45) abattoirs séchoirs de brousse (Traoré, 2012 : 21). L'abattoir frigorifique à Ouagadougou n'est opérationnel que depuis 2004 après réhabilitation, celui de Bobo-Dioulasso devient un peu vétuste à ce jour, et ceux de Dédougou et de Ouahigouya sont plus récents et ont une capacité moindre pour les exportations. Le commerce de viande de bétail vers les partenaires commerciaux du Burkina se trouve donc limité par ce facteur. Par ailleurs, les unités d'abattages et de commercialisation de viande présentent des insuffisances quant au respect des normes de qualité (ITC, 2011 : 39).²⁴ Ceci concourt à restreindre les possibilités d'exportations et de diversification des partenaires commerciaux pour cause de non-conformité aux normes exigées par certains importateurs.

Le marché d'exportation de bétails burkinabè sur pieds se limite essentiellement aux pays de la sous-région ouest-africaine (le Bénin, le Togo, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria). Le transport ou l'acheminement d'animaux vivants souffrent aussi de l'insuffisance d'infrastructures. Le réseau de transport (routes, voies ferrées et aéroports) et le matériel de transport (camions, wagons de train, avions cargos) sont autant de limites à la pleine expression des potentialités de ce secteur d'exportation. Le seul chemin de fer, considéré comme une relique de la colonisation, se dirige uniquement vers la Côte d'Ivoire. Par conséquent, la série de crises politiques en Côte d'Ivoire, depuis 2001, a rendu cette voie ferrée peu praticable. Le projet de création d'un véritable réseau ouest africain de chemin de fer pourrait aider à la résolution, à long terme, du problème de transport.

En outre, Les inspections du bétail vivant, aux frontières des pays importateurs, pour la délivrance d'un certificat de conformité zoo-sanitaire sont dénoncées par les exportateurs burkinabè comme étant excessives et coûteuses, en particulier vers la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria (ITC, 2011 : 40). Selon ce rapport d'enquête d'ITC (2011), les procédures administratives d'inspection prennent plusieurs jours et entraînent des frais additionnels (surtaxes formelles et parfois informelles) au niveau des postes de douanes de ces pays partenaires. Au niveau de l'environnement des affaires, l'étude rapporte des cas isolés d'abus de pouvoir de certains agents des douanes sur des exportateurs burkinabè comme « la rétention arbitraires de camions » exportant du bétail « pendant plusieurs jours » (ITC, 2011 : 41).

Marchés de niche

Les exportations de petits ruminants, principalement les ovins et caprins sur pieds, se font essentiellement vers le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria. Ces destinations ne peuvent être considérées comme des marchés de niche aux exportations de petits ruminants burkinabè.

Secteur informel et formel

Selon le Ministère de la Jeunesse, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi (MJFPE), le secteur informel au Burkina Faso regroupe plus de 70 % des actifs urbains, occupe 12 % des actifs au plan national et contribue à plus de 32 % au Produit intérieur brut (PIB).²⁵ Ce constat laisse supposer que le secteur informel joue un rôle dans les

²⁴ Rapport d'une enquête auprès d'entreprises exportatrices du Burkina Faso entre 2010 et 2011.

²⁵ Affirmait M. Frédéric Kaboré, Directeur général de la promotion de l'emploi au MJFPE, à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire de l'Association jeunesse du secteur informel du Burkina Faso (AJSI/BF) organisée le mercredi 14 août 2013 à Ouagadougou (<http://news.aouaga.com/h/12022.html>, consulté le 21/11/2014).

activités relevant de l'élevage en général, et des petits ruminants en particulier. Toutefois, nous ne détenons aucune information statistique ni d'analyse capable de corroborer ce fait. Ainsi, la contribution ou le rôle distinct des secteurs informel et formel ne peut être plus développée. Politiques commerciales

Politiques commerciales

Au niveau des politiques commerciales, il n'existe formellement aucune mention spécifique au secteur de l'élevage, encore moins à branche des petits ruminants. Aucune politique n'est envisagée pour diversifier les partenaires à l'exportation des petits ruminants du Burkina Faso. Toutefois, en dehors des Ministères, trois structures d'appui transversal au commerce, l'Office National du Commerce Extérieur (ONAC), la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina Faso (CCIA) et la Maison de l'Entreprise du Burkina Faso (MEBF), jouent essentiellement un rôle dans la promotion des exportations burkinabè, en appuyant les acteurs du secteur.

Par ailleurs, pour répondre aux exigences non tarifaires – relatives à l'évaluation de la conformité, notamment en matière de qualité, d'hygiène, de certification et d'inspection – le pays s'est doté d'une Agence de contrôle et de certification des produits exportables. En effet, l'Agence de Promotion des Exportations (APEX), Ex ONAC, est chargée de définir des normes de la filière bétail-viande. Au niveau de l'APEX, l'accent est mis sur la promotion de la qualité et la promotion des exportations. Pour la réalisation de sa mission, l'APEX s'appuie sur la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) nouvellement élaboré pour aider à apporter des solutions au maillon commercialisation à travers la recherche de marché et le respect des normes de qualité. Une structure interne dénommée FASO NORM a en charge ce département. A ce jour, l'Agence compte 29 normes sur les produits de la filière bétail-viande (Traoré, 2012 : 12). Toutefois, des insuffisances sont à relever car il n'existe pas de normes pour la viande fraîche et séchée qui constitue pourtant les principaux produits issus de la transformation au Burkina Faso. La question de l'élaboration de normes pour le conditionnement et l'emballage des produits reste une préoccupation majeure (Traoré, 2012 : 12).



Sante animale

L'offre de soins et autres services de santé animale est liée à l'organisation vétérinaire au Burkina Faso. Elle se caractérise par la coexistence d'un secteur public dominant qui offre les mêmes prestations qu'un secteur privé mis en place depuis 1991 et qui peine à trouver ses marques. De plus, il n'y a pas de programmes sanitaires spécifiques aux petits ruminants.

Structuration de l'offre de service de sante animale

Organisation veterinaire et surveillance epidemiologique au burkina faso

L'organisation vétérinaire au BF est régie par la Zatu n° **AN VII- 16/FP-PRES du 22-11-1989 portant Code de la santé animale** (Titre I, art. 4 à 13). C'est l'Autorité Vétérinaire Nationale qui exerce les missions de préservation et d'amélioration de la santé animale et de la santé publique vétérinaire.

L'autorité vétérinaire nationale (AVN)

L'Autorité vétérinaire désigne le service vétérinaire qui est directement responsable de l'application des mesures zoo sanitaires dans un territoire déterminé du pays.²⁶ Il peut aussi être responsable de la délivrance des certificats vétérinaires internationaux ou de la supervision de cette délivrance dans ce territoire. L'AVN est le **Ministre en charge de l'Élevage et ses services de santé animale** ; elle est chargée de mettre en œuvre et de veiller à l'application des dispositions législatives et réglementaires en matière de préservation et d'amélioration de la santé animale et de la santé publique vétérinaire.

L'AVN exerce les fonctions d'inspection sur l'ensemble du territoire national, à toute heure du jour et de la nuit. Cette inspection a pour but de prendre et mettre en œuvre les mesures nécessaires pour empêcher l'introduction et la propagation des maladies. L'inspection s'exerce sur:

- les animaux domestiques et sauvages, les abeilles et les poissons susceptibles de transmettre des maladies à l'homme et à l'animal y compris les locaux et équipements d'élevage, l'insémination artificielle, la production de fourrage etc.;
- les produits animaux ou d'origine animale, les locaux et équipements de préparation, transformation et commercialisation de ces produits ;
- la préparation et la distribution des médicaments vétérinaires et des produits de diagnostic ou de prophylaxie ;
- l'exercice de la profession vétérinaire.

L'AVN organise et veille à la mise en œuvre :

- des campagnes de prophylaxie et de lutte contre les maladies ;

26 Voir la définition sur le site de l'OIE à l'adresse <http://www.oie.int/fr/>. Site consulté le 15 novembre 2014.

- de la formation, de l'information/ sensibilisation des acteurs sur la protection de la santé animale et la lutte contre les maladies.

Pour ce faire, **l'AVN dispose de pouvoirs importants** dans la recherche et la mise en œuvre de mesures de protection du cheptel. C'est pourquoi les agents de l'AVN (Docteurs Vétérinaires, Techniciens Supérieurs d'Élevage et Agents Techniques d'Élevage) doivent être mandatés et assermentés devant la justice.

L'administration vétérinaire nationale

L'Administration vétérinaire : désigne le Service vétérinaire gouvernemental ayant compétence sur tout le pays pour mettre en œuvre les mesures zoo sanitaires et les procédures de certification vétérinaire internationale que l'OIE recommande, et en surveiller ou auditer l'application : c'est la Direction Générale des Services Vétérinaires, dont le Directeur Général est le Délégué du pays auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (OIE).²⁷ Elle comprend trois directions :

- la Direction du Laboratoire National d'Élevage ;
- la Direction de la Santé Animale ;
- la Direction de la Santé Publique Vétérinaire et de la Législation.

L'autorité vétérinaire déconcentrée

La structuration de l'Autorité Vétérinaire Déconcentrée suit le découpage administratif :

- au niveau de la Région (13 Régions): c'est le Directeur Régional des Ressources Animales ;
- au niveau de la province (45 Provinces): c'est le Directeur Provincial des Ressources Animales.

L'autorité vétérinaire au niveau régional et provincial assure le management et la coordination des actions de santé et de production animales.

Au niveau départemental, l'organisation des services vétérinaires comprend :

- **104 Postes vétérinaires** chargés de la santé animale et de la surveillance épidémiologique des maladies animales (dont 20 Postes de contrôle vétérinaire aux frontières qui ont pour mission l'inspection des animaux et de leurs produits aux frontières) ;
- **352 Zones d'appui technique d'élevage (ZATE)** chargés de l'appui-conseil en santé et production animales et en inspection de denrées alimentaires d'origine animale.

C'est le niveau départemental qui est opérationnel et offre directement les services à l'éleveur. Les prestations suivantes sont offertes aux acteurs par le secteur public et le secteur privé:

- la prophylaxie médicale des maladies animales (pasteurellose ovine, clavelée...) le plus souvent à la demande car il n'y a pas encore de programme de vaccination obligatoire des petits- ruminants au Burkina Faso;
- les soins curatifs;
- la distribution des médicaments vétérinaires;
- la surveillance épidémiologique;
- le suivi et l'appui- conseil en santé animale.

²⁷ Voir la définition sur le site de l'OIE à l'adresse <http://www.oie.int/fr/>. Site consulté le 15 novembre 2014.

La surveillance épidémiologique des maladies animales au Burkina Faso

La situation épidémiologique des maladies animales au Burkina Faso est marquée par la disparition de la Peste bovine et l'obtention du statut indemne en mai 2003.

Pour parvenir à l'éradication de la maladie en suivant la procédure de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), il a été mis en place un **RÉ**seau de **SUR**veillance **ÉPI**démiologique des maladies animales (RESUREP). Le système national de surveillance comprend :

- un système d'alerte en cas d'apparition d'un foyer de maladie pour assurer une circulation rapide de l'information du niveau local vers l'Administration Vétérinaire (Direction générale des Services vétérinaires);
- un système de surveillance passive par lequel les agents d'élevage transmettent les données sur les maladies animales au niveau central une fois par mois ;
- un système de surveillance active par lequel les signes de maladies prioritaires sont recherchés sur le terrain.

Définition

Le RESUREP est l'ensemble des personnes et des structures des Ministères des Ressources Animales, de l'Environnement et des Ressources Halieutiques, de l'Administration Territoriale, des éleveurs et leurs organisations qui interviennent dans la surveillance des maladies animales sur tout le territoire national.

Objectifs

Les objectifs fixés sont :

- détecter l'apparition d'une maladie inconnue ou d'une maladie connue mais absente (la peste bovine a disparu depuis 1988) dans le but de repérer de façon précoce tout cas suspect afin de le contrôler et d'éliminer le foyer ;
- connaître l'importance de certaines maladies dans notre pays (c'est le cas pour la Péripleumonie contagieuse bovine, la Peste des petits ruminants...etc.) pour mettre en place des plans de lutte efficaces contre ces maladies.

Maladies surveillées

Le réseau axe ses efforts de surveillance sur 7 maladies jugées prioritaires :

- Peste bovine,
- Péripleumonie contagieuse bovine,
- Fièvre aphteuse,
- Peste des petits ruminants,
- Peste porcine africaine,
- Maladie de Newcastle,
- Influenza Aviaire Hautement Pathogène (Peste Aviaire ou « Grippe Aviaire »).

Nous pouvons observer que la liste des maladies prioritaires des ovins et caprins ne concerne que la peste des petits ruminants (8 foyers en 2011) alors que plusieurs pathologies sont enzootiques au Burkina Faso (68 foyers de pasteurelloses et 1 foyer de variole en 2011). Elles font seulement l'objet d'une surveillance passive, ce qui ne permet pas d'appréhender leur réalité et leur évolution.

Secteur privé

La mise en place du secteur privé d'offre de service de santé animale est récente et rendue possible par la mise en place de la réglementation spécifique suivante :

- Kiti n° **ANVII- 0112/FP/AGRI-EL** du 22-11-1989 portant **autorisation et organisation de l'exercice à titre privé de la profession vétérinaire** ;
- Kiti n° **ANVIII- 0329 quater/FP/AGRI-EL/SE-EL** du 10-06-1991 portant **création et attribution de l'Ordre National des Vétérinaires**;
- Décret n° **96- 130/PRES/PM/MARA** du 25-04-1996 portant **code de déontologie de la profession vétérinaire**;
- Décret n° **98- 107/PRES/PM/MRA** du 27-03-1998 portant **attribution et exercice du mandat sanitaire vétérinaire** ;
- Directive n° **01/2012/CM/UEMOA** du 10 mai 2012 relative à la libre circulation et à l'établissement des docteurs vétérinaires ressortissants des Etats membres de l'UEMOA au sein de l'Union.

Cliniques vétérinaires

La libéralisation de la profession vétérinaire a eu pour effet, à la date du 31 décembre 2013, l'ouverture et la mise en service de :

- 34 cliniques vétérinaires ouverts et gérés par les Docteurs vétérinaires;
- 49 cabinets de soins vétérinaires ouverts par les paras professionnels vétérinaires (agents techniques d'élevage et techniciens supérieurs d'élevage).

Ces établissements offrent des soins vétérinaires et contribuent à la formation et à l'appui- conseil des éleveurs.

La distribution géographique des établissements privés est très inégale : une concentration est observée autour des grands centres urbains et des zones à prédominance des trypanosomiasés animales (ouest du pays) alors que le nord du pays qui renferme la majorité du cheptel est très peu fourni. Dans les activités des prestataires privés, la priorité est accordée aux bovins et la prise en charge des petits ruminants est assez marginale.

Distribution de médicaments vétérinaires

Le Décret n° **98- 132/PRES/PM/MRA** du 06 avril 1998 portant **règlement de la pharmacie vétérinaire** établit les règles de la distribution des médicaments vétérinaires au Burkina Faso. La Directive n° **07/2006/CM/UEMOA** du 23 mars 2006, relative à la **Pharmacie vétérinaire** qui est en voie de transposition, transfère l'autorisation de mise sur le marché au niveau communautaire (Union Économique et Monétaire Ouest Africaine).

L'importation et la distribution en gros est assurée par 13 établissements grossistes- répartiteurs de médicaments vétérinaires privés et leurs succursales.

La distribution aux éleveurs est intimement liée et suit les prestations vétérinaires : elle est réalisée au sein des cliniques et cabinets de soins vétérinaires (secteur privé) mais aussi par les postes vétérinaires et les ZATE (secteur public).

Cette ambivalence élargit l'offre de distribution mais paradoxalement manque de performance elle établit une concurrence malsaine qui empêche les acteurs d'avoir les moyens nécessaires pour assurer efficacement le service.

Cas spécifique de la médecine vétérinaire traditionnelle

La médecine vétérinaire traditionnelle est encore très utilisée en milieu rural en raison de l'insuffisance du maillage du réseau de santé animale, de la faiblesse de la distribution des médicaments vétérinaires et de l'absence de programmes spécifiques de santé animale dédiés aux petits ruminants. L'organisation vétérinaire ne comporte pas de passerelle institutionnelle avec la pharmacopée vétérinaire, de sorte que c'est dans le domaine de la recherche que les études donnent l'état de lieu de la pharmacopée vétérinaire. Des données statistiques officielles ne sont donc pas disponibles, même si dans le processus de relecture de la réglementation du domaine vétérinaire, des dispositions sur la pharmacopée sont ébauchées. Kaboré et coll. (2007) présente une étude comparative de l'efficacité de certaines plantes dans le traitement de parasitose des petits ruminants. Ces auteurs concluent que « *la connaissance des savoirs naturalistes endogènes des éleveurs pourrait être intégrée dans les schémas de développement intégré et participatif pour la préservation de la diversité biologique et la santé des animaux. Pour cela, des jardins botaniques de plantes médicinales (communautaires ou individuels) pourraient être vulgarisés au niveau des producteurs. La protection des essences médicinales en dépend, de même que l'écologie et la survie des populations du milieu* ».

Secteur public

Malgré la présence d'un secteur privé d'offre de service de santé animale, le secteur public à travers son organisation administrative, fournit les mêmes services aux éleveurs. Ces prestations sont assurées au niveau départemental par les Postes Vétérinaires (104 PV) et les Zones d'appui technique d'élevage (352 ZATE). Les Postes vétérinaires assurent en outre la surveillance épidémiologique des maladies légalement transmissibles des Petits ruminants.

Tendances et contraintes sanitaires majeures

Prevalence de maladies, morbidite, taux de mortalite

La surveillance épidémiologique des maladies des petits ruminants réalisée par le RESUREP s'articule autour de deux axes :

- surveillance active des maladies prioritaires (peste des petits ruminants) : écoute des populations, visites régulières et systématiques sur les marchés à bétail, les villages- cible, les abattoirs...
- surveillance passive des autres maladies à travers les rapports mensuels des cas présentés au niveau du RESUREP.

Les données fournies par l'Annuaire statistique 2012 montrent la prééminence des suspicions de pasteurellose et de peste des petits ruminants (Tableaux 6 et 7). Les autres affections sont plutôt marginales ou sous renseignées. Malgré tout, la situation sanitaire des petits ruminants est globalement satisfaisante même si, dans les principales contraintes du secteur de l'élevage des petits ruminants, la question sanitaire est régulièrement évoquée. De plus, comme nous l'avons précédemment mentionné, les taux de mortalité sont très élevés dans les élevages de petits ruminants au Burkina Faso.

Tableau 6. Evolution du nombre de foyers de maladies contagieuses suspectées chez les petits ruminants

Maladie contagieuse	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Charbon bactérien	2	1	8	3	0	1	0	0	0	0
Charbon symptomatique	0	0	0	1	2	1	0	1	0	0
Clavelée	0	0	2	1	1	1	0	0	0	9
Coccidiose	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0
Cowdriose	0	0	1	1	1	1	3	1	0	0
Dermatophilose nodulaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1
Dermatose nodulaire	0	1	0	0	2	0	0	2	0	1
Ecthyma contagieuse	0	2	1	0	1	4	4	1	4	2
Entérite	0	2	0	0	3	0	0	0	0	0
Fièvre aphteuse	0	0	0	0	3	10	1	0	1	2
Gale	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Heart water	0	1	2	0	0	0	0	0	0	0
Pasteurellose	25	35	33	34	96	65	87	64	68	38
Peste des petits ruminants	0	0	0	0	19	8	6	18	8	9
Pleuropneumonie	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Pneumopathie	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Variole	0	0	0	0	1	0	0	0	1	4
Autres	0	0	0	1	0	0	2	0	0	0
Ensemble	27	42	47	41	129	91	103	90	83	66

Source : SIRA/DSS/MRAH

Tableau 7. Evolution des principales causes de mortalité chez les petits ruminants

Maladie	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Charbon bactérien	2	1	18	5	0	6	0	0	0	0
Charbon symptomatique	0	0	0	1	15	2	0	11	0	0
Clavelée	0	0	5	3	3	0	0	0	0	312
Coccidiose	0	0	0	0	0	0	0	0	12	0
Cowdriose	0	0	77	3	0	4	14	4	0	0
Dermatophilose nodulaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13
Dermatose nodulaire	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0
Ecthyma contagieuse	0	4	7	0	7	0	0	0	0	1
Entérite	0	4	0	0	30	0	0	0	0	0
Fièvre aphteuse	0	0	0	0	2	11	3	0	0	0
Gale	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Heart water	0	3	2	0	0	0	0	0	0	0
Pasteurellose	370	408	301	290	1 649	2 229	933	663	612	352
Peste des petits ruminants	0	0	0	0	857	53	597	382	150	159
Pleuropneumonie	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Pneumopathie	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0
Variole	0	0	0	0	0	0	0	0	1	44
Autres maladies contagieuses	0	0	0	42	0	0	40	0	0	0
Ensemble	372	420	410	344	2 569	2 305	1 587	1 061	775	881

Source : SIRA/DSS/MRAH

En raison de difficultés de fonctionnement, certains sites de surveillance active ne sont plus systématiquement visités. Des études épidémiologiques ne sont pas réalisées régulièrement pour faire le point de l'évolution des différentes pathologies. Toutefois, les déclarations et notifications de foyers à l'OIE ont permis d'établir les données présentées au tableau 8.

Tableau 8. Déclarations et notifications de foyers à l'OIE

		Périodes		
		2013	2012	2011
Peste des petits ruminants	Morbidité (%)	11,59	8	3
	Mortalité (%)	0	2,1	0,56
Clavelée et variole caprine	Morbidité (%)	19,24	9,29	0
	Mortalité (%)	3,32	5,24	0

Source : Données compilées du RESUREP/ DGSV/MRA

Vente / importations de produits pharmaceutiques vétérinaires

Principales tendances de consommation de médicaments vétérinaires

La consommation de médicaments vétérinaires au Burkina Faso est évaluée à de 9 milliards de FCFA pour la période 2009 à 2013. Elle est caractérisée par une faible maîtrise des importations depuis quelques années avec une part de plus en plus importante des importations illégales. Les besoins sont estimés à 1,3 milliards de FCFA par l'UEMOA. Les différentes classes thérapeutiques sont : trypanocides (54%), vaccins (20%), antiparasitaires internes et externes (16%), antibiotiques (6%) et autres (4%).

L'utilisation des médicaments vétérinaires chez les petits ruminants est assez faible.

Part des importations dans la consommation d'intrants vétérinaires

L'ensemble des intrants vétérinaires est importé car le Burkina Faso n'en produit pas.

Textes législatifs et de politiques encadrant les prestations vétérinaires

La réglementation des prestations vétérinaires est constituée de lois (ZATU), décrets (Kiti) et arrêtés. Ces dispositions encadrent l'organisation vétérinaire, l'exercice de la profession, la police zoosanitaire, la santé publique vétérinaire et la pharmacie. Les principaux textes sont :

- Zatu n° **ANVII- 16/FP-PRES** du 22-11-1989 portant **Code de la santé animale**;
- Kiti n° **ANVII- 0112/FP/AGRI-EL** du 22-11-1989 portant **autorisation et organisation de l'exercice à titre privé de la profession vétérinaire**;
- Kiti n° **ANVII- 0113/FP/AGRI-EL** du 22-11-1989 portant **police zoosanitaire au Burkina Faso**;
- Kiti n° **ANVII- 0114/FP/AGRI-EL** du 22-11-1989 portant **organisation de la santé publique vétérinaire au Burkina**;
- Kiti n° **ANVIII- 0329** quater/FP/AGRI-EL/SE-EL du 10-06-1991 portant **création et attribution de l'Ordre National des Vétérinaires**;
- Décret n° **96- 130/PRES/PM/MARA** du 25-04-1996 portant **code de déontologie de la profession vétérinaire**;
- Décret n° **98- 107/PRES/PM/MRA** du 27-03-1998 portant **attribution et exercice du mandat sanitaire vétérinaire** ;
- Décret n° **98- 132/PRES/PM/MRA** du 06 avril 1998 portant **règlement de la pharmacie vétérinaire**.

Facteurs influençant l'utilisation des médicaments vétérinaires

L'utilisation des médicaments est surtout influencée par la fréquentation des services de prestation de soins. Toutefois, le circuit frauduleux commence à prendre de l'ampleur avec le phénomène de médicaments de rue vendus dans les marchés et l'exercice illégal de la profession par des personnes non qualifiées. Cette situation est favorisée par la faiblesse structurelle des professionnels de santé animale (privé et public).

Questions de politique en débat

Une des principales préoccupations en débat est le problème de la concurrence entre le secteur public et le secteur privé : la privatisation ne s'est pas accompagnée d'un réel désengagement de l'Etat afin de permettre le développement d'un secteur privé dynamique. Les autres questions importantes liées à la prestation vétérinaire sont relatives :

- à la fraude sur le médicament vétérinaire et l'exercice illégal de la profession ;
- à l'insuffisance du maillage du territoire par des professionnels vétérinaires qualifiés, du fait de l'insuffisance du personnel ;
- à la persistance de nombreuses maladies contagieuses qui risquent de compromettre les exportations du Burkina (peste porcine africaine, fièvre aphteuse...)



Genétique animale²⁸

Composition du cheptel national

En rappel, le mode d'élevage des ovins et caprins est encore dominé par les systèmes traditionnel et pastoral qui se caractérisent par une faiblesse des performances de productions des principales races élevées. Cette faible productivité est liée à des handicaps de plusieurs ordres dont les problèmes récurrents de santé, de faible valorisation des ressources alimentaires et du matériel génétique animal utilisé (Mbogo, 1974; Boly, 2000; Toukou, 2001).

Sur le plan génétique, avec l'augmentation de la demande en produits animaux, plusieurs politiques volontaristes ont été initiées et mises en œuvre au Burkina Faso. Celles-ci privilégient la recherche rapide et immédiate de races à haut potentiel de production par l'introduction de races exotiques sans tenir compte des conditions du milieu d'exploitation. Cette vision, bien qu'apparemment profitable à court terme, constitue une menace de dilution des gènes entraînant une marginalisation et une "dilution" des races localement adaptées pouvant déboucher sur un risque réel de leur disparition (Innon, 1999 ; Alvarez et coll., 2009 ; Traoré et coll., 2009). Cette situation peut les exposer aux maladies et à l'émergence de nouvelles pathologies par perte de capacités de résistance.

Même si les connaissances actuelles ne permettent pas au Burkina Faso de définir clairement les races, de façon consensuelle, la population de petits ruminants du pays est composée de 3 types génétiques pouvant être considérés comme race (Simon, 1999 ; Traoré et coll., 2008) : la race Djallonké, la race naine Mossi et la race du Sahel. Ces trois races occupent respectivement l'une des trois zones agro-écologiques du Burkina Faso : la zone Soudanienne, la zone Soudano-Sahélienne et la zone Sahélienne.

Les races Djallonkés ou races naines d'Afrique de l'Ouest ou encore West African Dwarf sont de petits formats (hypométrique) avec des profils droits et un aplomb de type rectiligne. La taille de ces races varie de 40 à 50 cm au garrot et le poids moyen est de 20 kg (Sangaré, 2005 ; Traoré et coll. 2008 ; Traoré et coll., 2009). L'aire de répartition de cette race en Afrique de l'Ouest s'étend du sud du Sénégal et de la Gambie au sud-est du Nigéria dans une bande comprise entre le 14° de latitude Nord et le littoral atlantique. Ces races peuplent tout le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Togo, le sud du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso et du Nigéria en dessous du 14° de latitude Nord.

Les races sahéennes occupent les régions sahéennes du Sénégal et du Burkina Faso, les zones sahéennes et sahélo-sahariennes du Mali et du Niger (Sangaré, 2005, Dossa et coll., 2007). Ce sont des animaux de grande taille, longilignes. La tête est longue et lourde avec une dépression centrale chez le mâle. La taille au garrot varie de 60 à 80 cm au garrot et le poids moyen est de 45 à 60 kg (Sangaré, 2005 ; Sangaré et coll., 2005 ; Traoré et coll., 2008 ; Traoré et coll., 2009).

A côté de ces trois principaux groupes, on retrouve les divers produits de croisement plus ou moins fixés, rencontrés généralement dans les régions soudano-sahéennes d'Afrique de l'Ouest. Ce sont des races de format intermédiaire entre les deux précédentes (Traoré et coll., 2008).

28 Certains des aspects liés à cette section ont déjà été abordés à la section 2. La présente section vient en complément.

Le tableau 9 présente les principales caractéristiques des moutons et chèvres Mossi. Il est tiré des travaux de Traoré et coll. (2008). Il ressort de ces travaux que les petits ruminants de race locale Mossi sont de petits formats. Ainsi le mouton mâle dont l'âge se situe entre 13 et 24 mois à un poids se situant autour de 23,3±5 kg contre un poids de 38,6±1,4 kg à 15 mois pour le mouton Peulh.

Le tableau 9 présente les principales caractéristiques des moutons et chèvres Mossi. Il est tiré des travaux de Traoré et coll. (2006). Il ressort de ces travaux que les petits ruminants de race locale Mossi sont de petits formats. Ainsi le mouton mâle dont l'âge se situe entre 13 et 24 mois à un poids se situant autour de 23,3±5 kg contre un poids de 38,6±1,4 kg à 15 mois pour le mouton Peulh.

Tableau 9. Mesures corporelles (Moyenne ± Ecart type) chez les caprins et ovins Mossi en fonction de la classe d'âge et du sexe

Age	0-12 mois		13-24 mois		25-36 mois		> 36 mois	
Sexe	M	F	M	F	M	F	M	F
CAPRINS								
Poids vif (kg)	8,4±4,0	11,1±4,6	23,5±0,7	17,2±3,4	20,2±4,5	20,4±4,4	-	3,9±4,7
Périmètre Thoracique (cm)	44,0±7,7	48,5±9,2	62,0±4,0	60,1±6,4	62,7±5,4	62,0±5,5	-	63,2±6,5
Longueur de la Diagonale du Corps (cm)	32,7±5,7	35,0±6,1	44,0±4,0	40,9±2,2	41,0±1,4	43,0±3,2	-	47,2±6,8
Hauteur au Garrot. (cm)	38,0±6,1	39,5±6,6	52,1±5,1	48,5±3,1	48,4±4,1	48,6±3,8	-	49,7±3,9
Hauteur à la Croupe (cm)	40,1±6,0	42,5±7,2	53,0±5,0	51,2±4,6	50,1±4,1	51,6±3,6	-	52,2±4,0
OVINS								
Poids vif (kg)	15,9±4,2	11,3±6,3	20,7±4,3	20,3±2,7	23,3±5,0	24,0±3,1	26,5±6,9	25,8±4,2
Périmètre Thoracique (cm)	57,4±6,8	49,2±9,7	63,4±5,3	67,9±4,5	67,5±6,3	69,8±4,6	69,0±5,7	72,1±6,1
Longueur de la Diagonale du Corps (cm)	41,7±4,8	37,3±6,4	44,9±3,5	45,7±2,8	61,9±18,7	52,7±13,7	47,7±3,3	50,2±6,5
Hauteur au Garrot. (cm)	51,6±5,4	46,9±8,3	56,9±5,1	58,1±6,4	59,3±5,5	59,3±4,9	60,7±6,2	58,8±5,3
Hauteur à la Croupe (cm)	54,9±5,8	48,3±8,7	60,0±3,8	60,7±7,2	62,6±5,6	60,7±4,3	61,4±6,1	58,6±9,7

Source :Traoré et coll. (2006).

Comme le montre le tableau 10, les robes des petits ruminants de race Mossi sont multicolores avec cependant une prédominance de la couleur "noir et blanc" chez les ovins, "blanc-brun" chez les caprins. Par ailleurs, le poil est majoritairement court chez les chèvres comme chez les moutons.

Tableau 10. Couleur de la robe et structure du poil des ovins et caprins Mossi

	Couleur de la robe		Structure du poil	
	Ovins	Caprins	Ovins	Caprins
Noir	0,5 %	4,5 %	Court et dur	96,0 %
Noir et blanc	50,0 %	27,7 %	Court et lisse	4,0 %
Brun	0,5 %	28,6 %	Long et dur	0,0 %
Blanc	26,7 %	0,0 %		
Blanc brun	22,3 %	39,3 %	Long et lisse	0,0 %

Source :Traoré et coll., 2006.

La robe entre dans les critères de prix d'achat des animaux lorsque l'achat l'est pour des raisons religieuses et mystiques (Tabaski, sacrifices rituels, dons, ...). A l'occasion de la fête de Tabaski par exemple, les béliers de robe blanche constituent les premiers choix et sont les plus chers, suivis de la robe pie noir, puis de la pie roux.

Le tableau II présente à titre comparatif les performances moyennes à l'embouche d'ovins de race Sahélienne et Djallonké. Bien qu'au final les poids carcasse soient différents, le rendement carcasse vrai (%) est quasiment identique pour les deux races. L'indice de consommation est cependant plus élevé dans le cas du mouton Djallonké.

Tableau II. Performances à l'embouche d'ovins de race Sahélienne et de race Djallonké

Race	Gain Moyen Quotidien (g)	Poids carcasse (kg)	Rendement vrai carcasse (%)	Indice de consommation (kg MSI kg-1 gain PV)
Sahélienne	116.30±44.39	15.67±3.16	50.95±5.17	11.83±4.59
Djallonké	76.25±24.50	12.87±3.33	49.15±5.07	12.35±5.64

Source : Sangaré et coll., 2005.

Structure du secteur de l'offre en service de génétique animale

Les traits caractéristiques de l'élevage au Burkina Faso, demeurent la prédominance des systèmes de production extensifs traditionnels et la faible productivité des races élevées.

Au regard de cette situation, le Gouvernement Burkinabé a engagé des réflexions qui ont abouti à l'élaboration et à l'adoption de documents de politique sectorielle, notamment la Politique nationale de développement durable de l'élevage au Burkina Faso (PNDEL) et le Plan d'Actions et Programme d'Investissement du Secteur de l'Élevage (PAPISE). L'ensemble de ces réflexions a permis au secteur de l'élevage notamment dans son volet « Amélioration génétique » de mettre en place des outils de promotion sur les plans technique, politique et réglementaire ainsi que sur le plan des équipements et des infrastructures.

Secteur privé

Au niveau du secteur privé, il n'y a pas d'actions coordonnées d'amélioration génétique en ce qui concerne les petits ruminants même si on assiste ces dernières années à des importations de races étrangères principalement du Niger (chèvre rousse de Maradi) et de Belgique (chèvre sanneem) sur pied et sous formes de semences (races alpine) par certains particuliers. Cependant il s'agit de petits effectifs généralement pour les besoins de croisement chez l'éleveur.

Secteur public

L'amélioration génétique, en tant que moyen efficace pour parvenir à assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté, sauvegarder l'environnement et créer des bases solides pour le développement du secteur de l'élevage, occupe une place de choix. Le Gouvernement, avec l'appui de ses partenaires au développement, a déployé des efforts qui se sont traduits, entre autres, par:

- la création en 2006 du **Centre National de Multiplication des Animaux performants (CMAP)**. L'ensemble des actions du CMAP vise : (i) à offrir du matériel génétique animal (animaux vivants, semences animales et embryons) performants aux producteurs, (ii) à contribuer à la formation des producteurs et des agents, (iii) à contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un système national d'identification, de contrôle des performances et de suivi de la traçabilité des animaux d'élevage, (iv) à contribuer à l'amélioration des performances de production des animaux de races locales (v) à contribuer à la définition des orientations nationales en matière d'amélioration génétique et (vi) à contribuer à la sauvegarde de la biodiversité et des ressources zoo-génétiques ;
- la création d'une direction chargée de l'amélioration génétique (DAG) en 2006 au sein de la direction générale des productions animales (DGPA).
- la promotion de l'insémination artificielle;

- l'adoption en 2012 de la stratégie d'amélioration génétique du cheptel et de la loi n° 037-2012/AN du 11 octobre 2012 portant réglementation de l'amélioration génétique du cheptel au Burkina Faso.

Le secteur public appuie généralement les associations de producteurs en matière d'amélioration génétique par de l'appui- conseil, la délivrance d'autorisations et le contrôle des importations, la fourniture d'animaux et de semences. Toutefois, la plupart des efforts est orienté vers les bovins. Il faut aussi signaler la prise en compte du volet « Amélioration génétique et promotion des animaux de races performantes » dans les principaux projets et programmes de développement en élevage.

Composition des troupeaux et utilisation de l'insemination artificielle (ia)

En matière d'insémination artificielle, les efforts sont orientés en direction des bovins et parfois des porcs. Elle ne concerne pas encore les petits- ruminants. Cependant, dans le cadre de l'exécution du projet BKF5014, sur financement de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), l'équipe du projet a reçu du matériel d'insémination artificielle des petits ruminants et une formation aura lieu en décembre 2014.

Politiques en vigueur influençant le choix de la race, l'accès et l'utilisation de l'insemination artificielle

Des mesures concrètes d'incitation ou de réglementation ne sont pas encore en place pour influencer le choix de la race, l'accès et l'utilisation de l'insémination artificielle. Toutefois, l'exigence d'une autorisation et du contrôle des importations (animaux, semences et embryons) permet de minimiser les risques sanitaires liés à la pratique de l'IA.

Questions de politique en débat concernant la génétique animale

Les principales préoccupations actuelles en génétique animale au Burkina Faso concernent :

- le manque de durabilité dans les actions entreprises car elles se font généralement dans le cadre des projets et programmes de développement qui ont des durées de vie limitées, ce qui n'est pas approprié dans l'amélioration génétique animale ;
- la mise en place d'un plan de financement durable des actions d'amélioration génétique ;
- le choix de méthodes de systèmes de sélection (sélection dans les troupeaux ou sélection orientée par exemple vers la recherche de marqueurs de résistance aux maladies parasitaires gastro- intestinales) ;
- la faible coordination/ maîtrise du système par le service public. Ainsi on constate des croisements anarchiques sur le terrain avec un risque important de l'érosion du patrimoine génétique national;
- l'insuffisance quantitative et qualitative des ressources humaines qualifiées dans le domaine de la génétique ne permet pas d'atteindre les résultats escomptés par les politiques.



Alimentation

Principales pratiques, sources et contraintes d'alimentation

L'alimentation des petits ruminants est essentiellement basée sur l'exploitation des pâturages naturels, en raison du caractère extensif du mode d'élevage. Des efforts sont entrepris pour mettre en place des systèmes semi intensifs (embouche ovine, fermes d'élevage en stabulation). Ces éleveurs ont aussi recours aux résidus culturaux, et aux sous-produits agro-industriels en saison sèche (SPA) pour une alimentation d'appoint. Les cultures fourragères restent encore très rarement présentes dans la ration, même si elles constituent une voie d'intensification de la production fourragère. Pour les unités d'embouche, la nécessité de produire des stocks fourragers et des compléments alimentaires se fait jour.

Les pâturages naturels

Kagoné (2000, 2001) abordent de manière systématique la question des pâturages. Nous résumons ici les principaux éléments de ses travaux. Les pâturages sahéliens reçoivent moins de 500 mm de pluie par an sur une période de 2 à 3 mois. Leur période de végétation active et donc d'exploitation en vert est d'environ 52 jours. Les pâturages nord-soudaniens se développent entre les isohyètes 500 et 900 mm, soit 4 à 5 mois de pluies. Leur période active de végétation dure de 99 à 127 jours. Selon Kagoné (2001) l'évolution de la végétation de ces pâturages semble être plus commandée par les actions anthropiques que par les facteurs climatiques et pédologiques. Enfin, les pâturages sud-soudaniens sont constitués de savanes arborées denses dans les vieilles jachères, de savanes boisées et de forêts claires dans les milieux peu perturbés.

Le tableau 12 montre que la capacité de charge des pâturages sahéliens est largement dépassée alors que les zones soudaniennes, notamment la zone sud-soudanienne, présentent un déficit de charge plus ou moins prononcée. Cela pourrait justifier de recommander la pratique d'un élevage mobile comme moyen optimal de gestion des ressources naturelles.

Tableau 12. Capacité de charge des pâturages du Burkina Faso

Types de pâturages	Superficie des parcours en ha	Capacité de charge moyenne en ha/UBT/an	Capacité d'accueil en UBT	Charge actuelle en UBT	Taux de charge en pour cent
Pâturages sahéliens	1 467 800	5,0	293 560	759 382	258,7
Pâturages sub-sahéliens	2 767 800	5,0	55 560	1 098 870	198,5
Pâturages nord-soudaniens	6 806 600	2,5	2 722 640	2 433 820	89,4
Pâturages sud-soudaniens	5 707 900	1,3	4 566 320	1 100 477	24,1

Source : Kagoné (2001).

Contraintes liées à l'utilisation des pâturages naturels

Plusieurs contraintes limitent l'utilisation optimale des ressources fourragères au double plan quantitatif et qualitatif. Il s'agit essentiellement de la lutte pour les espaces agricoles entre agriculteurs et éleveurs ce qui se traduit en conflits,²⁹ des feux de brousse et de la faible longueur de la période de végétation active des pâturages (environ 6 mois dans l'année).

Les résidus cultureaux

Au Burkina Faso, les résidus cultureaux constituent une ressource fourragère importante pour le bétail. Ils regroupent les pailles des céréales telles que le mil (*Pennisetum glaucum* [L.] R.Br.), le sorgho (*Sorghum bicolor* [L.] Moench), le maïs (*Zeamays* L.) et le riz (*Oryzasativa*) et les fanes des légumineuses, à savoir le niébé (*Vigna unguiculata* [L.] Walp), l'arachide (*Arachis hypogaea* L.) et le voandzou (*Voandzeias ubterranea*) (Savadogo, 2000 cité par Kagoné, 2001). Lorsque ce ne sont pas des agriculteurs-éleveurs, pour les grands troupeaux de petits ruminants, l'exploitation des résidus cultureaux ou nyayle nécessite quelquefois un déplacement saisonnier de faible amplitude et des « contrats de fumure » essentiellement en production bovine (Kagoné, 2000, 2001). Le tableau 13 présente les résidus cultureaux potentiellement disponibles.

Tableau 13. Disponibilité potentielle de résidus de culture

Zones agroécologiques	Résidus cultureaux en milliers de tonnes de kg MS				Capacité d'accueil en UBT
	Céréales	Légumineuses	Totaux	Consommables	
Sahel	499	11	510	170	301 954
Sub-sahel	873	99	972	324	575 488
Nord-soudan	3 931	431	4 362	1 454	2 582 591
Sud-soudan	1 872	170	2 042	681	1 209 591
Total	7 175	711	7 886	2 629	4 932 624

Source : Kagoné (2001).

La valeur alimentaire des résidus est très inégale. Les fanes de légumineuses sont naturellement plus riches en protéines et possèdent une concentration énergétique plus élevée que les résidus de céréales qui sont par ailleurs faiblement digestibles. Cela implique qu'ils soient traités avant d'être distribués aux animaux. Kagoné (2001) souligne la nécessité de se pencher sur la valorisation des résidus cultureaux étant donné que, du fait de développement de l'agriculture au détriment des pâturages ceux-ci seront de plus en plus disponibles.

MRA (2007a) estime qu'en 2005 seulement 6,6% des sous-produits agricoles (SPA) ont été collectés. Ce faible taux des SPA collectés indique une faible valorisation de cette ressource fourragère. De plus, la valeur alimentaire des SPA, déjà faible, est détériorée par les mauvaises conditions de conservation qui exposent les fourrages aux intempéries (poussières, pluies tardives ou précoces, rayons solaires).

Résidus de récoltes séchant sur le toit d'une maison.



Crédit photo : Tamini, L.D. et coll.

²⁹ Que ce soit au cours de la transhumance ou à l'échelle du terroir, la coexistence entre l'élevage pastoral et la production végétale entraîne inévitablement des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

Cultures fourrageres

Le tableau 14 présente les principales espèces de plantes fourragères exploitées au Burkina Faso car étant les mieux adaptées aux conditions éco-climatiques du Burkina (Kagoné, 2001). Cependant, elles sont très peu adoptées, les difficultés majeures d'adoption résidant dans des problèmes fonciers, de temps dans le calendrier cultural et de disponibilité des semences. La faible disponibilité en semences constituerait la principale contrainte numéro un au développement des cultures fourragères. En effet, la demande est largement supérieure à l'offre nationale et les coûts d'importation sont prohibitifs.

Tableau 14. Espèces de plantes fourragères adaptées aux conditions éco-climatiques du Burkina Faso

Zones agroécologiques	Graminées	Légumineuses
Sahel (< 400 mm)	<i>Andropogon gayanus</i> <i>Cenchrus ciliaris</i> cv. <i>Biloela</i> <i>Cenchrus ciliaris</i> cv. <i>Gayndah</i> <i>Pennisetum pedicellatum</i>	<i>Alysicarpus ovalifolius</i> <i>Macroptilium atropurpureum</i> <i>Macroptilium lathyroides</i> <i>Stylosanthes hamata</i> <i>Vigna unguiculata</i>
Sub-sahel (400-600 mm)	<i>Andropogon gayanus</i> <i>Pennisetum pedicellatum</i> <i>Sorgho fourrager</i> R10 <i>Zea mays</i> GC4 (maïs fourrager)	<i>Alysicarpus ovalifolius</i> <i>Lablab niger</i> <i>Macroptilium atropurpureum</i> <i>Mucuna</i> sp. Niébé fourrager IAR7 Niébé fourrager IT80D994
Nord-soudan (600-900 mm)	<i>Andropogon gayanus</i> <i>Panicum maximum</i> CI <i>Pennisetum pedicellatum</i> <i>Rottboellia exaltata</i> <i>Sorgho fourrager</i> R10	<i>Aeschynomene histrix</i> <i>Crotalaria intermedia</i> <i>Crotalaria juncea</i> <i>Lablab niger</i> <i>Mucuna</i> sp. <i>Mucuna pruriens</i> cv <i>utilis</i> Niébé fourrager IAR7 <i>Stylosanthes gracilis</i> <i>Stylosanthes guianensis</i> CIAT 136
Sud-soudan (> 900 mm)	<i>Andropogon gayanus</i> <i>Brachiaria ruziziensis</i> <i>Cenchrus ciliaris</i> cv. <i>Biloela</i> <i>Chloris gayana</i> <i>Echinochloa stagnina</i> <i>Melinis minutiflora</i> <i>Panicum maximum</i> CI <i>Pennisetum purpureum</i> , cv <i>Napier</i> <i>Sorgho fourrager</i> cv «Rio» <i>Zea mays</i> GC4	<i>Aeschynomene histrix</i> <i>Cajanus cajan</i> <i>Centrosema</i> spp. <i>DolLablab niger</i> <i>Neonotonia wightii</i> <i>Macroptilium atropurpureum</i> <i>Macroptilium lathyroides</i> <i>Mucuna</i> sp. <i>Phaseolus aureus</i> <i>Stylosanthes hamata</i> cv <i>Verano</i> <i>Stylosanthes guianensis</i> CIAT 136

Source : Kagoné (2001)

Commercialisation de fourrages dans les zones urbaines et peri urbaines

Des marchés permanents ou saisonniers d'aliments fourragers sont présents au niveau des principales villes du Burkina Faso. Les produits vendus sont constitués de fourrages naturels ou de résidus de récolte. Sanou et coll. (2011) étudient le phénomène aux alentours de Bobo-Dioulasso. Ils identifient deux catégories de vendeurs : les préleveurs-vendeurs et les vendeurs simples. Les premiers sont constitués d'hommes ou de femmes ne disposant pas d'un fonds de roulement important. En général les produits vendus sont des produits verts conditionnés sous forme de bottes et les préleveurs-vendeurs pratiquent leurs activités à pieds ou en vélo. Les vendeurs simples sont exclusivement des hommes. Ils disposent de moyens conséquents : fonds de roulement, charrettes asines, magasins de stockage. Ils sont spécialisés dans la commercialisation de fourrages à l'état sec et, dans ce groupe, on retrouve des producteurs

de petits ruminants. Très souvent, les vendeurs simples passeront des contrats d'achat aux préleveurs-vendeurs. Le tableau 15 présente les comptes d'exploitation des 2 types de vendeurs dans la région de Bobo-Dioulasso.

Tableau 15. Compte d'exploitation des vendeurs de fourrage par type

Éléments	Vendeurs simples	Préleveurs-vendeurs
Produits		
Quantité de fourrages (kg MS)	11 700	16 100
Prix moyens (FCFA)	148	82
Produit brut (FCFA)	1 720 700	792 300
Charges		
Achat fourrages (FCFA)	401 900	193 600
Conditionnement (FCFA)	4 000	0
Transport (FCFA)	31 900	91 000
Impôts et taxes (FCFA)	100	90
Stockage (FCFA)	3 400	2 000
Autres charges (FCFA)	10 400	42 300
Charges totales (FCFA)	451 800	329 000
Indicateurs de rentabilité		
Revenu net d'exploitation (FCFA)	1 268 900	666 500
Revenu net d'exploitation par kg de MS (FCFA)	90	50
Ratio revenu net d'exploitation / coûts	5	38

Source : Sanou et coll. (2011).

Le tableau 15 montre que les revenus nets d'exploitation sont en moyenne largement positifs dans les deux cas montrant que l'activité est globalement rentable dans la région de Bobo-Dioulasso. Cependant les résultats de Sanou et coll. (2011 : pp 490-491) montrent également une forte disparité des revenus entre vendeurs. Les ratios revenus net d'exploitation/coût sont en moyenne respectivement de 5 chez les vendeurs simples et de 21 chez les préleveurs-vendeurs. En termes d'investissement, l'activité de commercialisation des fourrages rapporte plus chez les préleveurs-vendeurs que chez les vendeurs simples.

Principales contraintes

Les principales contraintes liées à la commercialisation des fourrages sont, par ordre d'importance, le manque de moyens adéquats de transport, les difficultés de séchage, de conservation/stockage et l'insuffisance de fonds de roulement. Les autres contraintes qui ont été relevées sont l'indisponibilité des fourrages naturels sur les sites en saison sèche, l'éloignement des sites de prélèvement et de production et les feux de brousse.

Aliments betails

L'alimentation des animaux en embouche est basée sur les résidus culturaux (fanés de niébé et d'arachide, pailles de céréales) et de fourrages naturels. Les animaux sont ensuite complétés avec des sous-produits agroindustriels qui sont essentiellement du son de blé, graine de coton, tourteau de coton, tourteau d'arachide, aliment de bétail industriel, drèches sèches de brasserie industriel, drèches sèches dolo (bière artisanale de mil ou sorgho), mélasse de canne, coques d'arachide. La complémentation est également un des éléments clé de la résilience des éleveurs et pasteurs.³⁰ Elle vise à réduire les pertes de poids et les pertes d'animaux, et permet de limiter la diminution des actifs de l'éleveur qui affecterait alors simultanément ses conditions de vie et sa capacité à affronter les crises à venir.

L'évaluation des disponibilités et de l'évolution des SPAI est délicate à établir car étant tributaire de la dynamique de croissance des filières agroindustrielles et de la concurrence entre les différentes utilisations des sous-produits. Selon

³⁰ Les autres stratégies des éleveurs sont la réduction précoce de la taille du troupeau, pour concentrer les ressources réduites sur un nombre limité d'animaux « stratégiques » pour les revenus, la sauvegarde du cheptel et sa production à venir et la mobilité de tout ou partie du troupeau.

le Réseau des Organismes d'Éleveurs et Pasteurs de l'Afrique, sept industries sont impliquées dans la fabrication du tourteau de coton au Burkina Faso. La production globale de l'ordre de 87 à 110 000 tonnes. En ajoutant la production de très nombreuses petites huileries, le Burkina Faso produirait environ 150 000 tonnes de tourteaux de coton par an ce qui est très largement en deca des besoins des filières bétails-viandes surtout durant la période de novembre à mai.

La production d'aliments concentrés repose sur un nombre assez restreint d'unités industrielles. Les principaux ingrédients qui entrent dans la fabrication des aliments sont : divers additifs (vitamines, minéraux et acides aminés essentiels, mélasse), le son de céréales (blé, maïs), les graines de maïs, de coton et de soja. Les aliments composés proposés sont fortement reliés au « pouvoir d'achat » des différentes catégories d'éleveurs : éleveurs emboucheurs, producteurs modernes de lait et viandes, aliments d'entretien. Au meilleur de notre connaissance, une seule unité, la SOFAB (Société de Fabrique d'Aliment pour Bétail) propose une formule spécifique ovine et caprine vendue au coût d'environ 155 000 FCFA la tonne. L'annexe A3 présente la liste des unités de production d'aliments bétail. Il faut cependant noter que, pour ce qui est des aliments pour bovins, il existe des importations en provenance du Mali (BuNafama) ou de la Côte d'Ivoire (SIPRA-Ivograin, Sogobalo). Le prix moyen tourne autour de 150 000 FCFA par tonne.

Questions de politique actuellement en débat

En guise de résumé, les questions qui se posent lorsqu'il s'agit de l'alimentation des animaux peuvent être résumées en ces termes :

- Quelles sont les stratégies permettant un développement des cultures fourragères qui restent marginale ?
- Comment favoriser l'accès à un aliment bétail à un coût raisonnable et chaque fois que l'éleveur en a besoin?



Systemes de connaissances et recherche et developpement

Structures du secteur de la connaissance : formations diplômantes

L'enseignement superieur

L'Institut du Développement Rural (IDR) est rattaché à l'université Polytechnique de Bobo-Dioulasso.³¹ Il forme en 5 ans des Ingénieurs de Développement Rural dans 4 options à savoir : Agronomie, Élevage, Eaux et Forêts, Sociologie et Économie Rurales. Le flux annuel moyen de sortie est de 35 ingénieurs. L'IDR offre également une formation en Vulgarisation Agricole comprenant deux filières : la filière des Techniciens Supérieurs en Vulgarisation Agricole et la filière des Conseillers en Vulgarisation Agricole. De plus, l'IDR propose des formations de troisième cycle en master 2 (ancien DEA) et thèse (DEA en Gestion Intégrée des Ressources Naturelles et Doctorat unique en Développement Rural). Les activités pédagogiques et de recherche sont organisées au sein de quatre départements correspondant aux quatre options : Agronomie, Élevage, Eaux et Forêts, Sociologie et Économie Rurales.

Par ailleurs l'École Inter-États des Sciences et Médecine Vétérinaires (EISMV) de Dakar est responsable de la formation des vétérinaires.³² En raison des politiques d'ajustements structurels ayant été mises en œuvre au Burkina Faso à partir de la fin des années 80 et du début des années 90, la plus part des vétérinaires sortis de l'EISMV s'orientent vers la pratique privée.

La formation professionnelle

A. École Nationale de l'Élevage et de la Santé Animale (ENESA)

- L'ENESA est responsable de la formation professionnelle des agents en charge de l'élevage. Elle assure la formation des élèves issus du public (directs et professionnels) et du privé. Pour l'année 2013, la répartition des effectifs selon les types d'inscription montrait que 128 étudiants provenant du recrutement direct, 35 professionnels et 101 inscriptions privées (MRAH, 2014). Cinq cycles de formation sont offerts à savoir:³³
- les Agents Techniques d'Élevage (ATE) ;
- les Techniciens Supérieurs d'Élevage (TSE) ;
- les Conseillers d'Élevage (CE) ;

31 Voir sur le site de l'Université polytechnique de Bobo-Dioulasso à l'adresse <http://www.univ-bobo.bf/> (Site consulté le 24 octobre 2014)

32 L'EISMV offre également plusieurs spécialisations. Voir à l'adresse <http://eismv.org/> . Site consulté le 30 novembre 2014.

33 Les critères de recrutement de ces différents agents figurent dans MFPTSS (2014) et leurs attributions dans le décret portant Statut Particulier du Cadre des Personnels de l'Élevage. Voir à l'adresse http://www.legiburkina.bf/SitePages/JO/JO2005/no_29/Decret_PM_2005_00362.htm (Site consulté le 27 octobre 2014).

- les Aides Laborantin (AL);
- les Techniciens Supérieurs de Laboratoire (TSL).

Le tableau 16 présente les effectifs de l'ENESA pour les années 2012-2013

	Agents Techniques d'élevage		Techniciens Supérieurs d'élevage		Conseillers d'élevage		Aides Laborantin	Techniciens Supérieurs de Laboratoire	Total
	ATE 1	ATE 2	TSE1	TSE 2	CE 1	CE 2	AL 1	TSL 1	
Effectifs	77	77	32	45	8	7	9	9	264

Source : ENESA, tiré de MRAH, 2014c.

Le profil des agents formés par l'ENESA est tel qu'ils interviennent sur les questions de santé et de production animale. Ils constitueront très souvent le premier contact entre les éleveurs et les structures techniques et joueront donc un rôle important dans la dissémination de l'information technique. L'analyse des cohortes de l'ENESA sur les aspects de genre montre que les femmes sont largement sous représentées (Tableau 17). Cependant, les données des élèves en année 1 de formation tendent à montrer que la situation s'améliore, les femmes étant mieux représentées.

Tableau 17. Part relative des femmes dans les différentes promotions de l'ENESA

	Total	Femmes	% de femmes
Conseillers d'Elevage 2 ^{ème} année (2010/2012)	6	-	0,00%
Techniciens Supérieurs d'Elevage 2 ^{ème} année (2010/2012)	35	4	11,43%
Agents Techniques d'Elevage 2 ^{ème} année (2010/2012)	74	19	25,68%
Conseillers d'Elevage 1 ^{ère} année (2011/2013)	10	3	30,00%
Techniciens Supérieurs d'Elevage 1 ^{ère} année (2011/2013)	45	10	22,22%
Agents Techniques d'Elevage 1 ^{ère} année (2011/2013)	78	16	20,51%

Source : MRAH, 2014c.

B. École de lutte anti tsé-tsé (ELAT)

L'ELAT est une structure de formation sous régionale qui existe depuis 1975 et qui a été entièrement rénovée et équipée par la Campagne Panafricaine d'Éradication de la mouche Tsé-tsé et de la Trypanosomose (PATTEC), avec l'appui financier du Fonds africain de développement.³⁴ En 2013, l'ELAT a formé 45 agents en techniques spécifiques à la lutte contre les trypanosomiasés animales. Elle organise également des ateliers de formation, sensibilisation, information dans le cadre de la mise en place un dispositif de lutte contre les mouches tsé-tsé et les trypanosomes. Ainsi, en 2013, l'ELAT a formé 245 personnes (MRAH, 2014c).³⁵

Structures du secteur de la connaissance : les formations non diplômantes

Renforcement des capacités des producteurs par le secteur public

Dans le cadre de ses missions, le MRAH organise régulièrement des formations à l'attention des acteurs des différentes filières. Le tableau 10 tiré de MRAH (2014c) présente les données de formation techniques dispensées en

34 Voir à l'adresse <http://sp.au.int/pattec/>. Site consulté le 27 octobre 2014.

35 Depuis sa création, l'ELAT aurait formé près de 2 000 personnes qui sont des paysans, des techniciens de la santé animale et humaine, des cadres supérieurs dont des vétérinaires privés. Ces personnes sont originaires de 10 pays d'Afrique de l'Ouest, 9 pays d'Afrique Centrale, 1 pays d'Afrique de l'Est et même de la République fédérale d'Allemagne. Voir Afriqinfos du 29 septembre 2011 Une école de lutte contre la mouche tsé-tsé inaugurée à Bobo-Dioulasso (Disponible à l'adresse <http://www.afriqinfos.com/articles/2011/9/29/burkina-187811.asp>. Site consulté le 27 octobre 2014).

2013 et qui ont un lien avec les chaînes de valeur des petits ruminants. Le tableau 18 montre une bonne participation des jeunes et des femmes aux activités de formation qui sont données par le MRAH. Nous n'avons cependant pas de données spécifiques pour ce qui a trait aux acteurs des chaînes de valeur des petits ruminants.

Tableau 18. Activités de formation du MRAH pour l'année 2013

Filières	Acteurs formés par maillon								
	Production			Transformation			Commercialisation / conservation		
	Total	Femme	Jeune	Total	Femme	Jeune	Total	Femme	Jeune
Bétail/viande	15 484	4 805	4 705	572	155	213	96	13	48
Lait	2 973	981	933	694	378	233	468	244	169
Cuir et peaux	179	0	110	14	0	10	0	0	0
Total	18 636	5 786	5 748	1280	533	456	564	257	217
Pourcentage (%)		31,05%	30,84		41,64	35,63		45,57	38,48

Source : MRAH, 2014c.

Par ailleurs MRAH (2014c) souligne la progression du nombre des acteurs formés dans les segments commercialisation (+19% en 2012 et 2013) et transformation (+68% entre 2012 et 2013) tandis qu'il y en a moins dans le segment de la production (-12% entre 2012 et 2013).

Renforcement des capacités des producteurs : les projets et organisations non gouvernementales (ONG)

Plusieurs projets et ONG interviennent dans la formation des producteurs et ont des activités d'appui-conseil. L'information n'est cependant pas colligée à une source unique. Aussi, comme déjà souligné, les formations offertes ne sont pas toujours en adéquation avec les besoins des éleveurs.

Renforcement des capacités des producteurs : le secteur privé

Le secteur privé joue un rôle de plus en plus important dans le renforcement des capacités des producteurs. Ainsi, pour les questions sanitaires, comme déjà abordé dans la section 6, les vétérinaires privés joueront un rôle important. L'appui-conseil réalisé dans ce cadre passera principalement par deux canaux : (i) les vétérinaires profiteront de consultation et de traitement pour conseiller les producteurs ou (ii) les vétérinaires auront des contrats spécifiques avec des ONG et/ou des projets pour la réalisation de formations. Là également l'information n'est pas colligée même si cela devrait être facile à faire étant donné que dans le cadre des mandats sanitaires, les vétérinaires privés font des rapports. Les aspects de formation des producteurs pourraient également figurer dans ces rapports. Structures du secteur de la connaissance : la recherche-développement

Structures du secteur de la connaissance : la recherche-développement

Laboratoires de recherche rattachés à l'UPB³⁶

Quatre laboratoires ayant un intérêt pour les filières animales sont rattachés à l'UPB. Il s'agit de :

36 UPB (non daté)

- Laboratoire de Recherche et d'Enseignement en Santé et Biotechnologies Animales³⁷
- Laboratoire de santé animale tropicale
- Laboratoire d'études et de recherches des ressources naturelles et des sciences de l'environnement
- Laboratoire de reproduction et amélioration génétique.

Les Stations de formation et recherche dans lesquelles les chercheurs effectuent leurs travaux sont au nombre de trois : Gampela (près de Ouagadougou au centre du Burkina), Léo (sud de Ouagadougou) et Bama (Ouest du Burkina).

L'institut de l'environnement et de recherches agricoles de Burkina Faso (INERA)³⁸

L'INERA est un des quatre instituts de recherche du Centre National de la Recherche Scientifique et technologique (CNRST).³⁹ Il est chargé de la formulation, l'exécution et la coordination des recherches environnementales et agricoles au Burkina. Les Centres régionaux de recherches agricoles (CRREA) sont les lieux d'exécution des activités de recherche. Ils sont au nombre de cinq (5) à savoir, le CRREA du Centre, siège Saria (Koudougou) ;

- le CRREA du Centre, siège Saria (Koudougou) ;
- le CRREA de l'Est, siège Kouaré (Fada-Ngourma) ;
- le CRREA du Nord-Ouest, siège Di (Tougan) ;
- le CRREA de l'Ouest, siège Farako-Bâ (Bobo-Dioulasso) comprend deux stations secondaires, Niangoloko et Banfora, et trois antennes, Balla, Dindéresso et Vallée du Kou ;
- le CRREA du Sahel (Nord), siège Katchari (Dori).

Le Département Productions Animales comprend 3 programmes de recherches: Bovins, Petits ruminants, et Monogastriques (porcs et volailles).

Instituts et centre internationaux de recherche

L'institut de recherche pour le développement (IRD)⁴⁰

L'IRD est un organisme français de recherche ayant un de ses bureaux au Burkina Faso. Dans ce pays, les principales thématiques de recherches menées par des équipes en affectation de longue durée concernent les maladies à vecteurs (paludisme, maladie du sommeil), l'agronomie, la pédologie et la sécurité alimentaire (nutrition), les sciences sociales (migrations régionales, anthropologie de la santé). Les activités de recherche spécifiques au secteur des petits ruminants sont donc menées de manière ponctuelle.

Le renforcement des capacités de recherche des communautés scientifiques du Sud fait partie des missions de l'IRD. Cela se fait par le biais de programmes complémentaires allant de l'appui individuel au soutien institutionnel :

- Soutien de la formation individuelle aux métiers de la recherche (programmes Bourses);
- Promotion de la constitution d'équipes de recherche et renforcement de leurs compétences, leur autonomie et leur compétitivité ;

37 Voir à l'adresse <http://www.univ-bobo.bf/spip.php?article26> (Site consulté le 22 octobre 2014)

38 Voir les détails à l'adresse <http://www.cnrst.bf/fonctionnement-inera.html> (Site consulté le 25 octobre 2014)

39 Voir le site du CNRST à l'adresse <http://www.cnrst.bf/> (Site consulté le 25 octobre 2014)

40 Voir le site du CNRST à l'adresse <http://www.cnrst.bf/> (Site consulté le 25 octobre 2014)

- Appui à la structuration institutionnelle de l'espace de recherche au Sud et son intégration à l'environnement international de la recherche.

Le centre international de recherche-développement sur l'élevage en zone subhumide (CIRDES)⁴¹

Le CIRDES, structure internationale sous-régionale⁴² créée en 1994, mène des activités de recherche-développement, de formation des cadres⁴³ et des éleveurs, de transfert de technologies. Il intervient dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et comme indiqué sur son site,

Le CIRDES a pour missions, en étroite collaboration avec les Systèmes Nationaux de Recherche Agricole, de conduire des recherches et activités visant :

- l'amélioration de la santé et de la production animales,
- la conservation génétique des espèces,
- la préservation de l'environnement,
- la formation, les échanges et le transfert de technologie.

Le CIRDES dispose de plusieurs laboratoires à savoir :

- le laboratoire d'analyse et de conservation du sperme et des embryons,
- le laboratoire d'élevage de glossines (insectarium),
- le laboratoire de génétique moléculaire et cytogénétique,
- le laboratoire de biotechnologies appliquées au diagnostic des hémoparasitoses,
- le laboratoire d'acarologie,
- L'unité d'irradiation des glossines.

Deux des unités de recherche du CIRDES sont d'un intérêt particulier dans le cadre d'activités portant sur la chaîne de valeur des petits ruminants :

- Unité de Recherche sur l'Élevage et l'Environnement et dont les objectifs sont : (i) identifier les contraintes environnementales et socioéconomiques limitant la productivité des systèmes agro-pastoraux, (ii) améliorer l'intégration agriculture-élevage, (iii) spatialiser le risque trypanosomien, (iv) Intégrer les innovations technologiques dans les filières de productions et (v) réaliser des analyses socio-économiques à différentes échelles.
- Unité de Recherche sur les Productions Animales et dont les objectifs sont de : (i) contribuer à l'amélioration de la productivité du bétail, (ii) contribuer à une bonne intégration agriculture-élevage, (iii) étudier les performances zootechniques des bovins et des petits ruminants et (iv) maîtriser la physiologie de la reproduction chez les bovins et les petits ruminants.

En 2012, le CIRDES comptait 35 chercheurs dont uniquement 5 de sexe féminin (CIRDES, 2012).

41 Voir les détails à l'adresse <http://www.cirdes.org/> (Site consulté le 25 octobre 2014)

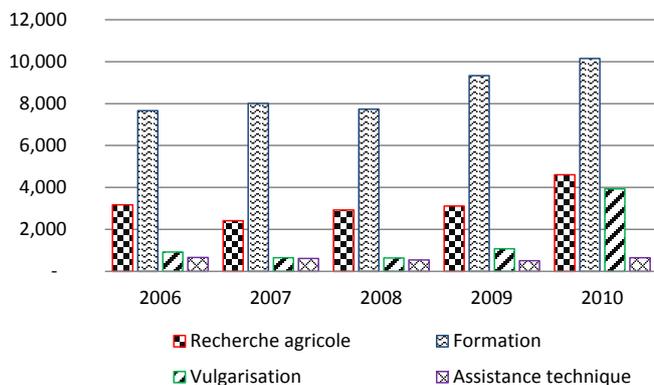
42 Les pays membres sont le Burkina Faso, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali le Niger et le Togo.

43 Le rapport annuel de 2012 indique que le CIRDES a contribué à la formation de 52 personnes (CIRDES, 2012).

Principales tendances des investissements dans la recherche et les activités de vulgarisation

La figure 19 tirée de MAFAP (2013) montre le montant des investissements publics et recherche agricole et pour le renforcement des capacités. Nous voyons que la formation des acteurs est le secteur qui reçoit la part du lion.

Figure 19. Investissements (en millions de FCFA) dans le domaine du savoir.

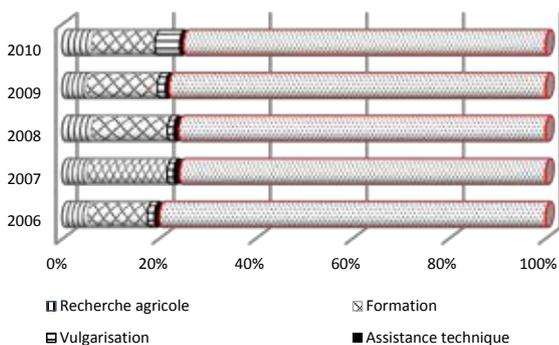


(source MAFAP, 2013).

Notons que, selon les documents consultés, il n'existe pas de soutien public spécifique à la chaîne de valeur des petits ruminants. Par contre, lorsque l'analyse porte sur l'ensemble de la filière bétail⁴⁴, le soutien public spécifique agricole est de 24 pour cent sur la période allant de 2006 à 2010. Et, du fait de l'intervention spécifique du PAFASP, 38 pour cent du soutien public spécifique est orienté vers les filières bétail – oignon – mangues (MAFAP, 2013). Et pour l'ensemble des dépenses spécifiques au secteur agricole, les filières bétail représentent 9,4 pour cent des dépenses (MAFAP, 2013 : p 159).

De manière globale, comme le montre la figure 20, dans le secteur agricole, « l'amélioration des connaissances » représente autour de 20 pour cent des dépenses publiques spécifiques à l'agriculture dont une grosse part (près de 15 pour cent) est affectée à la formation. Par contre une part très faible des dépenses publiques spécifiques à l'agriculture est affectée à la vulgarisation (autour de 2 pour cent), à l'assistance technique (1 pour cent) et à la recherche agricole (5 pour cent). Comme le souligne MAFAP (2013 : p 143), « La faible part des dépenses spécifiques à l'agriculture dans le domaine de l'inspection, de la vulgarisation, de l'assistance technique et de la recherche agricole à long termes peut susciter des inquiétudes en ce sens que ces domaines jouent véritablement un rôle non négligeable au développement de l'agriculture. En effet, les dépenses consacrées à la fourniture de services de vulgarisation, d'inspection, d'assistance technique et les services de recherche agronomique peuvent aider les agriculteurs à adopter de nouvelles méthodes de production plus respectueuses de l'environnement et débouché ainsi sur des gains de productivité. »

Figure 20. Part de la connaissance dans l'appui direct au secteur agricole.

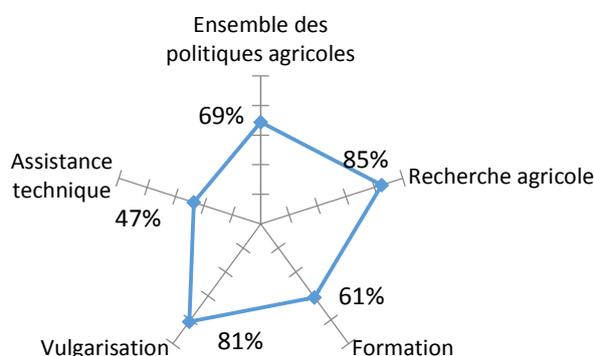


(source MAFAP, 2013)

44 Le groupe bétail comprend les animaux sur pieds, la viande, le lait et tous les sous-produits rattachés.

Et, comme l'indique la figure 21, l'aide au développement représente la principale source du financement de la recherche et la vulgarisation : plus de 80 pour cent contre environ 69 pour cent pour l'ensemble du secteur agricole.⁴⁵

Figure 21. Contribution de l'aide publique aux dépenses effectives dans le secteur agricole au Burkina Faso (2006 – 2010).

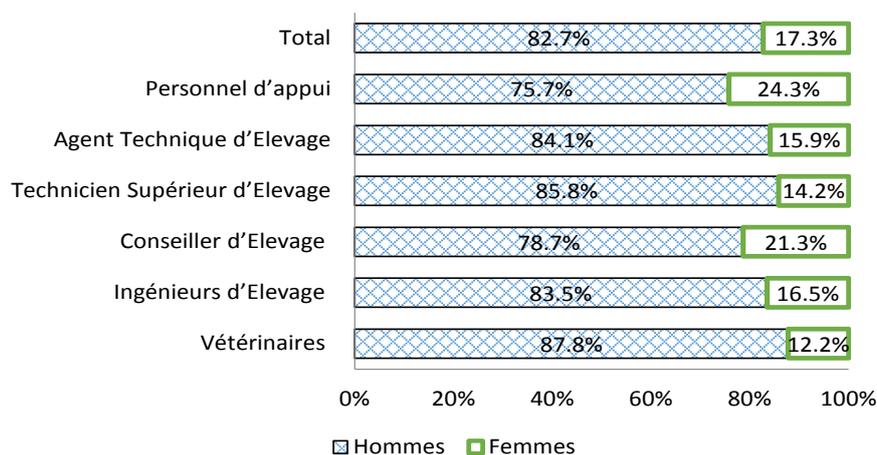


Source MAFAP, 2013.

Le genre dans les effectifs du personnel du ministère en charge des ressources animales

Même si progressivement le nombre de femme auprès des universités, écoles et centres de formation augmente, les femmes restent sous représentées au sein de l'administration du MRAH. En 2012, dans le meilleur des cas, elles représentent 21,3 % du personnel technique (Figure 22).

Figure 22. En 2012, répartition par emploi du personnel du MRA (MRA, 2012a).



Le MRA (2012a) estime ainsi que :

Des inégalités se perçoivent au niveau de la nomination aux postes de responsabilités où les femmes sont sous représentées. A titre illustratif, il faut noter que pour le poste de Directeur provincial il y a 02 femmes directrices provinciales sur 45 directions provinciales et pour le poste de Directeur régional on compte seulement 01 femme parmi les treize directeurs régionaux, soit respectivement 2,22% et 7,69%. Au niveau central nous notons une femme Directrice générale sur quatre Directions Générales, une Directrice des Ressources Humaines, une femme Personne Responsable des Marchés et une femme Directrice du Laboratoire National d'Élevage. Il est à noter que le poste de Secrétaire Général du Ministère est occupé par une femme.

⁴⁵ Le financement de l'Etat est le plus souvent engagé pour les dépenses liées au personnel, aux charges de fonctionnement et à l'investissement (immobilier). La recherche est donc presque entièrement financée par des bailleurs indépendants de l'Etat (OCDE, 2013).

Nous pensons cependant que l'augmentation du nombre de femmes dans les cohortes d'étudiantes et d'élève pourrait amener une meilleure représentativité des femmes au niveau MRAH.

Politiques et actions en vigueur

La prise en compte du genre par le ministère en charge des ressources animales

L'encadré 2 qui est entièrement tiré de MRA (2012a) expose les différents axes prioritaires et les actions à mener afin d'améliorer la représentativité des femmes dans l'encadrement et le suivi des acteurs œuvrant au sein des différentes filières des ressources animales.

Politiques et actions en matière de recherche

Comme nous l'avons précédemment vu, la recherche est largement sous financée avec une part importante du financement qui provient des différentes coopérations. En dehors de la dotation budgétaire de l'Etat, la recherche du financement est de l'initiative des chercheurs. Les financements privés (entreprises) sont rares dans le domaine de la recherche et de l'innovation. Cela est sans doute lié au manque de passerelle entre la recherche et la mise en marché des produits de la recherche. Selon l'organisation en place, les centres de recherche, les universités, les organismes régionaux ou internationaux de recherche sont également des acteurs de l'innovation en collaboration avec les ministères techniques, les entreprises, la société civile et les innovateurs indépendants.

Le cadre politique et institutionnel de la recherche et de l'innovation au Burkina Faso est une déclinaison sous-sectorielle du document d'orientation stratégique qu'est la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD). Il s'articule autour de la Politique nationale de la recherche scientifique et technologique (2013-2022), sur la Stratégie nationale de valorisation des technologies, inventions et innovations et sur la loi d'orientation sur la recherche scientifique et l'innovation (OECD, 2013).

La stratégie nationale de l'innovation, (SNI) qui vise trois domaines prioritaires pour 2014-2016 qui sont l'agriculture, l'environnement et la santé.

Le Fonds national de l'Education et de la Recherche octroie des bourses sous forme de prêts aux étudiants. En 2011 est créé le Fonds National pour la Recherche et l'Innovation pour le Développement. Depuis la création de ce fonds, des ressources sont attribuées mais elles restent insuffisantes. Un passage rapide sur le site du fonds⁴⁶ montre une absence totale de projets de recherche dans les chaînes de valeur des petits ruminants.

46 Voir à l'adresse <http://www.fonrid.gov.bf/>. Site consulté le 2 décembre 2014.

Encadré 2. Axes prioritaires pour la prise en compte de la question des genres dans les activités du Ministère en charge des ressources animales (Entièrement tirée de MRA, 2012a)

Objectif spécifique 1 : Connaître d'avantage les préoccupations spécifiques des H et des F qui s'investissent dans le secteur de l'élevage en vue d'une meilleure prise en compte dans le cycle des projets

- Action 1 - Mener des études par filière selon l'ASEG pour générer des données fiables
- Action 2- Systématiser une analyse pertinente dans les rapports périodiques
- Action 3- Encourager la collecte des informations [sexo-spécifiques]
- Action 4- Améliorer le traitement, l'analyse et la communication des données sexo-spécifiques

Objectif spécifique 2 : Accroître la participation des H et des F à tous les niveaux en vue d'une gestion équitable et rationnelle des ressources humaines.

- Action 1- Plaidoyer pour la mise en œuvre des résultats de l'étude Action 2.1.3- Sensibilisation pour faire connaître et promouvoir le métier
- Action 2-Instaurer un quota de 30% au poste nominatif
- Action 3- Actualiser le répertoire des femmes cadre du MRA et faire connaître [les] modèles
- Action 4- Encourager les femmes à la formation professionnelle
- Action 5- Lutter contre le harcèlement sexuel

Objectif spécifique 3 : Renforcer les capacités techniques et communicationnelles du MRA en Genre afin de l'opérationnaliser de façon optimale

- Action 1- Relecture de l'ensemble des outils et procédure par direction pour une prise en compte du Genre
- Action 2- Réviser ou mettre en place des bases données et former les acteurs à l'utilisation.
- Action 3- Utiliser les différentes instances du MRA pour partager les expériences et les enseignements de la prise en compte du Genre à différents niveau.
- Action 4- Instaurer une journée de la cellule Genre

Objectif spécifique 4 : Réduire les inégalités d'accès aux appuis du MRA en direction des femmes

- Action 1- Encourager les projets à prendre des mesures incitatives en faveur des femmes
- Action 2- Accroître le nombre de bénéficiaires femmes aux appuis du MRA
- Action 3- Accroître la participation des femmes dans les filières porteuses
- Activité 4- Améliorer la participation des femmes dans les activités d'élevage

Objectif spécifique 5 : Augmenter les capacités d'influence de la cellule genre pour mieux assurer leur mission.

- Action 1- Former les membres de la cellule sur la maîtrise du concept Genre
- Action 2- Former les membres de la cellule en technique de négociation et plaidoyer
- Action 3- Participation de la Cellule genre aux instances du MRA
- Action 4- Elaborer et diffuser une note d'orientation
- Action 5- Analyser le niveau de prise en compte du Genre dans les politiques et les documents produits par le MRA et ou à sa demande
- Action 6- Assurer le suivi de la mise en œuvre du plan d'action Genre du MRA

La valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation relève de la compétence de l'Agence Nationale de Valorisation des Résultats de la Recherche (ANVAR) avec également des insuffisances associées à la faiblesse des ressources financières mise à sa disposition par l'Etat et la quasi-absence du privé dans la valorisation des ressources. Parmi les autres difficultés associées à la valorisation des résultats figurent aussi l'absence d'une politique de protection des résultats et le manque de professionnels assurant le lien entre la recherche et la mise en marché des produits (MRSI).⁴⁷

Enfin, au Burkina Faso, la question de la masse critique des ressources humaines est également posée (OECD, 2013) et certainement avec beaucoup plus d'acuité dans les chaines de valeur des petits ruminants.

Questions de politique actuellement en débat

Pour MAFAP (2013 : p. 155), «

- *un effort accru doit être consenti à l'avenir pour orienter les allocations budgétaires en tenant compte des objectifs du Programme National du Secteur Rural (PNSR) en matière de développement des filières. Cela permettrait de gommer la nette prédominance des dépenses de soutien à tous les produits traduisant une absence de véritables priorités dans les dépenses totales du secteur agricole et alimentaire surtout que sur la période 2006-2010, la recherche agricole, l'inspection, la vulgarisation et l'assistance technique occupent chacun une proportion faible des dépenses publiques spécifiques à l'agriculture ;*
- *l'attention des décideurs devrait considérer la possibilité de revoir à la hausse les interventions publiques dans les domaines de la construction des infrastructures de stockage, de soutien à la commercialisation, d'inspection, de vulgarisation, de recherche agricole et d'assistance technique.»*

MRA (2009 : p. 29)

Le déficit de capital humain est une des questions centrales du secteur de l'élevage. Dans tous les maillons de la filière, existent des difficultés liées à la formation des acteurs aussi bien des fonctionnaires que des acteurs non étatiques. Jusqu'à présent, les types de formations fournis n'ont pas été à la hauteur des défis. Le secteur fait face à de nombreux défis et enjeux que les types de formations disponibles ne permettent pas de surmonter. Il s'agit aussi bien des questions de productivité, de transformation que de commercialisation. Pour ce faire, de nouvelles approches s'imposent : il s'agit par exemple, des techniques de l'ingénierie de la formation qui tiennent compte aussi bien du savoir, du savoir-faire et du savoir-être.

⁴⁷ Voir les résultats de l'atelier de restitution du projet valorisation des résultats de recherche et des innovations au Burkina Faso sur le site du Ministère de la recherche scientifique et de l'Innovation (MRSI) à l'adresse <http://www.mrsi.gov.bf/index.php/component/content/article/246-projet-valorisation-des-resultats-de-recherches-et-des-innovations-au-burkina-faso>. Site consulté le 2 novembre 2014.



Credit

Institutions de credit et son accessibilite

Pour l'essentiel, l'octroi de crédit à l'élevage est du ressort de la Banque de l'Agriculture et du Commerce du Burkina (BACB) et d'institutions de micro-finance (IMF) telles que les Caisses d'Epargne et de Crédit. Il s'agit de crédits octroyés directement par lesdites institutions ou par les projets et les ONGs à travers celles-ci.

La Banque agricole et commerciale du Burkina, créée en 1980 sous le nom de Caisse nationale de crédit agricole (CNCA) et devenue BACB en 2001, participe au financement du secteur rural. Les crédits à l'élevage totalisent seulement quelque 5% et ce crédit est principalement destiné aux ateliers d'embouche ce qui devrait favoriser les femmes.

Les institutions de micro-finance (IMF) ont quant à elles des activités ciblées sur les populations n'ayant pas accès aux services des banques (ruraux pauvres, micro-entrepreneurs, ...).⁴⁸ Elles touchent environ 25% des ménages (MRA, 2007a). L'installation d'institutions bancaires en milieu rural s'est toujours heurtée à des coûts de fonctionnement élevés. Le financement disponible est majoritairement de court terme ce qui pourrait favoriser les chaines de valeur des petits ruminants. Cependant les taux d'intérêt élevés en limite l'accessibilité. Quelques banques commerciales s'impliquent directement dans le micro financement ou apportent des concours financiers à des IMF (BACB, BCB, BOA).

Il faut noter aussi l'existence d'autres acteurs du crédit, notamment le Fonds d'Appui aux Activités Rémunératrices des Femmes (FAARF) qui fait du crédit aux femmes, le Fonds d'appui à la promotion de l'emploi (FAPE), le Fonds d'appui au secteur informel (FASI) et plus spécifiquement le Fonds de développement de l'élevage (FODEL). L'approvisionnement du FODEL est basé sur une taxe à l'exportation de 250 FCFA/tête de petits ruminants et de 150 FCFA/kg de peau SPCPSA (2013). Cependant comme l'indique l'encadré 3, le taux de recouvrement des taxes à l'exportation est très faible : 33% au mieux. Entre 2010 et 2011, le FODEL a financé 174 projets au profit de 580 promoteurs constitués à 47,24% de femmes qui ont bénéficié d'un montant total de 99 401 700 FCFA représentant 34% des financements. En 2012, les performances pro-femmes du fonds ont été plus faibles, le financement en leur direction représentant 29,67% d'environ 201 millions de FCA de prêts accordés (MRA, 2012a).

Par ailleurs, les taux d'intérêt pratiqués par ces institutions autres que bancaires et IMF restent élevés. A titre d'exemple, au FAARF dont le environ 1/3 des projets financés sont des projets d'élevage, le taux d'intérêt est de 10% (FAARF, 2013)⁴⁹ alors que, en moyenne, le taux d'intérêt des banques pour des prêts aux particuliers est d'un peu plus de 10% et celui au entreprises individuelles d'environ 9% (Banque de France 2013). Cependant, très souvent, les institutions autres que bancaires fournissent également des services conseil.

48 « Le plan d'action (2006-2010) de mise en œuvre de la stratégie nationale de micro-finance met l'accent sur le renforcement des capacités du secteur, le développement de mécanismes d'accès au crédit, le développement des réseaux dans les régions faiblement touchées et l'amélioration de l'offre par le renforcement de la proximité et le développement de nouveaux mécanismes de financement » SPCPSA (2013)

49 A ce taux d'intérêt peuvent s'ajouter des frais dits administratifs de 500 FCFA à 2% du montant du prêt demandé (FAARF, 2013). Voir à l'adresse <https://www.google.com/search?q=Fonds+d%E2%80%99Appui+aux+Activit%C3%A9s+R%C3%A9mun%C3%A9ratrices+des+Femmes&ie=utf-8&oe=utf-8>. Site consulté le 21 octobre 2014.

Pour finir notons que certains des acteurs des segments de la filière, sur une base de la confiance acceptent de livrer des animaux et attendent d'être livrés après la vente. A titre d'exemple, les "grands bouchers" livrent de la viande sous forme de crédit à très court terme aux bouchers à surface financière faible. Ce crédit en nature doit être remboursé soit en fin de journée, soit le lendemain matin avant la nouvelle livraison, ou encore à une périodicité convenue (EASYPol, 2007).

Encadré 3. Le Fonds de Développement de l'Élevage

Le Fonds de Développement de l'Élevage (FODEL) accorde des crédits aux éleveurs et est financé depuis 1996 à partir d'une taxe appelée Contribution du Secteur de l'Élevage (CSE), recouvrée par les Douanes sur les exportations de bétail. La CSE est reversée au Trésor à hauteur de 60% ; les 40% restants alimentent directement le Fonds et ne font pas l'objet d'une inscription aux recettes de l'Etat, contrairement à la partie reversée au Trésor. Le FODEL reçoit par ailleurs certaines années une subvention de l'Etat (150 millions FCFA en 2010, 300 millions FCFA en 2012).

Sur la base des certificats sanitaires qu'il délivre pour les exportations de bétail, le MRA estime que la CSE devrait générer davantage de ressources que celle perçues. Le FODEL aurait reçu seulement 16% de la part théorique de la CSE qu'il aurait dû recevoir en 2009 et 2010 et 33% en 2011. Le prélèvement de la CSE par les Douanes connaîtrait donc des omissions ou des irrégularités.

Par ailleurs, le MRA se plaint que le versement au FODEL des 40% de la CSE effectivement prélevée accuse des retards préjudiciables au bon fonctionnement du Fonds.

Il est dommage qu'une telle initiative d'autofinancement par une filière, qui ne coûte rien à l'Etat et lui procure même des recettes, ne reçoive pas un meilleur traitement. **Le MRA estime que le FODEL est potentiellement un outil puissant de financement de la filière, en particulier en faveur des femmes, dans un contexte de déficit de crédit en milieu rural.** Le processus de prélèvement de la CSE par les Douanes doit être revu et amélioré. Par ailleurs, compte tenu de l'importance du sous-secteur de l'élevage dans l'économie rurale, de son potentiel en matière de développement économique pro-pauvres, au centre des objectifs de la SCADD, et du fait que ce sous-secteur a été relativement négligé jusqu'à présent (voir chapitre 3.2), il serait légitime d'envisager que la part de la CSE reversée au FODEL soit augmentée (on pourrait par exemple envisager de la doubler à 80%). Cette expérience pourrait également être utilement étendue à d'autres filières exportatrices.

Tiré de SPCPSA (2013)

Questions actuellement en débat

Dans le cas de crédit octroyé directement par les institutions bancaires ou de micro-finance, tous les acteurs s'accordent pour dire que le crédit est inadapté : taux d'intérêt trop élevé, délai de remboursement ne correspondant pas à la vente des animaux, montant des crédits trop bas, etc. Ainsi, la quasi-totalité des documents de politique estiment que l'amélioration du crédit constitue une des conditions au développement des activités d'élevage dont celles des chaînes de valeur des petits ruminants. A titre d'exemple, pour l'embouche, l'acquisition d'animaux maigres et l'achat d'aliments requièrent une disponibilité financière largement au-dessus des possibilités de la plupart des producteurs en milieu rural.

Cette amélioration se décline en (GBF/PNUD, 2006 ; MRA, 2007a ; MRA, 2007b; FIDA, 2012 ; MAFAP, 2013 ; SP/CPSA, 2013; MASA, 2014):

- Amélioration de la capacité des acteurs en formulation de projets bancables;
- Zones géographiques couvertes;
- Développement de produits diversifiés et adaptés. Dans la plupart des institutions bancaires et des institutions

démicro-finance (IMF), les conditions d'octroi du crédit sont identiques pour tous les clients. Les échéances de remboursement ne coïncident pas toujours avec les entrées d'argent (sortie d'animaux embouchés par exemple) et les garanties demandées peuvent être importantes.

- Harmonisation en matière de fonds locaux d'investissement (guichet public et privé), chaque projet opérant selon sa propre méthodologie.

Face ces difficultés d'accès au crédit, l'axe 4 de la stratégie de développement de l'élevage porte sur un meilleur accès au crédit l'ensemble des acteurs : producteurs, commerçants, exportateurs, bouchers, etc. (MRA, 2007a). Il s'agit in fine d'avoir un effet positif sur (MRA, 2007b):

- **L'accessibilité** (proximité géographique, barrières administratives liées à l'analphabétisme, garanties mobilisables, etc.)
- **La facilitation** (mécanismes favorisant l'accès aux ressources et l'amélioration des garanties, relations de confiance entre les acteurs de la filière et les institutions financières).
- **Le développement** se traduit à la fois par une (amélioration de l'offre de produits et de services financiers adaptés, augmentation des volumes d'épargne et de crédit).



Valeur ajoutée et commercialisation

Le tableau 19 présente les principaux acteurs impliqués dans les chaînes de valeur bétail-viande et leurs rôles respectifs. Dans les sections suivantes nous revenons sur chacun de ces éléments.

Tableau 19. Identification des acteurs impliqués dans les filières et leurs rôles respectifs

Stade de la filière	Produits	Acteurs	Fonction	
Production	Ovins et caprins sur pieds	Éleveur	Élevage	
		Agro-pasteur emboucheur	Décisions de mise en marché	
	Fumier	Vendeur détaillant (fumier)		
Commercialisation	Ovins et caprins sur pieds	Vendeur collecteur	Achats des animaux produits	
		Commerçant local	Approvisionnement des aires d'abattage et des abattoirs	
	Fumier	Démarcheur		
		Commerçant exportateur	Note : les animaux sont transportés sur pieds ou en camion	
		Animaux sur pieds		
Transformation	Boucherie de gros	Carcasses		
		Chevillards	Achat d'animaux sur pieds	
		Bouchers abattants	Abattage	
	Boucherie de détail	Peaux	Exportateurs	Vente de la viande en gros
		Sang et abats	Collecteurs (peaux)	Vente de peaux
		Viande chaude, réfrigérée ou congelée	Bouchers détaillants	Achat d'animaux sur pieds
			Collecteurs (peaux)	Abattage
		Peaux		Achat de viande aux grossistes
		Sang et abats		Vente de la viande en détail
		Grillade	Viande grillée d'ovins et de caprins	Grilleurs
Achat de viande				
Sang et abats			Vente de viande cuite	
			Vente de sang et d'abats cuits	

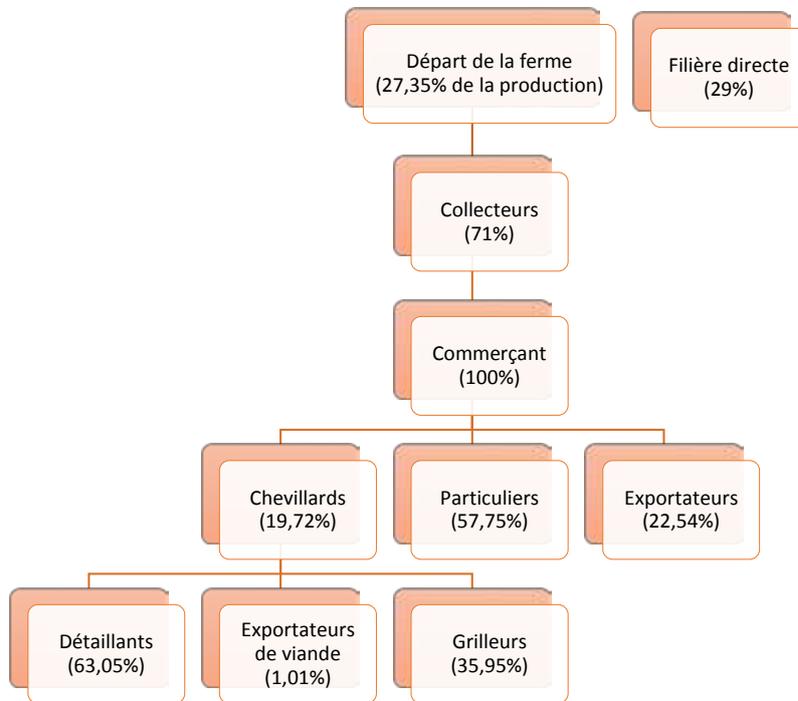
Sources : EASYPol, 2007, Guibert et coll. 2009

Grappes de production

Les figures 23 et 24 qui sont tirées de EASYPol (2007) présentent le graphe des productions ovines et caprines. Comme le montrent ces figures, la « filière directe » représente environ un tiers des effectifs de petits ruminants

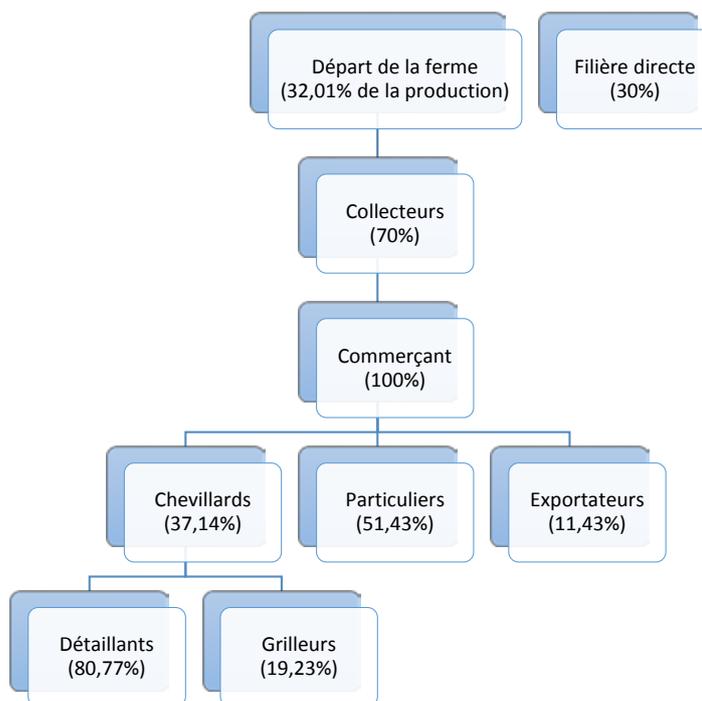
déstockés : l'autoconsommation et la vente directe représentent donc un part importante de l'utilisation des produits des filières des petits ruminants. Par ailleurs, pour ce qui est de la production passant par les collecteurs et les commerçants, plus de la moitié va par la suite à des particuliers.

Figure 23. Organisation schématique et direction des flux dans la filière ovine – Référence, année 2005.



(Source : EASYPol, 2007)

Figure 24. Organisation schématique et direction des flux dans la filière caprine – Référence, année 2005.



(Source : EASYPol, 2007)

Collecte

D'une manière générale, les producteurs auront tendance à vendre directement sur les marchés leurs animaux aux collecteurs qui sont en général bien connus d'eux. La décision de destockage ne portera que sur quelques animaux à la fois.

Volumes collectés

EASYPol (2007) indique que 71% de ovins déstockés et 70% des caprins déstockés passent par les collecteurs. De nos entretiens avec les acteurs de la filière ce pourcentage reste sensiblement le même en 2014. Comme précédemment indiqué, dans les autres cas (autours de 30%), les producteurs s'adressent directement aux vendeurs sur les marchés et cela en raison de la vente de seulement un ou deux animaux à la fois.

Marge moyenne

En 2007, la marge moyenne du collecteur était évaluée entre 1 000 et 2 500 FCFA par animal (EASYPol, 2007). De nos discussions avec les acteurs, cette marge est restée sensiblement la même.

Nombre de collecteurs et dimension de genre

Il n'existe pas de données sur le nombre de collecteurs actifs dans les filières des petits ruminants. Cependant tous les acteurs interrogés d'entendent pour indiquer que les collecteurs sont quasi-exclusivement des hommes.

Convoyage

Les collecteurs feront affaire avec les convoyeurs d'animaux sur pieds qui en général joueront également le rôle de gardiens de ces animaux le temps que les animaux collectés aient été entièrement vendus.⁵⁰ Par exemple, contre rémunération, du marché de Dori, les convoyeurs conduisent les animaux vers Terra au Niger, Ouagadougou ou Pouytenga.

Les filières des petits ruminants doivent répondre à la nécessité de fournir davantage de viande pour satisfaire une demande intérieure et à l'exportation en sensible hausse. Dans ces conditions, le mode d'acheminement des animaux vers les marchés terminaux revêt une importance cruciale, du fait de ses incidences directes sur le coût final au consommateur et, plus globalement, sur la fonctionnalité des systèmes de mise en marché des animaux (Corniaux et coll., 2012).

Modes de convoyage

Deux modes de voyages vont cohabiter (Corniaux, 2014; Corniaux et coll., 2012) : convoyage à pieds et le convoyage en camion.

- *Convoyage à pieds*: il sera systématique entre lorsqu'il s'agira de transporter les animaux de l'éleveur au principal marché à bétail. En général il dure de 1 à 2 semaines. Le convoyage du marché principal vers les abattoirs pourra également se faire
Dans certains cas, cependant marginaux, le convoyage vers les marchés à l'exportation se fera également à pieds. Alors le voyage durera autour de 4 mois.
- *Convoyage en camion*: il sera essentiellement pratiqué du marché principal à bétail vers les abattoirs et vers les marchés à l'exportation

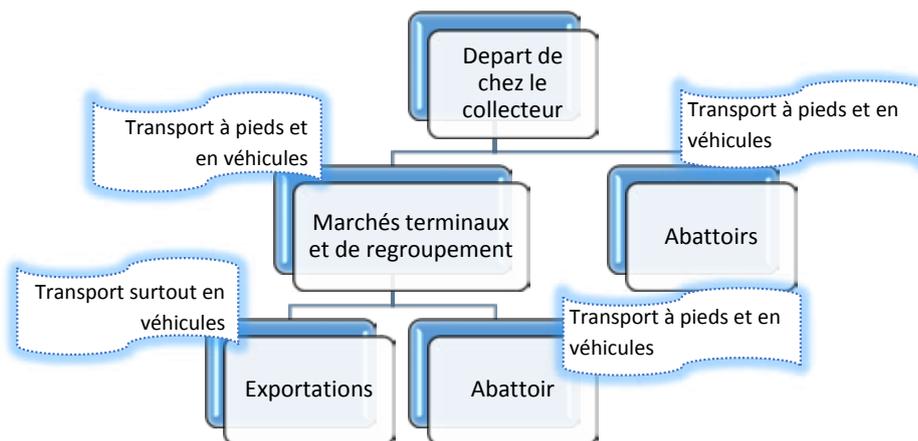
Comme le souligne Corniaux et coll. (2012) pour le cas spécifique des bovins,

⁵⁰ Dans ce cas, les frais de « gardiennage » sont d'environ 100 fca par animale. D'autres acteurs moins importants dans les filières des petits ruminants sont les intermédiaires et les démarcheurs. Leur importance stratégique viendra du fait que très souvent ils seront des autochtones connaissant bien les pratiques d'élevage et le milieu dans lequel ils vivent.

« L'acheminement mixte est une constante pour l'ensemble des grands circuits ouest-africains. Avant de monter dans un camion, les animaux se déplacent à pied jusqu'aux marchés terminaux ou jusqu'à la frontière. Par exemple ... sur ... l'axe Burkina-Ghana, les animaux peuvent être convoyés à pied jusqu'à Bittou, ville frontalière (Okike 2004). ... [Cependant] L'urbanisation, la densité de circulation sur les routes et les pistes, la présence de nombreuses zones lacustres ou inondables, la disparition des zones de pâturage interdisent désormais un convoyage intégral à pied vers Abidjan, Lomé, Cotonou ou Lagos. En 2010, seul le circuit desservant Accra au Ghana serait encore fonctionnel ».

La figure 25 présente les modes de convoyage utilisé par les acteurs des filières des petits ruminants.

Figure 25. Modes de transport utilisé dans les différentes activités convoyage.



D'une façon générale des

- marchés dits «de collecte» où viennent vendre et acheter les collecteurs;
- marchés dits «de regroupement» où vont acheter les commerçants;
- marchés «terminaux» où vont vendre les commerçants et où vont acheter les transformateurs et détaillants.

EASYPol (2007) indique qu'en 2000, le Burkina Faso comptait 1418 marchés à bétail disséminés sur l'ensemble du territoire (selon la DAPF/MRA). Les 8 marchés les plus importants sont : Pouytenga, Djibo, Ouagadougou, Bobo-Dioulasso, Fada N'Gourma, Gorom-Gorom, Kaya et Youba.

Avantages relatifs du choix de l'un ou l'autre des modes de convoyage

Corniaux et coll. (2012) comparent le prix sur le marché béninois de bovins étant parti du nord est du Burkina Faso (Nord de Fada N'gourma). Ces auteurs montrent que le facteur de multiplication du prix (*Facteur de multiplication = prix arrivée/prix de départ*) est de 1,9 lorsque le transport se fait entièrement à pieds et de 2 lorsque le transport entre le marché principal et le marché à l'exportation se fait en camion. Au meilleur de notre connaissance il n'existe pas de ce type d'étude spécifiquement pour les filières ovine et caprine. Nous pensons cependant que la donnée doit être sensiblement identique. Corniaux et coll. (2012) montrent également que lorsque l'exportateur décide d'utiliser le convoyage à pieds, sa marge est 50% plus élevée que lorsque le convoyage se fait en camion.⁵¹ Pour ces auteurs il existe donc un intérêt économique à réaliser du convoyage à pied même si ce mode d'acheminement s'avère long (plusieurs mois), souvent risqué (vols, maladies, blessures des animaux) et confronté à une mobilité de plus en plus compromise ainsi qu'à une fiscalisation croissante des traversées des territoires. Mais il permet de convoier en une

⁵¹ Le coût du transport routier doit intégrer des prélèvements divers relevant de « tracasseries routières et administratives ». Cela nous a été confirmé lors de nos entretiens avec des agents du marché de Ouaga Tanghin. Ces frais additionnels et leurs impacts sont documentés par l'Observatoire des Pratiques Anormales (OPA) mis en place en 2005 par la CEDEAO et l'UEMOA. Le rapport EASYPol (2007 : 26) indique que « Au vu des nombreuses difficultés rencontrées par les exportateurs de bétail du fait de leur illettrisme, le Cadre National de Concertation pour la promotion des ressources animales (CNC/IRA) a instauré un système d'accompagnement de chaque camion ou convoi d'animaux. Il s'agit de jeunes lettrés bien informés des procédures et exigences administratives et fiscales du secteur bétail-viande à l'exportation, qui doivent accompagner les véhicules afin d'effectuer toutes les formalités (police, douanes, santé animale, transport, CBC, transit,...) sur l'ensemble du trajet ».

seule fois un nombre plus élevé d'animaux et les convoyeurs peuvent se permettre une attente de quelques semaines quand les prix sont jugés trop faibles à l'arrivée. Cette attente est impossible lorsque le convoyage se fait en véhicules.

Encadré 4. Quelques éléments de réflexion sur les modes de convoyage

L'enjeu du convoyage en camions ou à pied, en termes d'emplois, de revenus et de souveraineté alimentaire, est considérable. S'il apparaît essentiel de soutenir ces mouvements transfrontaliers, quel doit être alors le mode de convoyage à privilégier?

La logistique en question

Le transport routier est souvent considéré comme l'unique solution d'avenir en matière de convoyage d'animaux. Le développement des voies bitumées ou carrossables est donc un moyen de facilitation des échanges. Il pourrait cependant être plus opportun de mettre à profit la complémentarité des modes de convoyage et d'en faire un des facteurs d'efficacité de la filière. Les défis résident alors en l'urbanisation croissante et ses implications pour le convoyage à pieds d'un côté et de l'autre, la possible concurrence pour les moyens de transport (petits ruminants versus autres animaux ou autres productions agricoles).

Le convoyage à pied ou comment produire de la viande tout en marchant

Le plus souvent originaires d'un milieu d'éleveurs, les convoyeurs redeviennent des bergers (Boutrais 2001) et, grâce à une conduite pastorale, les animaux convoyés engraisseront en chemin. Le convoyage à pied permet ainsi de produire davantage de viande en répartissant les charges entre les zones de production au Sahel et les pays côtiers, ceux-ci assurant la finition des animaux sur leur territoire. Cela nous amène à nous interroger sur les stratégies de développement pastoral au Sahel en démontrant l'intérêt d'assurer la finition d'une partie du bétail sahélien dans les pays côtiers eux-mêmes.

Une question d'équité

Le convoyage à pied s'effectue au bénéfice réciproque des régions/pays exportateurs et importateurs. Les premiers tirent des ressources des animaux finis sans trop affecter leurs ressources pastorales (eau et fourrage), grâce à la mobilité des animaux acheminés vers les zones de consommation. Les seconds, quant à eux, acquièrent des animaux qui n'utilisent leurs ressources que pendant une courte période et pour un gain en viande pour leur bénéfice.

La finition des animaux est également source de revenus pour l'Etat et les collectivités, à travers la fiscalité locale sur les ressources pastorales et les infrastructures. Ce point de vue doit être intégré lors de l'analyse des avantages relatifs des modes de convoyage. Le convoyage à pied bien administrer pourrait alors diversifier et compléter le dispositif global de production de viande rouge à l'échelle sous régionale.

Cet encadré est une synthèse de la discussion de Corniaux et coll. (2012 : pp 15-19)

Nombre de convoyeurs et dimension de genre

Il n'existe pas de données sur le nombre de convoyeurs actifs dans les filières des petits ruminants. Cependant tous les acteurs interrogés d'entendent pour indiquer que les convoyeurs sont exclusivement des hommes.

Au vu des nombreuses difficultés rencontrées par les exportateurs de bétail du fait de leur illettrisme, le Cadre National de Concertation pour la promotion des ressources animales a instauré un système d'accompagnement de chaque camion ou convoi d'animaux. Il s'agit de jeunes lettrés bien informés des procédures et exigences administratives et fiscales du secteur bétail-viande à l'exportation, qui doivent accompagner les véhicules afin d'effectuer toutes les formalités (police, douanes, santé animale, transport, CBC, transit,...) sur l'ensemble du trajet.

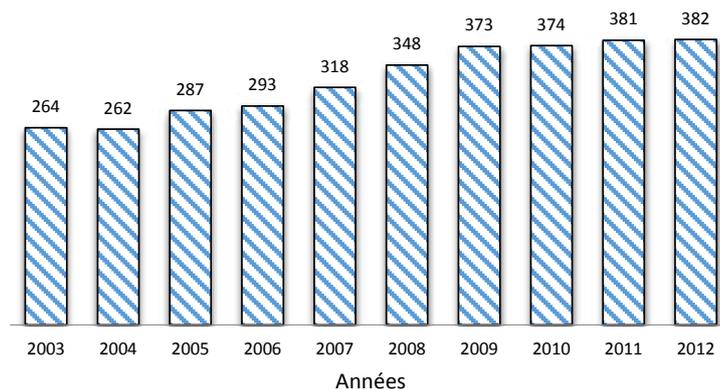
Commerçants et exportateurs

Les commerçants et exportateurs négocient et achètent les animaux auprès des collecteurs. Généralement, ils s’attacheront les services de plusieurs collecteurs et disposent d’une grande surface financière. Même si les collecteurs sont leurs principaux pourvoyeurs en animaux, ils achètent également auprès des éleveurs traditionnels et des emboucheurs individuels lorsque ceux-ci se présentent directement sur le marché sans passer par les collecteurs. Les animaux acquis sont transférés sur les marchés terminaux nationaux (Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso) ou extérieurs (Accra, Koumassi, Abidjan). Dans leur grande majorité, les commerçants et exportateurs de bétail sont illettrés (EASYPol, 2007).

Transformation - abattages

Le Burkina Faso dispose de cinq abattoirs frigorifiques. Les structures d’abattage dans les petits centres urbains sont de deux types. Il existe tout d’abord des aires d’abattages couvertes et datant souvent de l’époque coloniale. Ces aires d’abattage ne sont pas conformes aux conditions sanitaires requises pour les différentes opérations de préparations des animaux et leur abattage. A côté de ces vieilles infrastructures, une vingtaine de villes possèdent des abattoirs séchoirs construits plus récemment. La figure 26 présente l’évolution du nombre total d’aire d’abattages au Burkina Faso pour les années allant de 2003 à 2012.

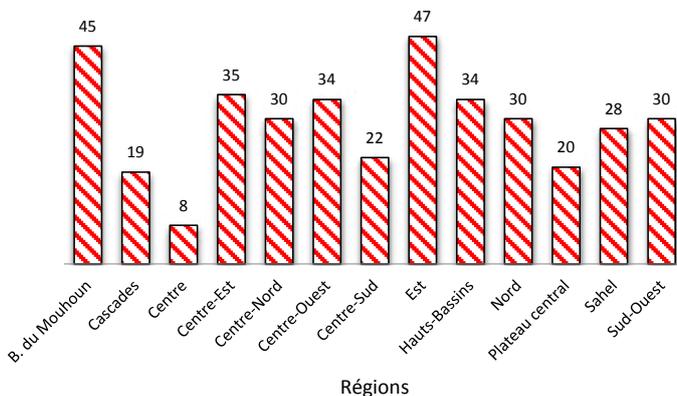
Figure 26. Évolution du nombre d’abattoirs et aires d’abattages.



(Source MRAH, 2014a)

En 2012, la Boucle du Mouhoun et la région de l’Est étaient les 2 régions possédant le plus d’abattoirs et aires d’abattage avec respectivement 45 et 47 infrastructures (Figure 27).

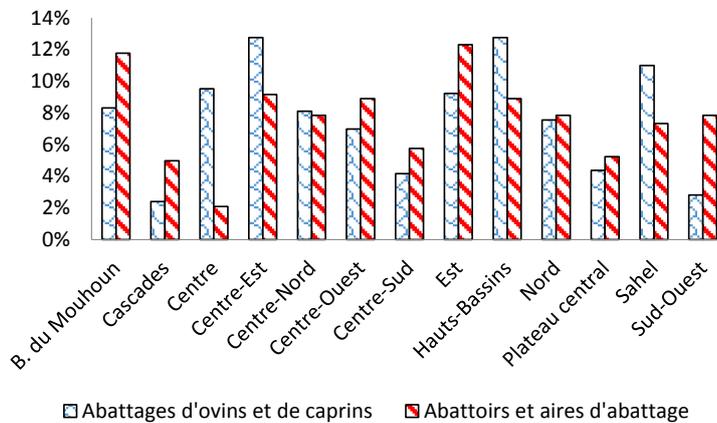
Figure 27. Nombre d’abattoirs et aires d’abattage par région en 2012.



(Source MRAH, 2014a)

Et, lorsque nous comparons le part relative en % des différentes régions dans les volumes d'abattage des petits ruminants à celle relative en % toujours des aires d'abattage et abattoirs, nous constatons que ces 2 régions sont excédentaires (Figure 28).

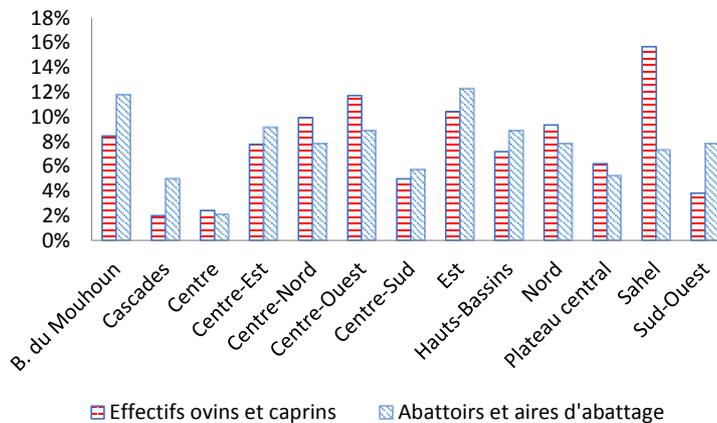
Figure 28. Comparaison de la part relative de chaque région en termes d'abattages et d'aires d'abattage et d'abattoirs en 2012.



Source MRAH, 2014a.

Le constat reste le même lorsque la comparaison se fait avec les effectifs de petits ruminants. La région du Sahel est alors largement déficitaire (Figure 29).

Figure 29. Comparaison de la part relative de chaque région en termes d'effectifs de petits ruminants et d'aires d'abattage et d'abattoirs en 2012.



Source MRAH, 2014a.

Cette tendance, notamment pour le Sahel, n'est pas étonnante étant donné, que cette région est essentiellement « naisseur », les marchés de consommation se trouvant dans d'autres régions ou pays.

Par ailleurs, un élément important réside dans le fait que la quasi-totalité de ces abattoirs ne sont pas conformes aux normes internationales. Cela explique certainement en partie le fait que la quasi-totalité des exportations se fait sur pieds (Voir le tableau 20).

Tableau 20. Flux physiques dans les filières ovines et caprines : abattages et exportations (données de 2012)

	Type	Ovins	Caprins
Abattages	Contrôlés	25,31 %	41,94%
	Particuliers	74,69%	58,06%
Exportations	Sur pieds	0,89%	<0,01 %
	Carcasses	99,11 %	>99,99%

Source : EASYPol (2007), MRAH (2014a), calculs des auteurs.

Par ailleurs, l'importance des abattages particuliers fait émerger des questions de santé publique. En effet, en 2012, 1 276 carcasses de caprins ont été saisies et 1 364 de carcasses d'ovins. Lorsque l'on tient compte de toutes les saisies, en 2012, elles étaient de 103 122 pour les ovins et de 61 044 pour les ovins. La plupart des abattages particuliers n'étant pas contrôlés, nous pouvons supposer que certains produits impropres à la consommation se retrouvent dans les assiettes des consommateurs.

Les actes d'abattages et de contrôle de salubrité sont assurés par ces structures sous la forme de prestation de services dont la rétribution dite taxe d'abattage varie selon les localités. A Ouagadougou, ces taxes étaient de 500 FCFA pour les petits ruminants tandis que dans les autres provinces elles sont de 100 à 200 FCFA. Une fois prête, la carcasse est acheminée en ville, au marché/boucherie soit par les bouchers eux-mêmes au moyen d'engins personnels à deux roues ou au moyen de charrettes louées, moyennant des coûts allant de 50 à 100 FCFA par carcasse.

Le principal défi des abattoirs est celui d'assurer la salubrité des aliments. Nous revenons sur cette question dans la section 13 qui est consacrée à la qualité sanitaire des produits.

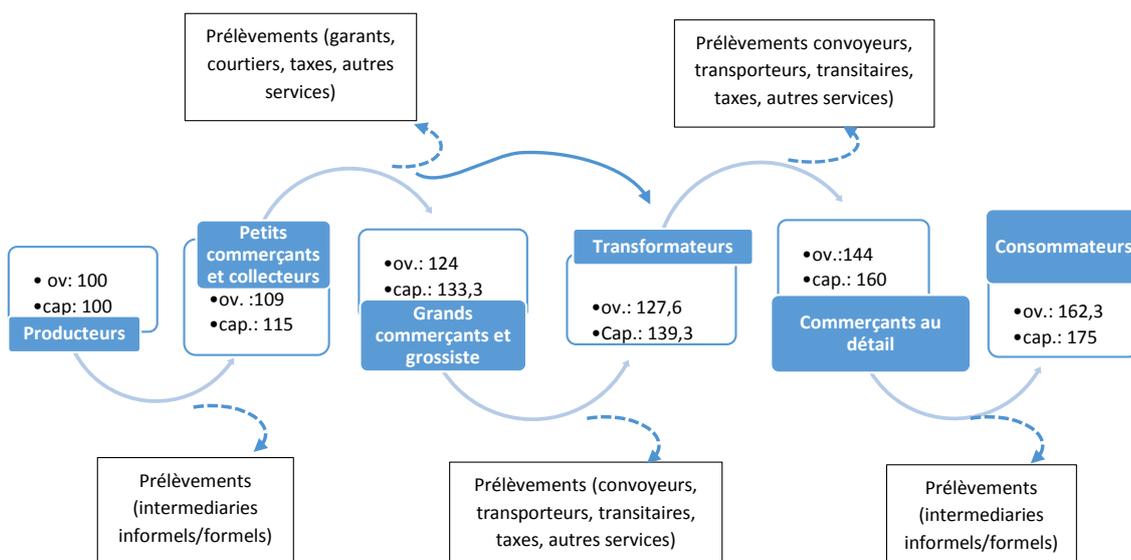


Gouvernance des chaines de valeur

Formation des prix dans les chaines de valeur des petits ruminants

La figure 30 présente de manière schématique la manière dont les prix se forment dans les chaines de valeurs des petits ruminants. Elle montre qu'à chacune des étapes les marges dans le secteur caprin sont plus importantes que celles dans le secteur ovin. A la fin, un animal parti de chez le producteur à 100 FCFA se retrouve chez le consommateur à 162 FCFA pour les ovins et 174 FCFA pour les caprins.

Figure 30. Structure des filières des petits ruminants.



(Source : adapté de Guibert et coll (2009) et de MRAH (2007a))

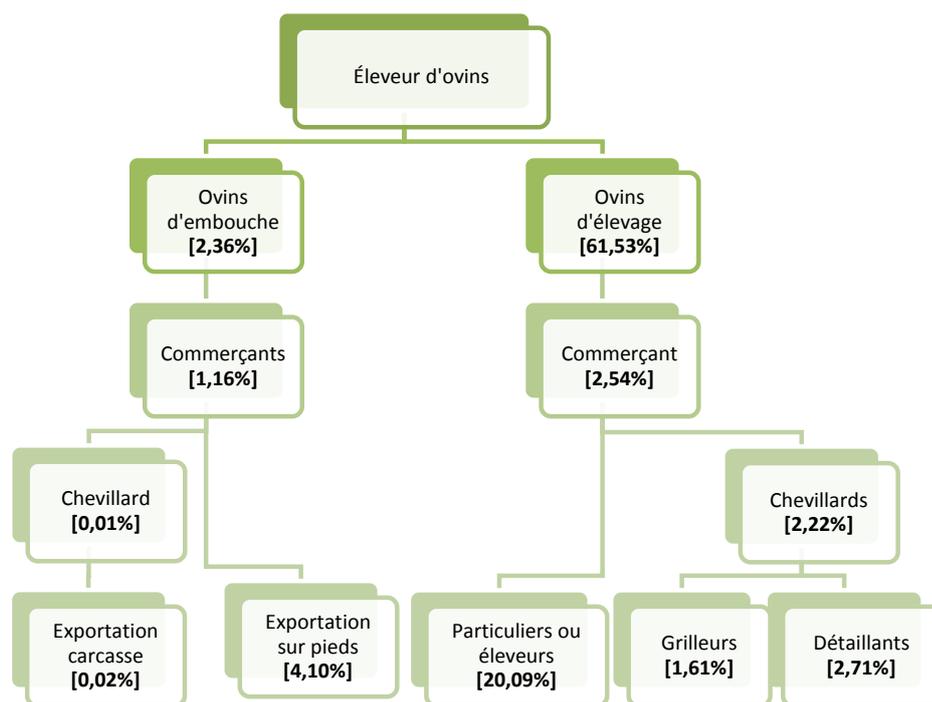
ov=ovins ; cap=caprins

Indicateurs de concentration (SPC) et concurrence

La filiere ovine

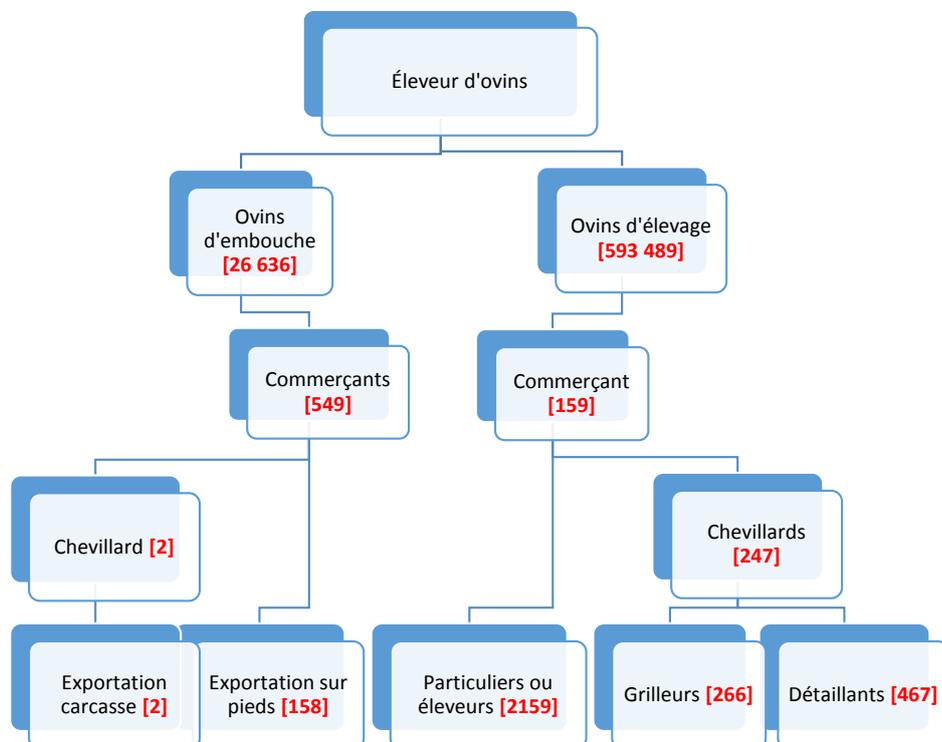
La figure 31 indique la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière ovine tandis que la figure 32 indique une évaluation du nombre d'acteurs présents dans chacun des segments. En pourcentage, le segment de la production est celui qui capte le plus de valeur ajoutée et contient le plus d'acteurs, ce qui est somme toute normal.

Figure 31. Répartition de la valeur ajoutée (%) au sein de la filière ovine – Année 2005.



Source : EASYPol, 2007.

Figure 32. Nombre d'agents au sein de la filière ovine – Année 2005.



Source : EASYPol, 2007.

Le tableau 21 montre que, comme c'est très souvent le cas, le segment de la production est celui dans lequel se trouve le plus d'agents. Et, le ratio valeur ajoutée (%) / Représentation (%) est inférieur à 1. Les producteurs d'ovins d'élevage représentent 94,48% des acteurs tandis que leur part dans la valeur ajoutée n'est que de 61,54%. A

0,50, le ratio est encore plus faible pour les ovins d'embouche. A contrario, ce ratio est très élevé dans le cas des exportateurs : 163,27.

Tableau 21. Comparaison entre la valeur ajoutée et le nombre d'acteurs

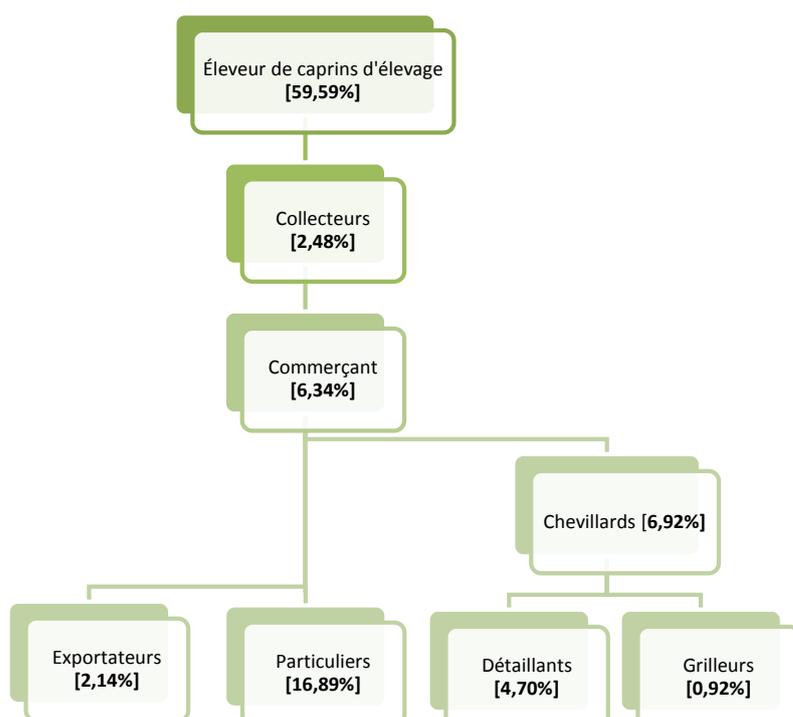
	Produits	Part dans la valeur ajoutée	Représentation en termes d'acteurs	Ratio (% de VA / % de nombre d'agents)
Éleveurs	Ovins d'élevage	61,54%	94,48%	0,65
	Ovins d'embouche	2,37%	4,72%	0,50
Collecteurs	Ovins d'élevage	1,61%	0,16%	9,95
	Ovins d'embouche	1,16%	0,03%	45,93
Commerçants	Ovins d'élevage	2,54%	0,09%	29,09
	Ovins d'embouche	1,16%	0,03%	45,93
Chevillards	Ovins d'élevage	2,23%	0,04%	56,61
	Ovins d'embouche	0,01%	0,00%	35,87
Détaillants	Ovins d'élevage	2,71%	0,07%	36,52
Grilleurs	Ovins d'élevage	1,61%	0,04%	38,00
	Ovins d'embouche	0,01%	0,00%	35,87
Exportateurs	Ovins d'embouche sur pieds	4,11%	0,03%	163,27
	Carcasses d'ovins d'embouche	0,03%	0,00%	82,92
Particuliers	Ovins d'élevage	20,09%	0,34%	58,45
Total		100,00%	100,00%	1,00

Source : Calcul des auteurs sur la base de EASYPoL (2007)

La filiere caprine

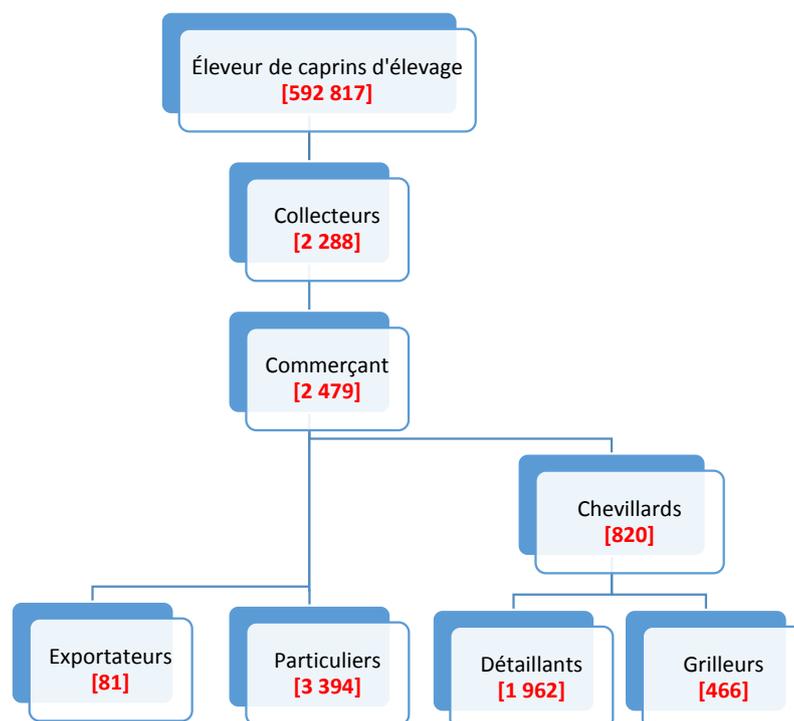
La figure 33 indique la répartition de la valeur ajoutée au sein de la filière caprine tandis que la figure 34 indique une évaluation du nombre d'acteurs présents dans chacun des segments. La tendance est identique à celle des ovins.

Figure 33. Répartition de la valeur ajoutée (%) au sein de la filière caprine – Année 2005.



Source : EASYPoL, 2007.

Figure 34. Nombre d'agents au sein de la filière caprine – Année 2005.



Source : EASYPol, 2007.

Comme pour les ovins, le tableau 22 montre que le segment de la production est celui dans lequel se trouve le plus d'agents. Et, le ratio valeur ajoutée (%) / Représentation (%) est inférieur à 1. Les producteurs de caprins représentent 98,10% des acteurs tandis que leur part dans la valeur ajoutée n'est que de 59,59% pour un ratio de 0,61.

Tableau 22. Comparaison entre la valeur ajoutée et le nombre d'acteurs

	Part dans la valeur ajoutée	Représentation en termes d'acteurs	Ratio (% de VA / % de nombre d'agents)
Éleveurs	59,59%	98,10%	0,61
Collecteurs	2,48%	0,38%	6,56
Commerçants	6,34%	0,41%	15,45
Chevillards	6,92%	0,14%	51,02
Détaillants	4,70%	0,32%	14,49
Grilleurs	0,93%	0,08%	12,07
Exportateurs	2,14%	0,01%	159,36
Particuliers	16,89%	0,56%	30,08

Source : Calcul des auteurs sur la base de EASYPOL (2007)

Synthese sur des indicateurs de concentration et concurrence

Le tableau 23 reprend les principales données précédentes sur la répartition de la valeur ajoutée et du nombre d'agents dans les différents segments de la filière des petits ruminants. Pour les 2 filières de petits ruminants à l'étude, la concentration est la plus élevée au niveau du segment de l'exportation. Les acteurs y sont peu nombreux et ceux-ci captent une part relativement importante de la valeur ajoutée.

La part de la valeur ajoutée captée par les chevillards lorsque comparée à leur nombre dans la filière est également importante. La différence entre les deux filières réside essentiellement au niveau des détaillants et des grilleurs, ceux-ci ayant également un ratio relativement élevé. Ce n'est pas le cas dans la production caprine ce phénomène étant sans doute en lien avec les habitudes de consommation.

Tableau 23. Répartition de la valeur ajoutée et du nombre d'agents dans les filières ovines et caprines

	Valeur ajoutée		Représentation en termes d'agents		Ratio (% de VA / % de nombre d'agents)	
	Caprins	Ovins	Caprins	Ovins	Caprins	Ovins
Éleveurs	59,59%	63,90%	98,10%	99,20%	0,61	0,64
Collecteurs	2,48%	1,61%	0,38%	0,16%	6,56	9,95
Commerçants	6,34%	3,71%	0,41%	0,11%	15,45	32,87
Chevillards	6,92%	2,24%	0,14%	0,04%	51,02	56,45
Détaillants	4,70%	2,71%	0,32%	0,07%	14,49	36,52
Grilleurs	0,93%	1,61%	0,08%	0,04%	12,07	38,00
Exportateurs	2,14%	4,13%	0,01%	0,03%	159,36	162,26
Particuliers	16,89%	20,09%	0,56%	0,34%	30,08	58,45

Source : Calcul des auteurs sur la base de EASYPoL (2007)

EASYPoL (2007) présente un essai de simulation des effets de (i) l'intensification et de la diversification des productions animales et (ii) l'accroissement et la diversification des revenus des ruraux. L'encadré 5 présente les éléments de politiques retenus dans le scénario simulé. Selon cette étude, l'essentiel des gains, en terme de valeur ajoutée se situerait dans la production ovine et au niveau des élevages d'embouche. Les gains au niveau des élevages traditionnels sont relativement modestes indiquant que les défis se situent essentiellement au niveau de la finition des animaux. La VA du segment « producteurs d'ovins d'embouche » connaîtrait une croissance de 98% contre uniquement une croissance respectivement de 14% et de 5% pour les éleveurs traditionnels d'ovins et de caprins. Les gains modestes au niveau de la filière caprine, l'embouche n'étant pas pratiquée. Les politiques pro-pauvres axées sur l'élevage de petits ruminants devraient par conséquent intégrer la dimension de la finition des animaux par le biais de l'embouche.

Encadré 5. Scénario d'intensification et de diversification de la production et amélioration et diversification des revenus ruraux

L'intensification et la diversification des productions animales

Domaine 1 : Sécurisation des activités pastorales par : i) l'amélioration du cadre législatif et réglementaire d'accès aux ressources, ii) la diffusion de la loi d'orientation relative au pastoralisme (LORP), iii) le renforcement des infrastructures pastorales, iv) l'appui à l'aménagement des zones pastorales, v) l'élaboration d'une politique d'hydraulique pastorale.

Domaine 2 : Amélioration de la productivité des animaux par : i) l'intensification des productions animales par une meilleure alimentation, une bonne couverture sanitaire et une amélioration des performances des races élevées, ii) l'appui au développement de l'aviculture villageoise, iii) la lutte contre les trypanosomiasés animales iv) la lutte contre les épizooties et la surveillance sanitaire.

Domaine 3 : Amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés par : i) l'appui à l'amélioration de l'accès au marché intérieur, ii) l'amélioration de la compétitivité et l'accès aux marchés extérieurs, iii) l'appui au développement des filières porteuses.

Domaine 4 : Professionnalisation des acteurs par : i) l'appui à l'exercice privé des professions vétérinaire et zootechnicien, ii) l'appui à la professionnalisation des acteurs et au secteur privé.

Domaine 5 : Renforcement du cadre institutionnel par : i) la formation de nouveaux agents, ii) le renforcement du dispositif de suivi- contrôle, iii) la régionalisation de la politique de développement du secteur de l'élevage.

L'accroissement et la diversification des revenus des ruraux

Cinq sous-programmes soutiennent sa mise en œuvre:

- Le sous-programme «promotion et facilitation de la commercialisation des produits de l'agriculture»,
- Le sous-programme «promotion et facilitation de la commercialisation des produits halieutiques»,
- Le sous-programme «promotion et facilitation de la commercialisation des produits forestiers et fauniques»,
- Le sous-programme «soutien à la promotion de la transformation et de la conservation des produits»,
- Le sous-programme «promotion et facilitation de la commercialisation des produits de l'élevage» vise à améliorer les conditions de commercialisation des animaux sur pied au Burkina Faso et dans les pays voisins et créer un environnement fiscal favorable à l'exportation du bétail sur pied et des cuirs.

Tiré de EASYPoL (2007: pp 59-60)



Qualite sanitaire des produits

Structure du secteur de la sante publique relative a la viande et a ses produits derives

Le secteur public élabore et met en œuvre les politiques en matière de santé publique vétérinaire et appuie les autres acteurs dans la commercialisation de la viande de petits ruminants. L'Etat, les collectivités territoriales et les projets ont mis en place des infrastructures d'abattage (abattoirs, aires d'abattage et tueries) ou de commercialisation (marchés à bétail). Le pays dispose de **quatre (4) abattoirs frigorifiques** public (Ouagadougou, Bobo- Dioulasso, Dédougou et Ouahigouya), **un abattoir frigorifique privé** et des aires d'abattages dans tous les chefs lieu de Commune. Les abattoirs publics et aires d'abattage sont des prestataires de service au profit des bouchers.

En outre, l'Etat assure le contrôle sanitaire des viandes à travers l'inspection de salubrité dans tous les lieux d'abattage : C'est le **kitin°AN VII-114/FP/AGRI-EL du 22 novembre 1989 portant règlementation de la santé publique vétérinaire au Burkina Faso** qui est le texte spécifique. D'autres textes relatifs à l'hygiène publique complètent le dispositif notamment la **Loi n° 022-2005/AN du 24 mai 2005 portant Code de l'hygiène publique au Burkina Faso** et ses décrets d'application.

L'inspection sanitaire et de salubrité des animaux et leurs produits relève exclusivement des compétences de l'Autorité Vétérinaire Nationale. Là où il n'existe pas d'agents de l'AVN, l'inspection des viandes incombe aux agents de la santé humaine dûment désignés et munis d'une carte professionnelle délivrée par l'AVN.

Le secteur privé est le principal acteur dans la production et la commercialisation de la viande des petits ruminants. L'organisation de la profession de boucher comprend : (i) les chevillards ou grossistes (ii) les bouchers- abattants et (iii) les bouchers détaillants.

Principaux problemes de sante publique lies a la qualite de la viande

Les tableaux 24 et 25 présentent les organes saisis respectivement pour les caprins et les ovins. Les saisies les plus fréquentes sont celles des viscères. Les saisies de carcasses entières comme d'organes ont été en croissance à partir de l'année 2008 avant de se stabiliser. Pour les ovins comme pour les caprins, les principaux motifs de saisies sont dans l'ordre : la congestion, la présence d'abcès, la présence de nodules parasitaires, la putréfaction (voir figures 35a et 35b).

Tableau 24. Nombre d'organes saisis chez les caprins

Organe	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Carcasse	624	863	982	785	978	1 219	1 313	1 410	1 235	1 276
Cœur	529	694	723	636	896	900	747	1 027	783	957
Estomac	0	4	0	0	1	9	2	0	0	0
Foie	12 751	16 039	17 286	16 004	17 667	17 278	18 599	19 089	17 221	18 804
Intestin	9 758	13 818	13 520	14 815	15 649	23 663	25 142	27 529	24 497	27 426
Langue	11	11	34	138	207	73	77	141	295	133
Poumon	17 510	21 841	29 528	28 649	33 759	40 291	45 881	50 728	46 035	51 730
Rate	725	1 166	1 395	1 135	1 768	1 714	1 528	2 434	1 656	1 835
Rein	156	279	307	304	498	529	508	840	668	698
Autres organes	109	202	214	121	162	153	215	314	218	263
Ensemble	42 173	54 917	63 989	62 587	71 585	85 829	94 012	103 512	92 608	103 122

Source : MRAH, 2014a.

Tableau 25. Nombre d'organes saisis chez les ovins

Organe	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Carcasse	620	814	864	810	861	1 246	1 345	1 510	1 351	1 364
Coeur	434	606	622	573	756	788	722	1 015	735	793
Estomac	1	1	1	1	2	0	0	0	60	5
Foie	10 737	11 336	11 274	10 013	10 220	10 812	11 805	13 269	12 600	12 376
Intestin	5 846	6 739	6 499	7 142	7 565	9 934	11 315	10 689	10 841	11 773
Langue	30	39	125	103	108	231	29	40	106	26
Poumon	15 300	14 885	17 475	14 698	19 959	23 195	27 190	30 119	30 547	32 198
Rate	719	994	1 125	1 066	1 279	1 527	1 420	2 185	1 819	1 706
Rein	120	239	339	288	348	429	482	651	640	669
Autres organes	295	263	131	101	143	160	206	297	245	134
Ensemble	34 102	35 916	38 455	34 795	41 241	48 322	54 514	59 775	58 944	61 044

Source : MRAH, 2014a.

Figure 35. Motifs de saisies d'organes pour l'année 2011.

Figure 35a. Motifs de saisie chez les ovins

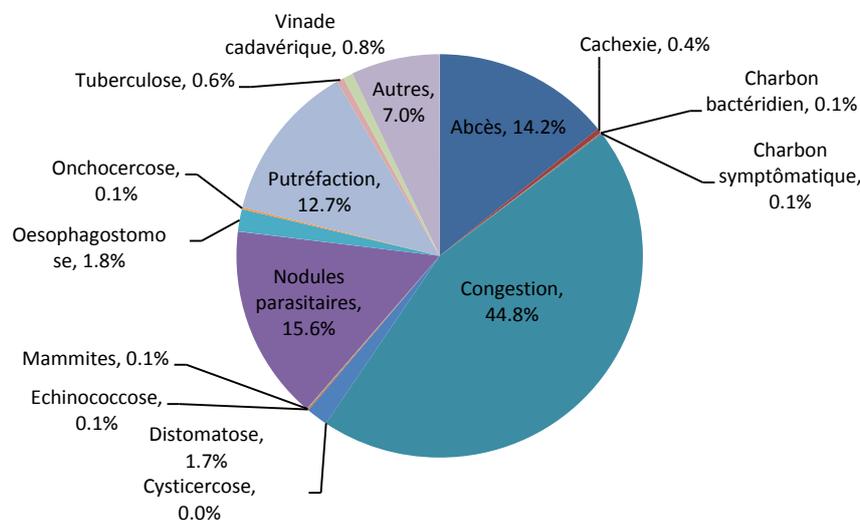
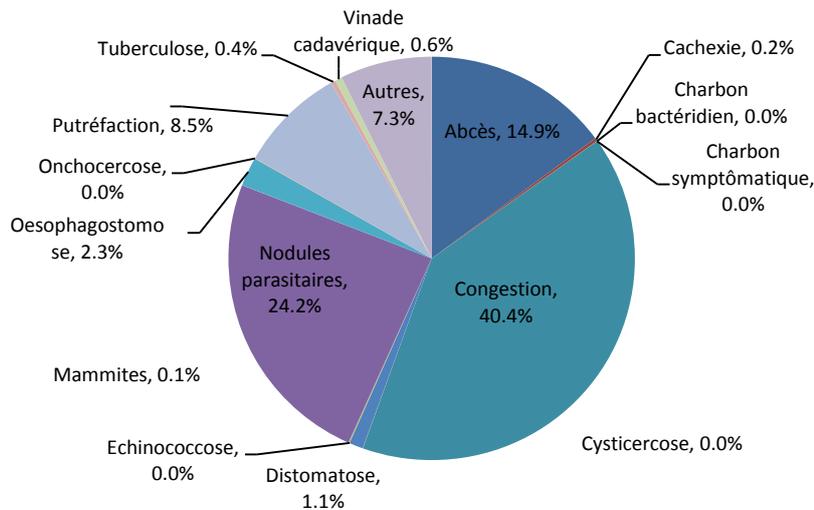


Figure 35a. Motifs de saisie chez les caprins



(Source MRA, 2012c)

Principales contraintes liées à la qualité sanitaire de la viande

Les principales contraintes liées à la viande de petits ruminants sont liées à :

- la prédominance des abattages clandestins dans les grandes villes (surtout Ouagadougou) et la circulation sans règle ni contrôle des viandes foraines;
- la vétusté des infrastructures d'abattage et de commercialisation et l'inadaptation des moyens de transport;
- L'hygiène déficiente tout au long de la chaîne de production;
- la méconnaissance des règles et normes d'hygiène par les acteurs;
- la faiblesse des organismes officiels de contrôle qui n'arrivent pas à imposer le respect de la législation en matière de santé publique vétérinaire...



Competitivite

Le Burkina Faso s'est doté de deux outils cadre qui contiennent les orientations politiques et stratégiques claires en matière de l'élevage en général et de viande en particulier. Il s'agit d'une part, du document de Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage (PNDEL) qui sert de cadre de référence des actions à moyen et long termes, et de l'autre part, du Plan d'Actions et Programme d'Investissement du sous-secteur de l'Élevage (PAPISE) qui est un outil d'opérationnalisation de la PNDEL à l'horizon 2015.

La vision de la PNDEL est de faire de l'élevage burkinabè « un élevage compétitif et respectueux de l'environnement autour duquel s'organise une véritable industrie de transformation et qui contribue davantage aussi bien à la sécurité alimentaire qu'à l'amélioration du niveau de bien-être des burkinabè » (OMC, 2010 : 29). Cette politique est conforme aux orientations gouvernementales à travers le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) et aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Par ailleurs, le Fonds de Développement de l'Élevage (FODEL) mis en place avec le soutien de l'État permet de financer des actions en faveur des acteurs du secteur. Notons aussi que d'autres actions d'appui sont mise en œuvre par d'autres programmes, tel que le Projet de Dynamisation des Filières Agro-alimentaires (PAFASP) qui a pris fin en 2012.

Pour accorder aux produits animaux des avantages comparatifs et compétitifs, le Gouvernement du Burkina Faso, à travers son Ministère des ressources animales, table sur : (1) **le développement des infrastructures de mise en marché** : par exemple, la recherche de financements pour la construction d'un abattoir répondant aux normes internationales à Bobo-Dioulasso ainsi que d'un marché à bétail; la construction supplémentaire de boucheries, d'aires d'abattage. (2) **l'amélioration de la qualité des produits animaux** : par exemple, de lutter contre l'abattage clandestin; promouvoir les foires ou journées promotionnelles des produits carnés et/ou des cuirs et peaux (MRA, 2007a ; MRA, 2007b).

Ces objectifs se sont effectivement traduits par des actions concrètes. Des activités ont été menées concernant la réalisation des infrastructures de mise en marché et l'amélioration de la qualité des produits animaux. Toutefois, nous pensons que ces actions ne sont pas suffisantes pour améliorer la compétitivité des produits d'élevage du Burkina Faso. La question du rapport de la conjoncture nationale vis-à-vis du marché mondial reste tout autant importante que les deux points évoqués précédemment. Il faudrait accorder une priorité à la compétitivité des prix à l'exportation, subséquent aux prix intérieur, améliorer les dispositifs et structures à l'exportation (par exemple, faciliter les procédures et contrôle de qualité), et alléger la lourdeur des douanes.

Analyse des indicateurs de politique : coefficient nominal de protection nominal (cnp) et coefficient nominal de protection effective (CNPE) (Voir encadre 4)

EASYPol (2007) effectue une mesure de certains indicateurs de protection dans les filières des petits ruminants. Pour la sous-filière ovine, le coefficient de protection nominal est 0,98 ce qui implique que la sous filière ovine ne bénéficie pas d'une protection positive par rapport à l'importation ou à l'exportation des ovins. Les agents de la sous-filière ne profitent donc pas d'une subvention indirecte due à l'intervention de l'état et/ou de ses partenaires. La situation est quasiment identique dans la production caprine avec un CNP de 0,99. Le Coefficient Nominal de Protection Effective (CNPE) intègre les possibles distorsions associées au marché des intrants. Il est de 0,99 pour la sous-filière ovine. Le $CNPE < 1$ confirme que la filière ne bénéficie pas d'une subvention implicite sur les intrants et/ou d'une protection du prix des animaux et produits animaux. Le CNPE de la sous filière caprine est de 0,98.

Encadré 6. Mode de calcul de différents coefficients de protection

Le coefficient nominal de protection (CNP) est l'indicateur le plus simple des distorsions sur un marché. Ce coefficient est égal au ratio du prix local d'un bien i sur le prix à la frontière en utilisant le taux de change officiel:

$$CNP_i = \frac{p_i^d}{p_i^f}$$

Où p_i^f est le prix à la frontière et p_i^d le prix sur le marché national.

Les distorsions sur un marché affectent aussi le marché des intrants. Par exemple, souvent, une libéralisation d'un secteur agricole est partiellement compensée par une subvention à l'utilisation d'un facteur de production comme les pesticides, l'essence, etc. Il est alors important de pouvoir capter l'effet net des distorsions pour un marché. Pour ce faire, on utilise le coefficient de protection effective (CPE). Le coefficient nominal de protection effective est alors:

$$CNPE_i = \frac{p_i^d - \sum_j a_{ij} p_j^d}{p_i^f - \sum_j a_{ij} p_j^f}$$

Si $CNPE_i > 1$, les producteurs locaux du bien i sont directement protégés. Par contre, si $CNPE_i < 1$, les producteurs locaux du bien i ne sont pas protégés. Le calcul de $CNPE_i$ est plus complexe que le calcul de CNP_i parce qu'il requiert l'imposition d'hypothèses quant à la technologie utilisée dans la production du bien i . Par exemple, si la fonction de production du bien est du type de Léontieff, tous les coefficients a_{ij} sont constants. Par contre, l'utilisation des niveaux facteurs varie généralement avec le niveau de production et donc les coefficients a_{ij} ne sont généralement pas fixes en réalité.

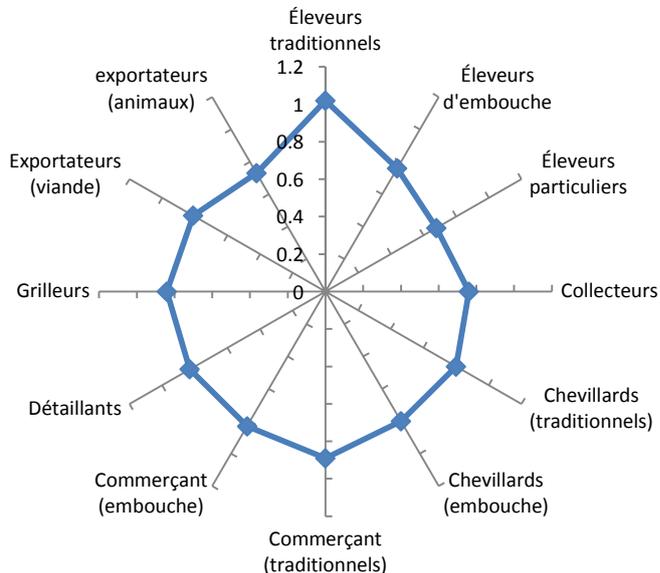
Indicateur d'avantage comparatif : cout des ressources domestiques (CRD)⁵²

Le Coût des ressources domestiques est un ratio dont le numérateur mesure le coût d'opportunité de la production d'une unité additionnelle d'output tandis que le dénominateur mesure la valeur ajoutée (marginale) de la production d'une unité additionnelle d'output (Voir encadré 5 pour des détails). Un CRD inférieur à 1 serait alors un indicateur d'un avantage comparatif. Un pays ayant un CRD bas serait ainsi considéré comme ayant le plus fort degré d'avantages comparatifs. EASYPol (2007) utilise le CRD afin d'analyser les filières des petits ruminants au Burkina Faso. Ce rapport montre que globalement la filière ovine est compétitive avec un CRD de 0,84. Le $CRD < 1$ montre que la filière ovine possède, globalement, un avantage comparatif par rapport au reste du monde. Cependant, lorsque l'analyse de fait au niveau des différents segments, comme le montre la figure 36, le CRD des producteurs traditionnels est de 1,02. Pour tous les autres acteurs le CRD est < 1 (EASYPol, 2007). Les gains à faire se situent donc au niveau des

52 Domestic resource cost en anglais.

producteurs en élevage traditionnel. Notons que pour FAO-BM (2012), le CRD d'une carcasse de mouton abattus et transporté par camions frigorifique jusqu'à Abidjan est de 0,43 inférieur de moitié à la valeur trouvée par EASYPol (2007). Cela rend important la réalisation d'une étude spécifique de la compétitivité, dans une perspective commerce international, des filières des petits ruminants.

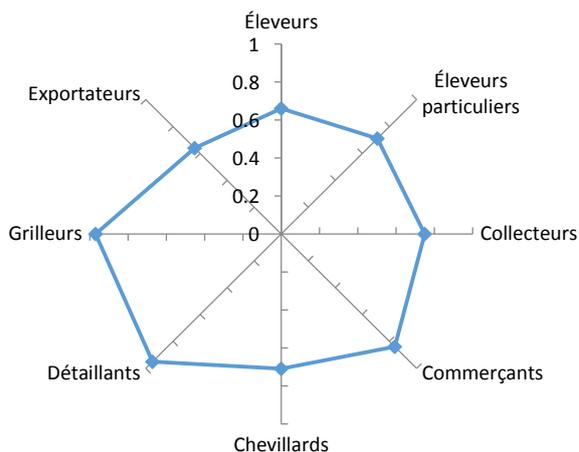
Figure 36. Coût des ressources domestiques dans la production ovine.



(Source : EASYPol, 2007)

Selon les estimations de EASYPol (2007), la sous filière caprine a un CRD de 0,54 ce qui lui confère un important avantage comparatif par rapport au reste du monde. La sous-filière caprine est donc compétitive. Et, une analyse plus fine des résultats montre que tous les maillons de la filière ont un CRD inférieur à 1 (voir figure 37). Seuls les grilleurs et les détaillants ont un CRD proche de la valeur de 1.

Figure 37. Coût des ressources domestiques dans la production caprine.



(Source : EASYPol, 2007)

Encadré 7. Le coût des ressources domestiques comme mesure des avantages comparatifs

Le Coût des ressources domestiques est un ratio dont le numérateur est constitué du coût des facteurs immobiliers qui sont utilisés dans le processus de production (Bruno, 1972). Le numérateur mesure ainsi le coût d'opportunité de la production d'une unité additionnelle d'output dans le secteur d'intérêt. Le dénominateur est constitué de la différence entre le prix (sans distorsions) de l'output et le coût des facteurs mobiles de production. Le dénominateur peut donc être interprété comme la valeur ajoutée (marginale) de la production d'une unité additionnelle d'output. Un CRD inférieur à 1 serait alors un indicateur d'un avantage comparatif. Un pays ayant un CRD bas serait ainsi considéré comme ayant le plus fort degré d'avantages comparatifs. Siggel (2006) montre comment le critère du CRD est une manière de généraliser le concept d'avantage comparatif à la Ricardo. Siggel (2006, 2012) estime également que le CRD est le meilleur candidat de mesure des avantages comparatifs surtout dans des conditions où il existe des distorsions sur les marchés, ce qui est le cas dans la majorité des filières agricoles des pays africains. Cet auteur fait cependant remarquer à juste titre que les avantages comparatifs d'un secteur peuvent également provenir des biens intermédiaires utilisés dans le processus de production. A titre d'exemples, l'abondance de ressources dans le segment de la transformation et/ou des économies d'échelle dans le transport peut permettre à une économie de présenter des avantages comparatifs pour le bien final. Une option est alors d'exprimer le(s) bien(s) intermédiaire(s) en biens primaires avec comme inconvénient de capter de manière imparfaite les avantages comparatifs présents dans le(s) segment(s) intermédiaire(s).

Tableau de synthèse sur le CRD, CNP, CNPE

Comme l'indique le tableau 26, globalement, les filières des petits ruminants au Burkina Faso sont compétitives. Des efforts d'amélioration de la compétitivité devront cependant être faits au niveau des élevages ovins traditionnels.

Tableau 26. Indicateurs de protection et de compétitivité des filières des petits ruminants

	OVINS			CAPRINS		
	CRD	CNP	CNPE	CRD	CNP	CNPE
Éleveurs traditionnels	1,02	1,00	1,01	0,66	1,00	1,00
Éleveurs d'embouche	0,76	0,83	0,82	-	-	-
Éleveurs particuliers	0,68	0,99	1,02	0,71	0,99	1,03
Collecteurs	0,76	0,83	0,80	0,75	0,83	0,80
Chevillards (traditionnels)	0,8	0,85	0,85	0,71	0,86	0,86
Chevillards (embouche)	0,8	0,85	0,85	-	-	-
Commerçant (traditionnels)	0,89	0,83	0,83	0,84	0,83	0,83
Commerçant (embouche)	0,83	0,83	0,83	-	-	-
Détaillants	0,83	1,00	1,03	0,95	1,00	1,03
Grilleurs	0,84	1,00	1,03	0,97	1,00	1,03
Exportateurs (viande)	0,81	0,83	0,82	-	-	-
exportateurs (animaux)	0,73	0,83	0,80	0,64	0,83	0,78

Source : EASYPol, 2007.

Conclusions sur les scénarii de croissance

Selon les scénarii de croissance du MRAH, pour l'année 2013, ces deux programmes devraient se traduire par les performances commerciales suivantes : l'exportation sur pieds de **2 313 128** petits ruminants, l'exportation de **400** tonnes de viande (tout animal compris), et de **51 978** cuirs bruts et de **110 328** peaux brutes (tout animal compris).

Au terme de l'année 2013, les prévisions se sont avérées surestimées (MRAH, 2014a). On a enregistré un total d'exportations de **920 755** têtes de petits ruminants, soit **429 060** ovins et **491 695** caprins, essentiellement vers les pays limitrophes du Burkina (Côte d'Ivoire, Togo, Bénin) et le Nigéria. Ce qui représente une différence potentielle

1 392 373 têtes, très loin des prévisions de **2 313 128** petits ruminants. S'agissant de l'exportation de la viande, **168** tonnes ont été exportées sur une prévision de **400** tonnes (tout animal compris) soit 42% au cours de cette année, principalement vers la Côte d'Ivoire. L'année 2013 se solde aussi avec une exportation totale de **25 664** cuirs bruts (au lieu de **51 978** prévus) et **76 247** peaux brutes (au lieu de **110 328** prévus).

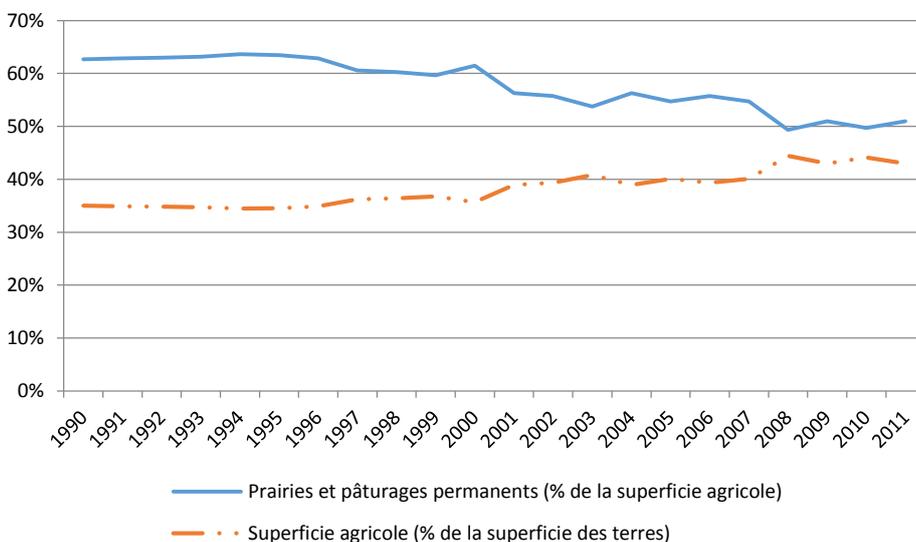


Externalites environnementales

Occupation des terres

Ay Burkina Faso, la pression directe des activités humaines sur l'environnement est due à la pratique d'une agriculture extensive et donc « consommatrice » de terres. La superficie des terres agricoles occupe environ 40% territoire national (Voir figure 38). Les superficies exploitées augmentent en moyenne de 2,8 pour cent par an (MAFAP, 2013). Si cette tendance se poursuit, l'agriculture burkinabè épuisera ses terres cultivables à l'horizon 2030.⁵³ En 2011, la part des superficies agricoles occupée par des prairies et pâturages représentait 51% des terres agricoles soit environ 22% du territoire national (FAOSTAT). Et, comme l'indique la figure 38 cette part est décroissante depuis une décennie environ indiquant que les nouvelles terres agricoles sont plutôt allouées à la production agricole plutôt qu'à l'élevage.

Figure 38. Évolution la superficie des terres agricoles (% de la superficie des terres) et des prairies et pâturages permanents (% de la superficie agricole).



Source : FAOSTAT.

Modes d'élevage et sante des ecosistememes

Le Burkina Faso est très exposé aux impacts négatifs des changements climatiques. Dans le domaine de l'élevage, l'impact de l'augmentation de la température et de la diminution de la pluviosité prévues va se traduire surtout par (i) une réduction drastique et la dégradation des pâturages, (ii) un déficit du bilan pastoral et alimentaire (iii) et une

⁵³ La superficie par actif est restée pratiquement constante au cours des quinze dernières. Celle-ci est estimée à 0,66 ha en moyenne (DGPER, 2009). L'augmentation des superficies exploitées est donc une conséquence mécanique de la croissante démographique.

aggravation des conditions d'abreuvement du bétail (CONEDD, 2006).⁵⁴ L'amplification de la variabilité climatique, l'augmentation de la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes et leurs conséquences (sécheresse, inondations, invasion de criquets, etc.) risquent de causer d'importantes mortalités d'animaux et de ruiner de nombreux agropasteurs localisés en zones sahélienne et nord-soudanienne (MRA, 2009; FEWS NET, 2013). Cette question est d'autant plus sensible que, (i) comme nous le verrons dans la section 18, l'élevage de petits ruminants est au cœur de la contribution de l'élevage à la lutte contre la pauvreté et (ii) le mode d'élevage prédominant est extensif (CSAO-OCDE, 2013).

MRA (2007a) présente une bonne image de la situation de la pression de l'élevage sur les écosystèmes du fait de l'effet conjugué de la baisse des précipitations, de l'accroissement de la population et des faibles gains en productivité des élevages. Ainsi, de manière générale, les ressources fourragères de la zone sahélienne ont connu un grave surpâturage durant les années 80 entraînant un déplacement des troupeaux vers le Sud. Et, lors de crises de sécheresse, la situation est aggravée, les chèvres notamment étant réputées comme brouteuses du moindre bourgeon présent sur les arbres. Par ailleurs, comme l'indique l'encadré 8, la loi relative au pastoralisme garanti un accès libre aux ressources pastorales et en eaux et cela sous la responsabilité de l'État et des collectivités territoriales. Cela pourrait aboutir à une situation de tragédie des communaux⁵⁵ amplement décrite dans les ouvrages de base de microéconomie. Malheureusement, les inter-actions entre élevage en général et environnement sont mal maîtrisées (MRA, 2007a).

En milieu urbain et périurbain, la progression des systèmes d'embouche ovine familiale et commerciale qui sont très demandeurs en fourrages stimulent le développement incontrôlé des pratiques de fauche et de conservation des fourrages naturels avec des impacts environnementaux qui n'ont cependant jamais été évalués. A ce problème s'ajoute des problèmes de pollution diverses, de spéculation foncière et d'une inflation du coût de l'accès à l'eau (FAO-BM, 2002).

Les collectivités territoriales joueront un rôle important dans la gestion des ressources naturelles. Ainsi, entre autres,

- Pour la commune
 - élaboration de plans communaux d'action pour l'environnement;
 - participation à la protection et à la gestion des ressources en eaux souterraines, en eaux de surface et des ressources halieutiques;
 - assainissement;
 - lutte contre l'insalubrité, les pollutions et les nuisances diverses;
 - lutte contre la divagation des animaux et réglementation de l'élevage;
 - participation à la conservation et à la gestion de ressources naturelles renouvelables d'intérêt régional ou national;
 - prévention et lutte contre les feux de brousse et contre la coupe abusive du bois;
 - participation à la protection et à la gestion des ressources fauniques des forêts classées et des forêts protégées;
- Spécifiquement, pour la commune rurale,
 - gestion de la zone de production aménagée par la commune rurale;
 - participation à la gestion de la zone de production aménagée par d'autres personnes morales, sur le territoire de la commune rurale;
 - création de zones de conservation;
 - participation à la protection et à la gestion des ressources naturelles situées sur le territoire de la commune

⁵⁴ Voir les différents rapports du GIEC sur la question à l'adresse http://www.ipcc.ch/home_languages_main_french.shtml. Site consulté le 11 décembre 2014.

⁵⁵ La tragédie des communes décrit comment l'accès libre à une ressource limitée pour laquelle la demande est forte mène inévitablement à sa surexploitation et finalement à sa disparition. Dans ce cas, le problème vient du fait que chaque individu a un intérêt personnel à utiliser la ressource commune de façon à maximiser son usage individuel, tout en distribuant les coûts de l'utilisation de la ressource. Et, Hardin (1968) qui a évoqué le premier le concept propose 3 manières de régler la question : privatisation, nationalisation et gestion communautaire.

rurale;

- participation à la protection et à la gestion des forêts naturelles de la faune sauvage, des ressources en eau et des ressources halieutiques situées sur le territoire de la communale rurale;
- Pour la région.
 - création de bois et de forêts d'intérêt régional;
 - participation à la protection, à la gestion et à la mise en défens des forêts classées et des forêts protégées;
 - participation à la protection des cours d'eau;
 - élaboration, mise en œuvre et suivi des plans ou schéma régionaux d'action pour l'environnement;

Les processus de renforcement de leurs capacités incluent donc la question de la gestion de l'environnement et des ressources naturelles. Par ailleurs étant donné l'importance de la question de la protection des écosystèmes pour un développement durable de l'élevage, la question environnementale est au cœur des principaux documents de politiques (voir par exemple MRA, 2007c; MRA, 2009; Gouvernement du Burkina Faso, 2012; MASA, 2014). Et, le MRA mène des activités d'information / sensibilisation sur la loi relative au pastoralisme et les aménagements d'espaces pastoraux. En 2011, les activités de sensibilisation/formation relatives aux « règles et outils de gestion durable des pâtures et des points d'eau » ont concerné 12 454 producteurs dont 24% de femmes (MRA, 2012).

Encadré 8. Loi d'orientation relative au pastoralisme

La loi d'orientation relative au pastoralisme (loi n° 034-2002/AN du 14 novembre 2002) définit le pastoralisme, fixe les principes et les modalités de gestion durable des activités pastorales, agro-pastorales et sylvopastorales. L'Etat et les collectivités territoriales se doivent de garantir "aux pasteurs le droit d'accès aux espaces pastoraux, le droit d'utilisation équitable des ressources naturelles et la mobilité des troupeaux" (Art. 5).

L'article 28 stipule: "En application des dispositions relatives au régime de l'eau, les pasteurs ont le droit d'accéder aux points d'eau en vue d'abreuver leurs animaux". En contrepartie, les pasteurs devront s'engager à respecter les lois et règlements notamment le respect de l'environnement en matière de pollution et nuisances, d'utilisation rationnelle des ressources naturelles, de prévention de maladies contagieuses.

L'article 31 dispose que l'établissement des campements et le stationnement des animaux sont interdits aux abords des points d'eau dans un rayon déterminé par un arrêté conjoint des ministres chargés de l'élevage, des forêts et de l'eau. L'article 33 dispose que "l'accès des animaux aux points d'eau naturels est libre et gratuit"

Entièrement tiré de MRA (2007a)

Émissions de matières polluantes

La FAO publie un certain nombre d'indicateurs agroenvironnemental des différentes productions agricoles. Le tableau 27 présente pour les 2 dernières années de données disponibles et les prévisions de 2 indicateurs d'émissions de matières polluantes : le CH₄ et le CO₂. Par ailleurs, à titre de comparaison nous présentons les mêmes données pour l'Australie qui est l'un des principaux producteurs de petits ruminants notamment de moutons. Ce tableau montre que les performances environnementales sont meilleures que celle de l'Australie dans le secteur des ovins et moins bonnes dans le secteur des caprins. A titre d'exemple pour 2012, l'intensité d'émission de CH₄ du Burkina est de 73% (=1,75/2,40) de celle de l'Australie dans le secteur ovin et de 112% (=2,88/2,58) dans le secteur caprin. Pour les émissions de CO₂, ces pourcentages sont de 79% et de 122% respectivement pour les ovins et les caprins.

Tableau 27. Émission de CO₂ et de CH₄ des élevages de petits ruminants au Burkina Faso

	Effectifs (têtes)			Émissions (CH ₄) (Gestion du fumier)			Émissions (CO ₂ eq) (Gestion du fumier)		
	Burkina Faso	Australie	Ratio Burkina/Australie	Burkina Faso	Australie	Burkina à l'intensité de l'Australie(A)	Burkina Faso	Australie	Burkina à l'intensité de l'Australie(A)
Ovins									
2011	8 490 513	73 098 761	11,62%	1,70	20,47	2,38	38,50	429,82	49,92
2012	8 745 205	74 721 551	11,70%	1,75	20,47	2,40	39,66	429,82	50,30
2030				2,24	20,47		50,75	429,82	
2050				3,00	20,47		67,96	429,82	
Caprins									
2011	12 712 705	3 500 000	363,22%	2,80	0,70	2,54	64,07	14,70	53,39
2012	13 094 062	3 550 000	368,85%	2,88	0,70	2,58	66,00	14,70	54,22
2030				3,69	0,70		84,44	14,70	
2050				4,94	0,70		113,09	14,70	

(A) Est calculé en multipliant les émissions totales de l'Australie par le ratio des effectifs. Source : FAOSTAT et calcul des auteurs.

Les figures 39 et 40 présentent l'évolution de ces deux indicateurs pour la période allant de 1990 à 2012 et les prévisions faites par la FAO pour 2030 et 2050.

Figure 39. Évolution des émissions de CO₂eq pour le Burkina Faso pour la période allant de 1990 à 2012 et prévisions pour 2030 et 2050.

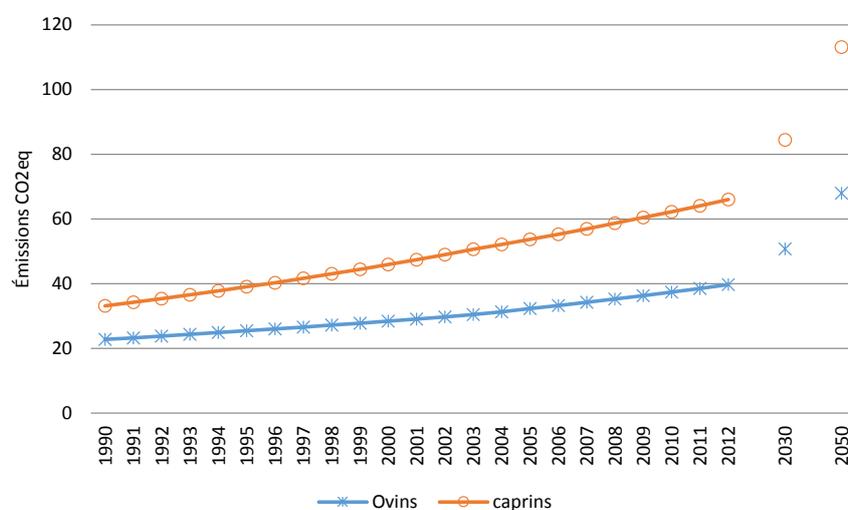
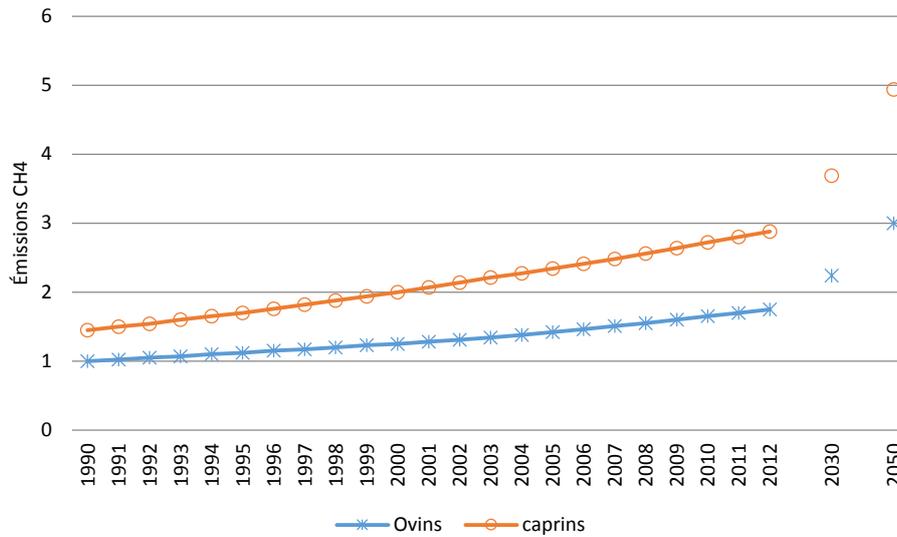


Figure 40. Évolution des émissions de CH₄ pour le Burkina Faso pour la période allant de 1990 à 2012 et prévisions pour 2030 et 2050.



Autres questions environnementales

Comme nous l'avons précédemment indiqué, **le sang et les matières stercoraires** ne sont pas valorisés dans les abattoirs. Ils constituent ainsi des déchets. La croissance continue des abattages pourrait faire en sorte que la question de la gestion de ces matières soit posée avec plus d'acuité. Il en est de même pour **l'eau utilisée pour nettoyer les salles d'abattage et les instruments** et qui est rejetée dans le système d'égout de l'ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) après un traitement préliminaire ne répondant cependant pas toujours aux normes édictées. Ainsi, de nos entretiens, l'ONEA se serait à plusieurs reprises plaint de cet état de fait auprès de l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou (AFO), demandant de corriger cet état de fait.



Stratégies et activités de développement du sous-secteur des petits ruminants

Contribution du sous-secteur de l'élevage aux stratégies nationales de développement économique et de réduction de la pauvreté

Le secteur de l'élevage occupe une place sociale et économique importante au Burkina Faso (OMC, 2010 : 29). Comme souligné en introduction, cette activité est pratiquée par plus de 80% des ménages qui en tirent l'essentiel de leurs revenus. Pour faire jouer au sous-secteur de l'élevage le rôle stratégique qui devrait être le sien, le Gouvernement du Burkina Faso a élaboré, en novembre 2009, un document de Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage (PNDEL) à l'horizon 2025, qui donne les grandes orientations de la politique de l'élevage du pays et qui sert de cadre de référence et d'actions à moyen et long termes.

L'objectif global de la PNDEL est de renforcer la contribution de l'élevage à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la croissance de l'économie nationale et à l'amélioration des conditions de vie de la population. Dans cette perspective, des plans d'actions pour le développement des filières aviculture traditionnelle, bétail-viande, petits ruminants, lait, porcine, cuirs et peaux, ont été élaborés et attendent d'être mis en œuvre. Parallèlement, et afin de contribuer à la résolution de la sécurisation foncière pour une meilleure pratique des pastorales et un accroissement des productions animales, diverses stratégies parmi lesquelles la sécurisation alimentaire du cheptel, la sécurisation foncière des activités pastorales et la stratégie nationale d'amélioration génétique du cheptel sont en cours d'élaboration (OMC, 2010 : 30).

Cas spécifique de l'élevage des petits ruminants

Le dernier rapport sur les stratégies de développement du sous-secteur des petits ruminants date de 2007, intitulé Plan d'action pour le développement de la filière des petits ruminants. Ce plan d'action « a pour objectif de contribuer au développement de la filière et de participer ainsi à la lutte contre la pauvreté et à la croissance de l'économie nationale » (MRA, 2007a : 7). A notre connaissance, depuis lors, aucun autre rapport spécifique n'est disponible en ce sens. Par ailleurs les récents rapports du MRAH font toujours mention des engagements pris à ce rapport spécifique de 2007 sur les petits ruminants. Ce document définit trois axes stratégiques majeurs:

1. *L'organisation des acteurs au sein de la filière et le renforcement des services qui leur sont offerts.*

Renforcement des capacités des organisations professionnelles (OP) : il s'agit d'apporter un appui à ces organisations afin qu'elles puissent gérer de manière autonome leur outil de production; de représenter et défendre les intérêts de leurs membres et qu'elles soient capables de fournir divers services à leurs membres, de renforcer

également les capacités de négociation des organisations d'éleveurs vis-à-vis des collectivités territoriales et répondre ainsi partiellement à la marginalisation croissante des éleveurs dans les processus de gestion foncière; enfin, encourager la responsabilisation et l'autonomisation des OP. Pour préparer les OP à se prendre en charge, l'accent devrait être mis sur la formation car elle constitue un élément essentiel du transfert des compétences et d'auto-organisation.

Amélioration des services offerts aux producteurs et aux opérateurs de la filière : cette stratégie s'adresse essentiellement aux structures de l'appui-conseil (technico-économique), de la formation, de la connaissance et du suivi des marchés, de l'accès au crédit, etc. Les services offerts devront désormais être guidés par les principes suivants: i) répondre et accompagner les initiatives et les besoins d'appuis exprimés par les acteurs de la filière, et ii) privilégier la réalisation des activités d'appui par des opérateurs qualifiés du secteur public ou privé (services publics, bureaux d'études, instituts de formation, ONG, etc.) dans le cadre de contrats de prestations de services ou de protocoles de collaboration. Cette « sous-traitance » permettra de valoriser les compétences existantes aux niveaux régional et national, et de limiter les besoins en personnel propre au Plan d'actions.

2. *L'amélioration et de sécurisation de l'offre nationale durable en produits d'élevage de qualité.*

Amélioration des conditions d'élevage : il s'agit de l'amélioration de la situation alimentaire des petits ruminants, par la facilitation et la sécurisation de l'accès aux ressources pastorales (fourrage et eau), aux sous-produits agricoles et agro-industriels, et la vulgarisation de rations-types; l'amélioration des conditions d'habitat (infrastructures et équipements); l'amélioration de la situation sanitaire des animaux. Il s'agit d'assurer la protection de la santé des animaux et des consommateurs de viande à travers la prévention ou la maîtrise des maladies contagieuses et parasitaires, et la minimisation des risques sanitaires liés à la manipulation des produits animaux.

Augmentation de la productivité des animaux : il s'agit de l'amélioration du potentiel génétique des races locales, la maîtrise de la gestion technico économique des ateliers d'embouche ovine, et la rationalisation de la gestion des troupeaux.

3. *Une meilleure valorisation des animaux et des produits de l'élevage.*

L'objectif visé est d'accroître la valeur ajoutée des produits d'élevage à travers un accroissement significatif des investissements pour développer en quantité et en qualité la commercialisation intérieure et l'exportation de ces produits. Le Plan d'actions concentrera ses interventions à trois niveaux: i) *la réhabilitation, l'amélioration et la densification des infrastructures de traitement et de commercialisation des produits*, ii) *l'amélioration de la qualité sanitaire des produits*, iii) *l'amélioration de l'organisation de la mise sur le marché des produits*.

Analyse des activités de développement de l'élevage: stratégies passées et actuelles appliquées au Burkina Faso

Les grands projets

Conformément aux stratégies de développement de l'élevage évoquées précédemment, des projets majeurs sont en cours dans le cadre de la Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage, et du Plan d'Actions et Programme d'Investissement du sous-secteur de l'Élevage. Ce sont essentiellement :

- Projet BHF/017 AZAWAK-Ressources Pastorales
- Projet d'Amélioration de la Productivité et de la Sécurité Alimentaire (PAPSA),
- Projet d'Urgence d'Appui à l'Alimentation du Bétail du Burkina Faso (PUAAB)
- Projets liés au Centre de Promotion de l'Aviculture Villageoise (CPAVI)

- Projets liés à la Direction Générale des Services Vétérinaires (DGSV)

L'analyse des succès et des échecs

Malgré les échecs dus essentiellement aux difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des projets, les résultats obtenus sont satisfaisants dans l'ensemble (MRAH, 2014a). Au regard de l'engagement et de la volonté affichée du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques de restaurer la vocation première des zones pastorales, il est certain que le secteur de l'élevage constituera dans un avenir très proche une source de revenus monétaires pour les ménages pauvres (MRAH, 2014a : 41). Nous ne pouvons à ce stade faire aucune analyse sur les succès et échecs car la Politique Nationale de Développement Durable de l'Élevage est à l'horizon 2025. Des programmes et projets sont encore en cours, et d'autres sont à venir. Dans ce dernier rapport du Ministère, il a cependant été listé certaines difficultés et contraintes à prendre en compte dans les futures programmations à venir. Ces contraintes enregistrées dans le cadre de l'exécution des activités programmées sont essentiellement les suivantes :

- l'insuffisance numérique du personnel d'encadrement;
- la persistance des pathologies animales et la faible adhésion de la population à la vaccination contre la rage malgré ses conséquences dramatiques;
- la persistance des conflits agriculteurs et éleveurs;
- les velléités d'occupation des zones pastorales de Sidéradougou et de Samorogouan malgré l'adoption des cahiers de charge spécifiques de ces zones et la mise en place des comités de gestion;
- les velléités d'occupation de la zone pastorale de Saho dans la province du Tuy malgré son bornage;
- la faible organisation des acteurs des différentes filières;
- l'insuffisance de moyens de travail limitant les sorties du personnel technique pour l'accompagnement et la supervision des différentes activités des acteurs directs des filières tant au niveau central qu'au niveau déconcentré;
- l'insuffisance de financement pour le fonctionnement optimum des services et des investissements;
- l'insuffisance d'appui des partenaires techniques et financiers;
- l'insuffisance de personnel technique spécialisé par filière;
- la lenteur dans le traitement des dossiers par les acteurs de la chaîne de la dépense publique; et
- le non-respect du délai de transmission des rapports d'activités trimestriels au ministère et annuel et l'incohérence de certains chiffres.

Politique de recherche agricole

Dans la section 9, nous avons traité à la fois de la question de la recherche et de ses défis. Comme élément additionnel, soulignons que le volet Productions animales du Plan stratégique de la recherche agricole est bâti autour de 4 programmes scientifiques, à savoir : i) le programme bovin, ii) le programme petits ruminants, iii) le programme monogastriques, iv) et le programme élevage-environnement (MRA, 2007a). Spécifiquement aux filières bétail/viande et petits ruminants, les contraintes identifiées par le Plan sont les suivantes :

- la difficulté d'alimentation en saison sèche (quantité et qualité),
- la précarité de la santé animale,
- la faible connaissance du potentiel génétique des races locales,
- la faible maîtrise des paramètres zootechniques,
- l'inadéquation de l'alimentation des bovins/ovins d'embouche,
- la faible maîtrise des inter-actions élevage-environnement,
- la faible disponibilité fourragère,
- et la faible maîtrise de la contribution de l'élevage à l'économie nationale.

Ces différents éléments devraient être au cœur des projets de recherche à mettre en œuvre. Nous constatons cependant que les aspects liés à la transformation, la commercialisation et la consommation sont absents des contraintes identifiées comme étant importantes. Pourtant, à titre d'exemple, une meilleure qualité sanitaire des viandes pourrait en faciliter son exportation et créer un peu plus de valeur ajoutée au sein des chaînes de valeurs des petits ruminants. Et, il est plus facile de trouver des saucissons et autres jambons dans les épiceries que des produits traditionnels type « kilichi » à base de viande de petits ruminants. Ces aspects associés à la transformation et à la commercialisation sont d'ailleurs également évoqués dans Fall (2013) ou encore FAO-BM (2012). La dimension plus sociale ainsi que celle dévolue à l'analyse du comportement des producteurs sont également absentes. Ce sont pourtant des dimensions importantes lorsque nous nous plaçons dans une logique d'innovations techniques, managériales ou même sociales « applicables » et « appliquées » par les producteurs.



Perspective actuelle sur les possibilités de développement pro-pauvres de la chaîne de valeur des petits ruminants

En 2009, l'incidence de la pauvreté au Burkina Faso était 46,7%⁵⁶ et, en 2013, avec un indice du développement humain (IDH) de 0,388, il occupait le 181^{ème} rang sur 186 pays.⁵⁷ Et, en 2010, la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD 2011-2015) a été adoptée avec comme objectif de « réaliser une croissance économique forte (10% par an), soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs sur le niveau d'amélioration des revenus, la qualité de vie de la population et soucieuse du respect du principe de développement durable » (Gouvernement du Burkina Faso, 2012).

Les effets des changements climatiques (intensité et fréquence des événements extrêmes) rendent de plus en plus vulnérables les familles paysannes les plus pauvres. L'insécurité alimentaire devient de plus en plus aiguë en raison entre autres, de la baisse et de la perte de la production agricole et de la dégradation de l'environnement. Et, un manque d'accès régulier à des marchés rémunérateurs vient amplifier cette situation. Ces contraintes majeures, poussent les producteurs souhaitant continuer à vivre d'une agriculture durable et rémunératrice à diversifier leurs activités agricoles en s'orientant vers des activités parallèles comme le petit élevage (CSAO-OCDE, 2013; ESF, 2013; Fall, 2013). Plusieurs rapports indiquent ainsi qu'en l'absence d'un système d'assurance agricole comme c'est le cas au Burkina Faso, l'intégration du petit élevage à l'agriculture permettra aux producteurs de réduire les effets de la fluctuation de ses revenus agricoles (CSAO-OCDE, 2008 ; FAO, 2012). Dans le contexte d'instabilité actuelle des prix des produits agricoles cette dimension est importante.

De plus, comme déjà évoqué, le petit élevage en général, et plus spécifiquement celui des petits ruminants qui est le sujet du présent rapport, va constituer une forme d'épargne pour les populations rurales et est parfaitement intégré aux activités agricoles. Et, les femmes sont impliquées dans l'embouche ovine commerciale ou familiale⁵⁸ ce qui constitue une source de revenu au bénéfice de leurs enfants. Le petit élevage joue à la fois le rôle d'épargne et de capital.

Tous ces éléments font que le développement des chaînes de valeur des petits ruminants sera important dans les politiques pro-pauvres et pro-genre. Cela est d'autant plus le cas que les modes d'élevage pratiqués par les ménages les plus vulnérables ne permettent pas une pleine exploitation du potentiel des animaux. Les gains de productivité sont très importants.

Notons cependant que, comme le souligne FAO-BM (2012), une amélioration des performances de l'élevage ne peut, à elle seule, prétendre amener le revenu agricole des ménages vulnérables au-dessus du niveau du seuil de pauvreté. La

56 Voir sur le site de la Banque Mondiale à l'adresse <http://www.worldbank.org/en/country/burkinafaso>. Site consulté le 12 novembre 2014.

57 Voir à l'adresse <http://hdr.undp.org/en/data>. Site consulté le 27 novembre 2014.

58 De nos entretiens de terrain, les femmes seront très rarement impliquées dans des activités d'embouche bovine.

protection des ménages et acteurs socioéconomiques vulnérables contre les risques de dégradation de leur situation⁵⁹ et la diversification et la sécurisation des sources de revenus non agricoles devraient compléter les interventions spécifiques aux chaînes de valeur des petits ruminants. De plus, comme constaté lors de la réalisation de la présente étude et également indiqué dans FAO (2003) même si la plupart des documents de politique reconnaît la place centrale du petit élevage dans les stratégies pro-pauvres, celui-ci est rarement spécifiquement traité. Cela est encore plus vrai pour les filières des petits ruminants. Pour une opérationnalisation de l'idée de la place centrale des chaînes de valeur des petits ruminants dans les stratégies pro-pauvres, il est important de définir des indicateurs permettant de cibler les pauvres parmi les acteurs qui évoluent au sein de ces filières. Il faudrait impérativement tenir compte des spécificités des chaînes de valeur des petits ruminants et du rôle de chacun des acteurs. Les contraintes principales sur lesquelles il faudrait travailler devront également être spécifiquement rattachées aux filières d'intérêt (peaux, viande, lait, animaux sur pieds). Cela est d'autant plus important que les ménages avec quelques têtes d'animaux seront encore présents pour plusieurs décennies dans le portrait des chaînes de valeur des petits ruminants.

59 Voir des exemples de type de politiques spécifiques au secteur agricole dans Galtier (2012).

Conclusions

L'objectif principal de cette analyse de situation était d'évaluer, pour le Burkina Faso, les conditions dans lesquelles les chaînes de valeur des petits ruminants et plus généralement du bétail opèrent. L'étude s'est principalement appuyée sur une recherche bibliographique, des entretiens ciblés ayant complété et précisé les informations disponibles.

Une bonne partie de la production de petits ruminants est commercialisée sous la forme d'animaux sur pieds sur les marchés nationaux et internationaux. Le principal produit de transformation de la filière des petits ruminants est la viande fraîche qui est issue d'abattages contrôlés et d'abattages non contrôlés (familiaux ou clandestins). Il y a très peu de transformation alimentaire proprement dit au-delà de la viande fraîche issue des abattoirs. Cela résulterait entre autres, de la maîtrise insuffisante des techniques de transformation par les professionnels. Les exportations se font essentiellement sous la forme d'animaux sur pieds et à destination des pays de la sous-région, la demande régionale étant en pleine expansion. Cependant, les exportations restent relativement en-dessous du potentiel naturel exportable en raison (i) du manque d'infrastructures de production et de transport, (ii) de la difficulté à se conformer aux normes sanitaires et (iii) de la présence d'obstacles techniques au commerce (paperasserie administrative). L'autoconsommation qui est présente est plus marquée dans l'élevage caprin que dans celui ovin. La tendance est inverse pour l'autoconsommation des ménages des grands centres urbains que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso. En milieu rural, l'élevage de petits ruminants aura un rôle prépondérant dans la consommation de viande et de lait. Les politiques favorisant la possession d'un élevage de petits ruminants se retrouvent de facto à être des politiques dopant la demande en viande et en lait.

L'ensemble des études prospectives du secteur de l'élevage montre qu'il existe un important potentiel de croissance de la demande en produits issus de l'élevage des petits ruminants en raison (i) de la démographie galopante, (ii) de l'urbanisation et de l'amélioration des revenus des burkinabè, (iii) de la sous exploitation des potentialités des ovins et caprins et (iv) d'un meilleur accès aux marchés de la sous-région. Malheureusement, les performances techniques des filières des petits ruminants sont globalement faibles. Le système d'élevage dominant est celui traditionnel (pastoral et agropastoral) qui est caractérisé par la faible valorisation du matériel génétique animal. L'alimentation des petits ruminants est basée sur l'exploitation des pâturages naturels avec un risque de dégradation des écosystèmes. Les éleveurs font peu appel à des intrants zootechniques et vétérinaires. Les sous-produits agro-industriels (SPA) et les concentrés sont peu disponibles et coûtent chers tandis que les résidus de récoltes ne sont pas toujours de bonne qualité (mauvaises conditions de conservation, absence de traitement préalable à la distribution aux animaux, ...). Par ailleurs, les cultures fourragères sont rares en raison de contraintes inhérentes à leur production (coût des semences, calendriers culturaux inadéquats, ...). Ainsi, la production de viande et celle de lait (chèvres) sont faibles et les taux de mortalité sont très élevés notamment au cours de la première année de la vie des petits ovins et caprins. Et, la distribution géographique très inégale des établissements privés de médecine vétérinaire ne joue pas en la faveur de troupeaux en santé. Tout cela concourt à une compétitivité relativement mauvaise de l'élevage traditionnel ovin. Le coût des ressources domestiques (CRD) des producteurs traditionnels est de 1,02 tandis qu'il est inférieur à 1 lorsque l'on considère l'ensemble de la filière. En effet, pour tous les autres acteurs le CRD est inférieur à 1 indiquant qu'ils sont compétitifs. Les gains à faire se situent donc au niveau des producteurs pratiquant l'élevage traditionnel d'ovin ou de caprins.

Ces gains ne pourront cependant pas être obtenus sans une amélioration des conditions d'accès au crédit. En effet, le financement des activités des éleveurs est déficient, l'installation d'institutions bancaires en milieu rural s'étant toujours heurtée à des coûts de fonctionnement importants. Les taux d'intérêt sont élevés et le financement disponible est majoritairement de court terme, cet élément étant cependant un facteur favorable aux chaînes de valeur des petits ruminants.

Le petit élevage joue à la fois le rôle d'épargne et de capital ce qui le rend important dans les politiques pro-pauvres et pro-genre. Cela est d'autant plus vrai que les modes d'élevage pratiqués par les ménages les plus vulnérables présentent un potentiel d'amélioration technique plus que significatif. Ainsi, trois axes stratégiques majeurs de développement ont été définis par les autorités compétentes afin de faire jouer à l'élevage des petits ruminants le rôle de développement qui est le sien. Il s'agit de (i) l'organisation des acteurs au sein de la filière et le renforcement des services qui leur sont offerts, (ii) de l'amélioration et de sécurisation de l'offre nationale durable en produits d'élevage de qualité et (iii) d'une meilleure valorisation des animaux et des produits de l'élevage.

La recherche agricole devra jouer sa partition et deux dimensions du volet Productions animales du Plan stratégique de la recherche agricole sont d'intérêt pour les chaînes de valeurs des petits ruminants : le programme petits ruminants et le programme élevage-environnement. Spécifiquement, les contraintes identifiées par le Plan sont les suivantes :

- la difficulté d'alimentation en saison sèche (quantité et qualité),
- la précarité de la santé animale,
- la faible connaissance du potentiel génétique des races locales,
- la faible maîtrise des paramètres zootechniques,
- l'inadéquation de l'alimentation des bovins/ovins d'embouche,
- la faible maîtrise des inter-actions élevage-environnement,
- la faible disponibilité fourragère,
- et la faible maîtrise de la contribution de l'élevage à l'économie nationale.

Ces différents éléments devraient être au cœur des projets de recherche à mettre en œuvre. Il semble cependant opportun d'y adjoindre des dimensions plus sociales et/ou associées au comportement des producteurs. Les activités de recherche devront intégrer à la fois les dimensions techniques, économiques et sociales. Cette intégration est la seule à assurer que les fruits des activités d'innovations techniques, managériales ou même sociales soient appliqués par les différents acteurs opérant dans les chaînes de valeur des petits ruminants. Par ailleurs, il est nécessaire de collecter de l'information spécifique aux chaînes de valeur des petits ruminants et aux dimensions de genre qui leurs sont associées. En effet, la pertinence des politiques ne peut venir que d'un bon diagnostic qui est lui-même tributaire de la disponibilité de données et de leur qualité. Ces données manquent cruellement pour ce qui est de la chaîne de valeur des petits ruminants.

Finalement, fondamentalement, il sera important d'effectuer une réallocation des postes de dépenses publiques avec une priorité plus importante à accorder à la recherche agricole, à l'inspection et à la vulgarisation. Le capital humain devra également être renforcé, cette occasion devait permettre d'accorder plus de place aux femmes qui sont sous représentées dans les structures du ministère en charge des ressources animales.

Bases de donnees annotee

Le tableau 28 présente les principales bases de données disponibles. Ce tableau vient en complément (i) de la liste des références bibliographiques, (ii) de certaines notes de bas de page et (iii) de l'annexe I qui présente la liste des fonds documentaires disposant de ressources sur les chaînes de valeur des petits ruminants au Burkina Faso.

Tableau 28. Principales bases de données disponibles

désignation	Emplacement	Description
Banque mondiale - Burkina Faso	http://www.worldbank.org/en/country/burkinafaso	différents indicateurs de développement du Burkina Faso, document pays de stratégie de réduction de la pauvreté, etc.
FEWS NET [Famine Early Warning Systems Network]	http://www.fews.net/	FEWS NET, the Famine Early Warning Systems Network, is a leading provider of early warning and analysis on acute food insecurity. Created in 1985 by the US Agency for International Development (USAID) after devastating famines in East and West Africa, FEWS NET provides objective, evidence-based analysis to help government decision-makers and relief agencies plan for and respond to humanitarian crises.
MRA, 2004. Deuxième Enquête Nationale sur les Effectifs du Cheptel (ENEC II), Burkina Faso.	http://www.insd.bf/n/nada/index.php/catalog/16	Cette enquête est la référence des statistiques récentes, celles-ci étant des projections faite à partir de cette enquête. Les unités d'analyse sont le ménage et l'individu. Dans ce document, il est surtout question des effectifs de toutes les espèces animales, de la répartition spatiale du cheptel, de la répartition ethnique du cheptel, de la caractérisation des éleveurs et des types d'élevages, des mouvements du cheptel. Ces indicateurs ne se retrouvent pas forcément dans les données produites dans les rapports statistiques plus récents. Tous les documents de statistiques sur l'élevage sont donc à considérer comme des compléments à cette base de données.
World Integrated Trade Solution (WITS)	http://wits.worldbank.org/wits/	The World Integrated Trade Solution (WITS) software provides access to international merchandise trade, tariff and non-tariff measures (NTM) data. Browse the country profile and related pages to view trade (exports and imports with countries and by product groups) tariff (Effectively Applied and MFN) and relevant development data like Trade as percentage of GDP and others. Register and log in to WITS to perform custom analysis, using standard and derived product classifications. WITS also features built-in analytical tools that help assess the impact of tariff cuts. Use the Trade Outcomes module to assess trade competitiveness of countries by calculating and visualizing trade indicators
FAOSTAT	http://faostat3.fao.org/home/F	La base de données FAOSTAT permet l'accès à plus de 3 millions de séries chronologiques et de données croisées relatives à l'alimentation et l'agriculture. La base de données couvre des aspects de production, de prix, d'émissions, d'indicateurs de R&D, de commerce, d'investissements, d'utilisation des terres, de réponse d'urgence, de bilan alimentaire, d'intrants, d'indicateur agroenvironnementaux, de sécurité alimentaire, de population, de forêts. La désagrégation à l'échelle de pays ou d'une chaîne de valeur spécifique n'est pas toujours disponible.

References bibliographiques

- Álvarez, I., Traoré, A., Fernández, I., Lecomte, T., Soudré, A., Kaboré, A., Tamboura, H.H., **Goyache, F.** 2014. Assessing introgression of Sahelian zebu genes into native *Bostaurus* breeds in Burkina Faso. *Molecular Biology Reports*, 41, 3745-3754.
- Banque de France.** 2013. Les taux d'intérêt débiteurs dans les pays de l'UEMOA : une amélioration progressive des conditions appliquées par les banques. Rapport annuel de la zone franc. 2012.
- Bénard, B., Bonnet, B. et B. Guibert.** 2011 La demande du Nigeria en produits d'élevage : une opportunité pour les pays sahéliens ? Grain de sel n°51 : Le Nigeria. Regard sur le géant agricole de l'Afrique de l'Ouest.
- Boly, H., Ilboudo, J. B., Ouedraogo, M., Berti, F., Lebailly, P., & Leroy, P.** 2001. L'élevage du "mouton de case": aspects techniques, socio-économiques et perspectives d'amélioration au Yatenga (Burkina Faso). *Biotechnol. Agron. Soc. Environ*, 5(4), 201-208.
- Boly H., Somé S. S., Musabyimana J., Sawadogo L., Leroy P.,**2000. Comparaison de la production laitière des zebusazawak et de leurs produits de croisement avec les taurins européens (burkinafaso). *Journal of agriculture and environment for international development*. Vol. 95, n° 2/3, p187-198.
- Boutrais, J.** 2001. Du pasteur au boucher: le commerce du bétail en Afrique de l'Ouest et du Centre', *Autrepart* 19: 49-70.
- Bruno, M.** 1972. Domestic Resource Costs and Effective Protection: Clarification and Synthesis. *Journal of Political Economy* 80: 16-33.
- Centre d'Etude, de Formation et de Conseil en Développement (CEFCOD).** 2013. Situation de référence des principales filières animales au Burkina Faso. Rapport au Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire. 162p.
- CIRDES [Centre International de Recherche-Développement sur l'Élevage en zone Subhumide].** 2012. Rapport d'activités 2012 du CIRDES. Disponible à l'adresse <http://www.cirdes.org/spip.php?article303> . Site consulté le 25 octobre 2014.
- CONEDD [Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable].** 2006. Programme d'Action National d'Adaptation à la variabilité et aux changements climatiques (PANA Burkina Faso), 84p.
- Corniaux, C.** 2014. Le commerce du bétail sahélien. Une filière archaïque ou la garantie d'un avenir prometteur? *Afrique contemporaine*, 2014/1 n° 249, p. 93-95. DOI : 10.3917/afco.249.0093.
- Corniaux, C., Thébaud, B., et Gautier, D.** 2012. La Mobilité Commerciale du Bétail entre le Sahel et les pays Côtiers: L'avenir du Convoyage à Pied. *Nomadic Peoples*, 16(2), 6-25.
- CSAO-OCDE [Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest-Organisation pour la Coopération et le Développement Économique].** 2013. Développement et sécurité des espaces saharo-sahéliens : l'atout de l'élevage pastoral. Colloque de N'Djamena 27 – 29 mai 2013. 28p.
- DGPER [Direction générale de la promotion de l'économie rurale].** 2012. Etude sur la dynamique de la consommation alimentaire au Burkina Faso. <http://fsg.afre.msu.edu/srai/Bukina%20Rapport%20Consom%20Final.pdf>. Consulté le 21 novembre 2014.
- DGPER,** 2009. *Rapport évolution du secteur agricole.*
- Dossa L.H.; Wollny C. et Gaulty M.,** 2007. Spatial variation in goat populations from Benin as revealed by multivariate analysis of morphological traits. *Small Rum, Res.* 73, 150-159.

- EASYPol.** 2007. Analyse de la filière bétail-viande au Burkina Faso. Disponible à www.fao.org/docs/up/easypol/.../analyse_filiere_betail-viande_105fr.pdf Site consulté le 24 octobre 2014.
- ESF [Élevage sans frontière].** 2013. Rapport annuel d'activités 2012-2013.
- Fall, A.** 2013. Rapport de l'atelier sur le Programme de Développement des Chaines de Valeur des Petits Ruminants au Burkina Faso, 16 et 17 Décembre 2013 à Ouagadougou. 31p.
- FAO [Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture].** 2013. Quel rôle pour l'élevage? Atelier sur la réduction de la pauvreté et la croissance économique en Afrique de l'Ouest. Ouagadougou 12-15 mai 2003. 33p.
- FAO.** 2012. Livestock sector development for poverty reduction: an economic and policy perspective – Livestock's many virtues, by J. Otte, A. Costales, J. Dijkman, U. Pica-Ciamarra, T. Robinson, V. Ahuja, C. Ly and D. Roland-Holst. Rome, pp. 161.
- FAO.** 2011. Why has Africa become a net food importer? FAO, Rome.
- FAO-BM.** 2002. BURKINA FASO: Initiative «Elevage, pauvreté et croissance (IEPC)» - *Propositions pour un Document national. Rapport principal* VERSION PROVISOIRE (version soumise aux comités de revue FAO et Banque mondiale).
- FEWS NET [Famine Early Warning Systems Network].** 2013. Burkina Faso. Perspectives sur la sécurité alimentaire. Juillet à Décembre 2013. 9p.
- FIDA [Fonds International de Développement Agricole].** 2012. Burkina Faso : Document de conception du projet « Neer-Tamba » - *Rapport principal*. 359p.
- Galtier, F.** 2012. Gérer l'instabilité des prix alimentaires. Des solutions différentes pour le Nord, pour le Sud et pour les marchés internationaux, *Revue Tiers Monde*, 211, 51-70.
- GBF/PNUD [Gouvernement du Burkina Faso/Programme des Nations Unies pour le Développement].** 2006. Programme d'amélioration des revenus et de sécurité alimentaire pour les groupes vulnérables (ARSA). 36p.
- Gouvernement du Burkina Faso.** 2012. Programme National du Secteur Rural (PNSR) 2011-2015. Document de programme.
- Guibert, B., Banzhaf, M., Soule, B. G., Balami, H. et Idé, G.** 2009. Étude régionale sur les contextes de la commercialisation du bétail et l'accès aux marchés et les défis d'amélioration des conditions de vie des communautés pastorales. *SNV-IRAM*, avril.
- Hamadou, S., Tou, Z. et Toé, P.** 2008. Le lait, produit de diversification en zone périurbaine à Bobo-Dioulasso (Burkina Faso). *Cahiers Agricultures*, 17(5), 473-478.
- Hamidou, I.** 1987. Note d'information sur l'élevage des petits ruminants au Burkina Faso. Dans La production de viande ovine et caprine dans les régions tropicales, humides de l'Afrique de l'Ouest - Compte rendu d'un séminaire qui s'est tenu à Yamoussoukro, Côte d'Ivoire 21-25 septembre 1987. Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/docrep/004/s8374b/s8374b00.htm> et <http://www.fao.org/docrep/004/s8374b/s8374b11.htm> Site consulté le 25 octobre 2014.
- Hardin, G.** 1968. *The Tragedy of the Commons*. Science, 161, 1243-1248.
- Imon, D.L.,** 1999. European approaches to conservation of farm animal genetic resources. *AGRI* 25, 79-99.
- ITC [Centre du Commerce International].** 2011. Burkina Faso : Perspectives des entreprises – Série de l'ITC sur les mesures non tarifaires, Document technique, xv, 74p.
- Kabore, A., Tamboura, H. H., Belem, A. M., & Traore, A.** 2008. Traitements ethno-vétérinaires des parasitoses digestives des petits ruminants dans le plateau central du Burkina Faso. *International Journal of Biological and Chemical Sciences*, 1(3), 297-304.
- Kaboré, A., Traoré, A., Gnanda, B. I., Nignan, M., Tamboura, H. H. et Belem, A.M.G.** 2011. Constraints of small ruminant production among farming systems in periurban area of Ouagadougou, Burkina Faso (West Africa). *Advances in Applied Science Research*, 2(6):588-594.
- Kaboré A, Traoré A., Nikiéma P. L, Tamboura H H, Belem A. M. G.** 2012. Zootechnical performances of Red Maradi goats in farming systems of central region, Burkina Faso (West Africa). *Herald Journal of Agriculture and Food Science Research* Vol. 1 (3), pp. 038 - 043 November, 2012.
- Kagone H.** 2001. Profil fourrager – Burkina Faso. FAO, Rome, Italie. Disponible à l'adresse <http://www.fao.org/ag/agp/AGPC/doc/Counprof/BurkinaFaso/BurkinaFfrench.htm> Site consulté le 25 octobre 2014.

- Kagoné H.** 2000. *Gestion durable des écosystèmes pâturés en zone nord-soudanienne du Burkina Faso*. Thèse de doctorat, Faculté Universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux (Belgique). 236 p.+ annexes.
- Killanga S. et Traoré A.,** 1999, Influence de la gestion et du statut socioéconomique de l'agro-pasteur sur la productivité des ovins et des caprins au Mali central. *Tropicicultura*, 16-17, 4, 180-183.
- MASA [Ministère de l'Agriculture et de la Sécurité Alimentaire].** 2014. Cadre Sectoriel de Dialogue Développement Rural, Sécurité Alimentaire et Environnement Matrice Sectorielle 2014-2017. 40p.
- MAFAP [Monitoring and Analysing Food and Agricultural Policies].** 2013. Revue des politiques agricoles et alimentaires au Burkina Faso. Série rapport pays SPAAA, FAO, Rome, Italie.
- Mbogo D.E.,** 1974. Improvement of animal productivity in the tropics through artificial insemination. In : J.K. Loosli, V.K. Oyenuga and G.M. Badutunde (Editors), *Animal production in the tropics*. Heinemann Educational Books (Nigeria) Limited, Ibadan.
- MRA [Ministère des Ressources Animales].** 2012a. Etat des lieux de la prise en compte du genre dans la politique sectorielle du Ministère des Ressources Animales. Forum national des femmes 2012. Rapport présenté par la cellule genre du Ministère des ressources animales.
- MRA.** 2012b. Rapport annuel d'activités du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, Année 2011, Rapport final 37p.
- MRA.** 2012c, *Statistiques du secteur de l'élevage – Annuaire 2011*, 151p.
- MRA,** 2010. Statistiques du secteur de l'élevage au Burkina Faso. Ouagadougou, 86 p.
- MRA.** 2009. Politique de développement de l'élevage 2010-2020.
- MRA.** 2007a. Diagnostic des filières bétail-viande et petits ruminants au Burkina Faso. 146p.
- MRA.** 2007b. Plan d'action pour le développement de la filière bétail-viande. Rapport final. 100p.
- MRA.** 2007c. Plan d'action pour le développement de la filière des petits ruminants. Rapport final. 91p.
- MRA.** 2002, *Les marchés à bétails*, Résumé, 3p.
- MRAH [Ministère des Ressources Animales et Halieutiques].** 2014a, Annuaire des statistiques de l'élevage 2012. 180p.
- MRAH.** 2014b. Programme annuel d'activités du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, Année 2014, Rapport provisoire, 44p.
- MRAH.** 2014c. Rapport annuel d'activités du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, Année 2013, Rapport provisoire, 41p.
- MRA-PNUD.** 2011. Contribution de l'élevage à l'économie et à la lutte contre la pauvreté, les déterminants de son développement. 80p.
- OCDE.** 2013. Synthèse : Atelier-rencontre sur l'efficacité de la R&D au niveau des politiques et pratiques institutionnelles en Afrique francophone. Programme sur l'Innovation, l'Enseignement Supérieur et Recherche pour le Développement - IHERD. Dakar, Octobre 2013.
- OCDE.** 2008. *Élevage et marché régional au Sahel et en Afrique de l'Ouest: potentialités et défis*. Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, Paris.
- Okiké, I., B. Spycher, T.O. Williams et I. Baltenweck,** 2004. *La réduction des frais transfrontaliers de transport et de manutention du bétail en Afrique de l'Ouest*. ILRI, CILSS, CFC (Common Fund for Commodities), Nairobi.
- Okiké, I., T.O. Williams et I. Baltenweck,** 2004. *Livestock Marketing Channels, Flows and Prizes in West Africa*. ILRI, West Africa Livestock Marketing, brief 2, Nairobi.
- OMC [Organisation mondiale du commerce].** 2010. 3^{ème} examen des politiques et pratiques commerciales du Bénin, du Burkina Faso et du Mali. Rapport du Bénin, du Burkina Faso et du Mali. Disponible http://www.wto.org/french/tratop_f/tpr_f/tp336_f.htm. Consulté le 22 octobre 2014.
- PNUD.** 2011. Document de plaidoyer du sous-secteur de l'élevage. PNUD, Burkina Faso, Version finale, 32p.
- RECOPA [Réseau de Communication sur le Pastoralisme].** 2009. Expérience du RECOPA sur la sécurisation de la mobilité pastorale dans la région Est du Burkina Faso- 2001-2007. 39p.
- ReSAKSS-MSU-Syngenta,** 2011. Étude sur la consommation alimentaire en Afrique de l'Ouest. Rapport de synthèse. 82p.

- Sangaré M.**, 2005. Synthèse des résultats acquis sur l'élevage des petits ruminants dans les systèmes de production animale d'Afrique de l'Ouest. Document de synthèse produit dans le cadre du programme concerté de recherche-développement sur l'élevage en Afrique de l'Ouest (PROCORDEL). CIRDES, 165 p.
- Sangaré, M., Thys E. et Gouro A. S.** 2005. Techniques d'embouche ovine, choix de l'animal et durée. CIRDES, Fiche technique 13. 8p.
- Sanou, K.F., Nacro, S., Ouédraogo M., Ouédraogo S. et Kaboré-Zoungrana C.** 2011 La commercialisation de fourrages en zone urbaine de Bobo-Dioulasso (Burkina Faso) : pratiques marchandes et rentabilité économique. Cahier Agriculture 20 : 487-493.
- Siggel, E.** 2012. Irrelevance of competitive advantage for the benefits of international trade. *The open Economic Journal* 5: 15-30.
- Siggel, E.** 2006. International competitiveness and comparative advantage: a survey and a proposal for measurement. *Journal of Industrial Competition and Trade* 6: 137-159.
- SPCPSA [Secrétariat Permanent de la Coordination des Politiques Sectorielles Agricoles]**. 2013. Revue diagnostique des dépenses publiques de base dans le secteur agricole (2004-2012).
- Tamboura H et D. Berté.** 1996. Système traditionnel d'élevage caprin sur le plateau central du Burkina Faso. Dans "Small Ruminant Research and Development in Africa: Proceedings of the Third Biennial Conference of the African Small Ruminant Research Network : UICC, Kampala, Uganda, 5-9 December 1994.
- Tchouamo, I. R., Tchoumboue, J., et Thibault, L.** 2005. Caractéristiques socio-économiques et techniques de l'élevage de petits ruminants dans la province de l'Ouest du Cameroun. *Tropicicultura*, 23(4), 201-211.
- Toukou T.M.**, 2001. Caractérisation et stratégies d'amélioration des fermes laitières semi-intensives périurbaines : cas de Ouagadougou. Mémoire de fin d'étude I.D.R Option Elevage. Université Polytechnique de Bobo-Dioulasso. 66 p.
- Traoré, F.** 2012, Rapport de pré diagnostic des filières Bétail, Viande et sésame, Rapport - Africa's Agribusiness and Agro-industries Development Initiative (3ADI), 60p.
- Traoré A., Royo L.J., Tamboura H.H., Kaboré A., Fernández I., Isabelle Álvarez, Sangaré M., Toguyéni A., Ouédraogo-Sanou G., Gutiérrez J.P., Sawadogo L. et Goyache F.**, 2009. Genetic characterisation of Burkina Faso goat using microsatellites polymorphism. *Livestock science*, 123: 322-328.
- Traoré A., Tamboura H.H., Kaboré A., Royo L.J., Fernández I., Isabelle Álvarez, Sangaré M., Bouchel D., Poivey J.P., Francois D., Toguyéni A., Sawadogo L. et Goyache F.**, 2008. Multivariate characterisation of morphological traits in Burkina Faso sheep. *Small Ruminant Research*, 80, 62-67.

Annexes

Annexe I : fonds documentaire

Tableau 29. Fonds documentaire

Centres documentaires	Commentaires
ORSTOM /IRD	Bibliothèque en ligne – Fonds documentaire physique
CINU (Centre d'Information des Nations Unies)	Fonds documentaire physique (Koné Adama)
PNUD	Pas de fonds documentaire physique – Recherche de documents en ligne
Bibliothèque centrale de l'université de Ouagadougou	Fonds documentaire physique
Secrétariat Permanent des Politiques Sectorielles agricoles	Fonds documentaire physique et électronique http://www.spcpsa.gov.bf/agriculture-burkina-ressources-documentaires
CIRDES	Documents en ligne
CIRAD	Documents en ligne
FAO	Documents en ligne et fonds documentaire physique (Sory Ouattara)
Fonds de l'Eau et de l'Équipement Rural (FEER)	Fonds documentaire physique (Kabré Franceline)
INERA	Fonds documentaire physique
2IE	Fonds documentaire physique
UNICEF	Pas de fonds documentaire physique – Recherche de documents en ligne (Claude Tarpilga)

Annexe liste des personnes rencontrées

Tableau 30. Liste des personnes rencontrées

N°	Nom et Prénom	Structure	Responsabilité
1	PINDE Souleymane	Direction Générale des Productions Animales (DGPA/ MRA)	Directeur Général
2	SAVADOGO Joseph	Direction de la santé animale (DSA/DGSV)	Directeur
3	KANYALA Estelle	RESUREP/ DGSV	Coordinatrice
4	BATIONO Timothée	Direction de la santé publique vétérinaire et de la législation (DSPVL/ DGSV)	Chef Poste frontalier Aéroport
5	PARE Gisèle	Direction de la santé publique vétérinaire et de la législation (DSPVL/ DGSV)	Chef de service médicament vétérinaire
6	KABORE Dénis	Direction générale des études et statistiques sectorielles (DGESS/ MRA)	Chef de service statistiques d'élevage
7	OUEDRAOGO Mamoudou	Société de gestion de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou (SOGEO)	Directeur général
8	SAM Salif	Société de gestion de l'abattoir frigorifique de Ouagadougou (SOGEO)	Directeur technique
9	MINOUNGOU Samuel	Clinique vétérinaire privée « VETO-IMPACT »- Tenkodogo	Directeur
10	DIARRA Hamed	« CIVA BURKINA » Grossiste de médicaments vétérinaires- Ouagadougou	Directeur Général
11	TRAORE Amadou	INERA/ CNRST	Chercheur
12	Ouédraogo Adama	SOFAB	Directeur
13	Rasmané Sawadogo	Marché à bétail de Tanguin Dassouri	Vendeur de bétail
13	Vendeur de bétail 2	Marché à bétail de Tanguin Dassouri	Vendeur de bétail
14	Ouédraogo Moussa	Coris Bank	Directeur du réseau
15	Batiebo Jean-Marie	Direction Générale des Services Vétérinaires	Chef de service des inspections sanitaires
16	Tarpilga Claude	UNICEF	Responsable de la communication et gestion de la documentation
17	Productrice agricole		Élevage de case

Annexe 3: inventaire des unites de productions animales

Tableau 31. Inventaire des unités de production d'aliment bétail

Nom ou Raison Sociale	Region	Adresse	Produits fabriqués	Capacité	Conditionnement	Prix / t (FCFA)
SATOL	Centre	01 BP 1591 Tél : 35 75 92	Tourteaux de coton	3 t /j	Sac de 50 kg	55,000
MINOR	Centre	Tél 31 12 19	Son en état	6 t /j	Sac de 40 kg	55,000
ETA – BBF	Hauts-Bassins	01BPI 038 Tel :97 29 16/02 BOBO Dsso	Tourteau de coton	10 t /j	Sac de 50 kg	55 - 60,000
SOPECOB / UPABY	Nord	BP 75 Ouahigouya tél : B :55 43 73 Cel : 23 23 55 Secteur N° 2	Aliments composés pour bétail et Volailles	40 t /j	Sac de 20 kg et Sac de 40 kg	90 - 180,000
JOSSIRA	Hauts-Bassins	Tél : 97 46 19 Zone industrielle BOBO.Dsso	Tourteaux Coques Aliments bétail	15,330 t/an 2,100 t/an 15,330 t/an	Sac de 50 kg	56 - 60,000
SINA	Hauts-Bassins	-	Tourteaux de 50 j	2 t /j	Sac de 50 kg	53,000
SN-CITEC*	Hauts-Bassins		Tourteaux Coques Aliments bétail	20,000 t/an 6,000 t/an 20,000 t/an	Sac de 50 kg	
SOFIB *	Hauts-Bassins		Tourteau Coques	14,600t/an 1,000t/an	Sac de 50kg	
	Boucle Mouhoun	20 52 04 88 70 26 97 11 BP 176 Dédougou	Tourteau de coton Son de riz	300 t/mois 100 t/m	Sac de 50kg	40,000 à 45,000 la Tonne
STPA ex SOPRIMO						
Huileries Coulibaly Moussa et Fils	Boucle Mouhoun	20 52 07 95 70 29 26 73 BP 05 Dédougou	Tourteau de coton	60 t/mois	Sac de 50 kg	35 - 40,000 la t
Huileries TIBI SEKOU	Boucle Mouhoun	20 52 03 42 70 25 35 91 BP 49 Dédougou	Tourteau de coton	300 t/mois	Sac de 50 kg	35 - 40,000 la t
SOFAB-sa	Centre	Ouagadougou	Aliment d'entretien bovin Aliment d'entretien ovin caprin Aliment de vaches laitières Aliment d'embouche bovine Aliment d'embouche ovine et caprine		Sac de 50 kg	
International de Céréales et des Oléagineux (ICO)	Centre	06BP9207 70398866 18810408	Aliment bétail et volaille		Sac de 50 kg	
SOFIB *	Hauts-Bassins		Tourteaux Coques	14,600 t/an 1,000 t/an	Sac de 50 kg	
JOSSIRA *	Hauts-Bassins		Tourteaux Coques Aliments bétail	15,330 t/an 2,100 t/an 15,330 t/an	Sac de 50 kg	

ISBN: 92-9146-398-1



L'Institut International de Recherche sur l'Élevage (ILRI) travaille à améliorer la sécurité alimentaire et à réduire la pauvreté dans les pays en voie de développement au moyen d'une recherche pour un usage meilleur et plus durable de l'élevage. ILRI est membre du CGIAR, un partenariat mondial de recherche agricole comprenant 15 centres collaborant étroitement avec des centaines d'organisations partenaires pour un futur sans faim. ILRI comprend deux campus en Afrique de l'Est ainsi que d'autres centres en Afrique de l'Ouest, de l'Est et du Sud et en Asie du Sud et du Sud-Est. ilri.org



Le CGIAR est un partenariat mondial de recherche agricole pour un futur sans faim. Grâce à sa recherche, le CGIAR œuvre à réduire la pauvreté rurale, à améliorer la sécurité alimentaire, la santé humaine et la nutrition, et à encourager une gestion plus durable des ressources naturelles. Les recherches sont menées par les 15 centres membres du Consortium du CGIAR et qui collaborent étroitement avec des centaines d'organisations partenaires, y compris des instituts nationaux et régionaux de recherche, des organisations de la société civile, des établissements universitaires et le secteur privé. cgiar.org